

Plus de 20,000 kilos échoués sans vie sur les rives du Saint-Laurent à la hauteur de Saint-Michel de Bellechasse, un peu en aval de Québec, sur la rive sud, et une foule de curieux.

Une baleine venue mourir sur le rivage

QUÉBEC (PC) — Une baleine de 50,000 livres mesurant plus de 50 pieds de longueur est venue s'échouer à quelques dizaines de mètres de la rive, hier, à Saint-Michel de Bellechasse attirant une foule évaluée à plus de 15,000 curieux.

Une véritable attraction, un événement singulier qui a pris l'allure d'une sorte de fête de la baleine, hier, mais qui demeure une tragédie écologique sur laquelle se pencheront les biologistes cette semaine.

Informés de la présence du spécimen de la mer, c'est par

milliers que les curieux se sont amenés à Saint-Michel de Bellechasse. Selon un agent de la SQ, qui a passé la journée sur les lieux, on peut évaluer la foule à 15,000 personnes.

Sortant de l'église ou arrivant des municipalités environnantes, les visiteurs se sont retrouvés en grand nombre au comptoir du casse-croûte, le seul commerce du genre à proximité des lieux.

« C'est probablement la plus grosse journée de l'année. Je peux la comparer aux bonnes journées du Festival de l'Anse. Voir page 8 : Une baleine

La foi en l'État plutôt à la baisse

■ Chez les jeunes libéraux du Québec

CAROLE BEAULIEU

LA POCATIÈRE — Les jeunes libéraux du Québec ont accepté avec bien peu d'enthousiasme en fin de semaine de « voir venir le temps », thème qu'on leur proposait pour leur 5^e Congrès et ils ont préféré les questions pratiques aux sujets de réflexion soumis par la Commission jeunesse (CJ) du parti.

Plus encore que les précédents, ce 5^e Congrès a montré l'ambivalence

des jeunes libéraux face à l'État, cet État qu'ils veulent moins interventionniste mais à qui ils font tout de même appel pour soulager ce qu'ils voient être des injustices à l'endroit des jeunes.

Ainsi, ils demandent à l'État de légaliser pour interdire les « clauses-orphelins », ces dispositions de contrat de travail souvent discriminatoires à l'endroit des jeunes, mais ils rejettent une proposition visant à augmenter les subventions au logement

social.

Ils demandent encore à l'État de forcer des médecins à s'établir en régions éloignées mais refusent de discuter du soutien de l'État aux organismes communautaires.

Clairement, à ce 5^e congrès, les jeunes libéraux ont mis en doute la compétence des cadres supérieurs et des professionnels de l'État et ont demandé que leur sécurité d'emploi ne soit plus que « périodique et re-

Voir page 8 : La foi



Photo Didier Constant

Ivan Lendl bat Edberg en deux sets

Le Tchecoslovaque Ivan Lendl a remporté les Internationaux du Canada de tennis, hier après-midi, en battant difficilement le Suédois Stefan Edberg en deux sets, 6-4, 7-6 (7-2). Cette victoire, sa quatrième en carrière aux Internationaux du Canada, Lendl la doit avant tout à son puissant coup droit qui lui a permis de se maintenir en bout de court aux moments-clés de ce match. (Informations Page 15)

Bourassa redoute l'échec des pourparlers Sans le libre-échange le Québec va décliner

SUZANNE DANSEREAU

LA POCATIÈRE (PC) — Un échec des pourparlers en vue du libre-échange condamnerait le Québec - et l'Amérique - à un déclin économique irréversible, a averti hier le premier ministre Robert Bourassa.

De passage à La Pocatière, où il s'adressait aux jeunes du Parti libéral, le premier ministre du Québec a

réitéré son appui total à un traité de libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

« Si l'on perpétue le protectionnisme, on se condamne, à moyen terme, à un déclin économique irréversible », a-t-il affirmé lors d'un entretien avec les journalistes.

Selon M. Bourassa, il est important d'avoir une entente minimale

entre le Canada et les États-Unis, ne serait-ce que pour ne pas perdre la face devant le monde entier.

« Les Européens se sont fait la guerre pendant des années et ont quand même conclu un marché commun. Il serait inacceptable que deux amis, deux partenaires commerciaux, échouent à s'entendre sur une libéralisation de leur commerce »,

Voir page 8 : Le Québec

Opération internationale dans le Golfe Chasse à la mine

SANTA BARBARA (AFP) — Les efforts de déminage dans la région du Golfe se sont transformés en une opération internationale grâce à l'activité des Britanniques, des Français et des États riverains, a estimé hier M. Howard Baker, secrétaire général de la Maison-Blanche.

« Nous sommes en train de faire beaucoup (pour déminer) et cela est devenu un effort international », a-t-il dit. « Les Britanniques mènent en ce moment des opérations navales là-bas. Les Français et les États-Unis aussi. Les États riverains du Golfe jouent leur rôle et cela est devenu nettement une opération internationale. Je pense que cela va continuer ».

M. Baker, qui était interrogé à Santa-Barbara (Californie) par la chaîne de télévision CBS, a fait écho à l'avertissement lancé la veille à l'IR-pan par le président Ronald Reagan. Ce dernier avait affirmé que les Américains ne se laisseraient pas intimider par l'Iran.

« Les Iraniens ne doivent pas se tromper, a ajouté M. Baker. Ils devraient savoir que, bien que les États-Unis aient agi avec retenue, ils ne vont pas manquer de protéger leurs intérêts vitaux ».

Interrogé hier sur une autre chaîne de télévision, M. Frank Carlucci, conseiller du président Reagan pour les questions de sécurité nationale, a pour sa part souligné que « si le danger devait décroître » dans le Golfe les opérations d'escorte des pétroliers koweïtiens pourraient prendre fin.

Washington considère que le libre-passage du pétrole dans le Golfe fait partie intégrante de ses intérêts vitaux. La marine américaine escorte des pétroliers koweïtiens passés sous pavillon américain. Britanniques et Français ont décidé récemment l'envoi de chasseurs de mines dans la région.

Pré de dire si les Américains useraient de représailles contre l'Iran, Voir page 8 : Chasse



Photo AP

Le cuirassé USS Missouri a fait une brève escale, hier, à Subic Bay, la base américaine des Philippines, avant de poursuivre sa route vers la Golfe persique, une destination qui n'a pas été officiellement annoncée par la marine américaine. Entre-temps une opération internationale de déminage du Golfe se prépare avec l'intervention notamment des Français et des Britanniques.

Longueuil aura bientôt sa grande fenêtre sur le fleuve

■ Après deux ans de tergiversations avec les écologistes scandalisés

ISABELLE PARÉ

Plus de deux ans après une querelle à couteaux tirés entre écologistes, ingénieurs et la ville de Longueuil, l'aménagement tant contesté des rives est bel et bien amorcé. Sur le fameux remblai qui a suscité mille controverses, la fenêtre sur le fleuve des Longueuillois prend lentement vie.

Ironiquement, pour les détracteurs du remblaiage des rives, c'est à ce jour sur la bande de terre de cinq mètres de largeur reprise au fleuve que les Longueuillois jouiront peut-être le plus de leur accès au fleuve. Bien qu'encore en chantier, l'accotement initial de bloc de granit a fait place à un talus semé de plantes indigènes. Une multitude d'oiseaux nichent entre les rochers et les épis, parsemés au large des rives pour recréer un habitat naturel.

Situé entre l'échangeur Rolland Therrien et la pointe Le Marigot, la partie remblayée accueillera une piste cyclable et une promenade pour les randonneurs.

Vertement décrié, le projet de remblaiage, destiné à enfouir l'intercepteur régional d'eaux usées et à redonner l'accès au fleuve aux citoyens, avait semé, il y a deux ans, l'ire chez les groupes écologistes et environnementaux. « Saccage du fleuve », « destruction des rives », criaient-ils à l'époque. Puis, s'en était suivi une vigoureuse bataille de chiffres entre le ministère de l'Environnement et les groupes d'experts recrutés par la Ville, histoire de réfuter les arguments économiques ap-

portés de part et d'autre. Aujourd'hui, les travaux, amorcés en novembre dernier, battent leur plein. Les huit kilomètres de pistes cyclables qui borderont le fleuve ont

été tracés et partiellement aménagés, les herbes de surface replantées sur le remblai, les sites fauniques préservés. Quelques grands hérons, épars, déambulent lentement sur les

rives. La pointe Le Marigot, petit îlot de verdure où nichent les canards sauvages, restera hors d'atteinte des promeneurs durant la période de nidification.

Écologistes et aménagistes ont donc trouvé un compromis. Le site pourra être admiré du haut d'une tour d'observation camouflée par les arbres. Mais les compromis entre ces deux clans n'ont pas été toujours faciles, indique Pierre Fortin, ingénieur à la firme Gest-Eau, responsable de la gestion du projet. « Il y a des biologistes qui voudraient qu'on ne touche pas à l'herbe à poux qui poussent sur l'île. Si on espère en faire un parc accessible aux citoyens, il y a des limites à la préservation des sites... ».

Tristement, c'est probablement la partie qu'on tenait tant à préserver des bulldozers, allant de la pointe Le Marigot au pont-tunnel Louis-Hypolite Lafontaine, qui a bien piétiné allure pour un parc riverain. Coincé entre la 132 et le fleuve, là où la ville désirait enfouir son intercepteur, le maigre ruban de terre d'à peine quelques mètres de large, accueillera à la fois cyclistes et piétons. Les premiers sur une piste faite de poussière de pierre et les seconds sur une promenade de bois construite en porte-à-faux. En fait, la « fenêtre sur le fleuve » sera tout autant une « fenêtre sur l'autoroute ». Avec comme arrière-scène l'usine Weston, le mur de la 132 et le ronronnement des pots d'échappements, on peut douter un instant que les citoyens y retrouveront le « havre de tranquillité » tant souhaité.

On se demande également quel sera l'effet sur la promenade de bois du calcium refoulé sur la piste lors du déblaiement de la neige sur l'au-

Voir page 8 : Longueuil



Photo Louise Lemieux

Dans sa partie la plus étroite, entre la route 132 et le fleuve, la fenêtre sur le fleuve sera constituée d'une piste cyclable et d'une allée pour la randonnée pédestre.

AUJOURD'HUI

LANGÉ ANTINUCLÉAIRE

Après sa réélection, samedi, le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a réaffirmé avec force ses convictions antinucléaires. Page 5

REAGAN : OUI AUX CONTRAS

Tout en exprimant son soutien au plan de paix centraméricain, le président Reagan maintient son appui aux Contras. Page 5

LA PLUS GRANDE BOURSE DU MONDE

Dans son deuxième article sur le Japon, Jean Chartier explique que la Bourse de Tokyo est devenue la bourse numéro 1 au monde. Page 11

MANSELL PREND SA REVANCHE

Le Britannique Nigel Mansell a pris sa revanche en remportant le Grand Prix d'Autriche de Formule 1, hier sur le circuit de Zeltweg. Page 15

LES EXPOS TRIMENT DUR

Grâce à leur victoire de 10-7 sur les Pirates de Pittsburgh, hier, les Expos se sont approchés à 4 matchs des Cards de St. Louis et de la tête de leur division. Page 16

Le silencieux

JE NE comprends pas qu'on puisse être fier de ses origines lorsqu'on s'applique à démontrer qu'on est parti de rien.

Les rêves ne tiennent pas debout pour la bonne raison qu'on les fait couchés.

Quand je mourrai, je ne veux pas que vous pleuriez, sauf si ça vous amuse.

Le métier des armes ne garantit pas la sécurité contre les accidents de travail.

— ALBERT BRIE

Tant que l'OTAN n'aura pas de solution de rechange Le PM norvégien demande au Canada de remplir ses engagements militaires

BONN (AFP) — Le premier ministre norvégien, Mme Gro Harlem Brundtland, demande au Canada de continuer à remplir ses engagements de protection militaire envers la Norvège, tant que l'OTAN n'aura pas trouvé une solution de rechange, dans une interview que doit publier aujourd'hui le quotidien ouest-allemand Die Welt.

Le Canada a annoncé qu'il ne

pourrait plus maintenir sa brigade d'intervention rapide affectée à la Norvège, qui y effectuait chaque année des manoeuvres, au profit d'un redéploiement de ses forces, essentiellement en RFA.

Mme Brundtland souligne que la Norvège, l'un des deux seuls pays de l'OTAN avec la Turquie à avoir une frontière commune avec l'URSS, ne peut assurer seule sa défense.

« Le Canada doit reconsidérer sa

décision, ou tout au moins continuer à remplir ses engagements, jusqu'à ce que l'OTAN ait trouvé une solution alternative », dit Mme Brundtland citée par Die Welt. « La balle est dans le camp de l'OTAN », ajoute-t-elle.

Interrogée par Die Welt sur le fait de savoir si la France pourrait prendre le relais du Canada en Norvège, Mme Brundtland répond : « Je crois que cette idée vient du quartier-général de l'OTAN à Bruxelles. Nous étudierons toutes les propositions constructives que l'OTAN soutient ».

Une rumeur selon laquelle la France, qui est membre de l'OTAN mais ne fait pas partie de son commandement militaire intégré, pourrait se substituer aux forces canadiennes en Norvège, avait couru il y a quelques mois à Bruxelles et certains journaux ouest-allemands en avaient fait état. Mais Paris n'a jamais apporté le moindre début de confirmation à cette rumeur.

45 ans après Dieppe

Le Canada n'oublie pas

QUÉBEC (PC) — Le Canada participera aux cérémonies qui marqueront, le 19 août, le 45^e anniversaire du raid sur Dieppe, au Nord de la France, durant la deuxième guerre mondiale.

M. George Hees, ministre des Anciens combattants dans le gouvernement fédéral et lui-même ancien militaire qui a combattu à la bataille de Normandie, en 1944, sera à la tête d'une délégation formée de 56 personnes la plupart ayant fait partie d'une unité canadienne lors de ces événements du raid de Dieppe en 1942.

M. Hees sera accompagné de son sous-ministre, M. David Broadbent, de deux sénateurs et de trois députés appartenant à chacun des partis officiels à la Chambre des Communes.

Si la commémoration du 19 août est le principal but du voyage, le programme prévoit plusieurs autres cérémonies dites du souvenir.

En fin de semaine, la délégation canadienne s'est déjà rendue au cimetière de guerre de Brookwood, au mémorial des Forces aériennes du Commonwealth à Runnymede, à Eastbourne au monument des Ingénieurs canadiens. A chacun de ces endroits, une cérémonie du souvenir s'est déroulée.

Le départ de Dieppe aura lieu demain. Cette journée sera ponctuée par différentes manifestations dont une vigile au cimetière canadien de Dieppe.

Mercredi, 19 août, sera la grande

journée et on verra la délégation canadienne aux côtés d'Anglais, de Français et d'Américains. Au programme : des défilés, des cérémonies dans des cimetières militaires, dépôts de fleurs et réception civique.

Le raid de Dieppe a touché d'autres villes en cette tristement célèbre journée du 19 août 1942. Ainsi, honorera-t-on Pourville, Puys, Varengeville, Sainte-Marguerite, Saint-Martin-en-Campagne et Bervenal. Le retour au pays de cette délégation est prévue pour la semaine prochaine.

Un de ceux qui a pu revenir de ce terrible conflit mondial de 1939-1945, M. Jean-Marie Bélanger, de Sainte-Foy, et qui a participé au raid du 19 août 1942, se demande encore pour sa part si l'opération était justifiée.

Aujourd'hui âgé de 70 ans, et hospitalisé au Centre hospitalier de l'Université Laval, il est entré jeune dans la Marine royale du Canada. Dès la déclaration de la guerre en 1939, il a joint les rangs de l'armée active.

Le 18 août, un message lui parvenant de la base navale d'Halifax lui ordonne de se diriger vers la côte française. Aux petites heures du jour, se souvient M. Bélanger, les troupes étaient rendues et, commençant le débarquement des hommes et de leur matériel. Les Allemands, dissimulés dans la falaise, devaient vite faire feu sur eux. Des 4,963 Canadiens partis d'Angleterre pour cette bataille, 2,210 y ont laissé leur vie.

Politique familiale

Le nouveau ministre promet des mesures pour l'automne

CAROLE BEAULIEU

« À moins d'imprévu », le gouvernement du Québec adoptera des mesures en matière familiale lors de la prochaine session parlementaire, a déclaré hier au DEVOIR le nouveau ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, M. Robert Dutil.

« On ne réglera pas tout les problèmes, met-il en garde. Mais certaines mesures seront prises. » Cette promesse a été reprise hier par le premier ministre Robert Bourassa lors d'une conférence de presse tenue à la fin du 5^e Congrès des jeunes libéraux.

Nommé vendredi dernier lors du caucus des députés du PLQ tenu à Rivière-Ouelle, M. Dutil répondait ainsi aux groupes familiaux qui se sont inquiétés au

cours des derniers jours des nouveaux délais que pourrait imposer au dossier l'arrivée « d'un autre ministre ». Le projet d'une politique familiale québécoise a déjà été traité par trois ministres successifs.

M. Dutil a indiqué qu'il compte rencontrer tous les intervenants au cours des prochaines semaines et déposer prochainement un plan d'action. Il confie avoir fait beaucoup de lecture sur le sujet. Le travail accompli est « considérable », dit-il et il n'a pas l'intention de repartir à zéro.

M. Dutil convient que ces nouvelles consultations peuvent s'avérer un « exercice difficile » pour ceux et celles qui l'ont déjà fait précédemment, mais il affirme qu'il effectuera rapidement « son rattrapage ». Il admet cependant devoir lutter contre l'image

d'homme d'affaires froid et dur que certains médias lui ont déjà accolée. En dix ans d'action politique au niveau municipal il a eu, dit-il, amplement l'occasion de travailler dans le domaine social.

M. Dutil a rejeté toute hypothèse de conflit entre lui et Mme Thérèse Lavoie-Roux, l'actuelle ministre de la Santé et des Services sociaux, et ex-détentrice du dossier de la famille. « C'est à sa demande, a-t-il rappelé, que le gouvernement a nommé un nouveau responsable. »

Rappelant que la politique familiale est un « dossier de concertation », M. Dutil estime que c'est sans doute sa facilité à se concerter — aussi bien avec les ministères — en cabinet social qu'avec ceux à caractère économique — qui lui a valu cette nomination.

Le Comité inter-Églises dénonce les abus du projet de loi sur les réfugiés

(LE DEVOIR) — Les représentants du Comité inter-Églises craignent que le nouveau projet de loi C-84 sur les réfugiés fasse en sorte que les Canadiens soient considérés comme des criminels. De plus, il pourrait favoriser l'expulsion de réfugiés potentiels sans que ces derniers n'aient pu se faire entendre.

Dans un communiqué commun, les membres de l'organisme servent une sévère mise en garde contre ces graves abus. Le Comité inter-Églises regroupe des représentants des Églises catholique romaine, épiscopale et Unie, de mennonites et des Églises chrétiennes réformées. Selon l'organisme, le nouveau projet de loi contient diverses dispositions qui pourraient faire en sorte que des organismes d'Églises et toute autre personne aidant les requérants au statut de réfugiés

soient effectivement considérés comme des criminels.

Il s'agit de plus de dix articles du projet de loi voulant que « toute personne qui, sciemment, organise, incite, aide ou encourage » une personne à venir au Canada sans qu'elle soit munie d'un visa en cours de validité, commet une infraction et est passible d'amendes et d'emprisonnement. Dans l'esprit du comité, fait-on valoir, cela veut dire que des organismes d'Église qui aident des requérants au statut de réfugiés aux frontières du Salvador et du Guatemala sont coupables d'une offense et passibles d'amendes, d'emprisonnement et de saisie de leurs véhicules. On fait remarquer que dans ce cas, les requérants au statut de réfugiés se seraient légalement prévalus d'un statut de réfugiés à la frontière de leur pays respectif sans

pour autant avoir reçu de visa de l'ambassade canadienne.

« Les nouveaux articles 95.1 et 95.2 du projet de loi pourraient être perçus comme une façon de réprimer l'action humanitaire des Canadiens sans pour autant affecter les profiteurs sans scrupule qui, par exemple, ont organisé le mouvement des faux réfugiés portugais, écrivent les auteurs du communiqué. Les vastes initiatives relatives aux faux requérants sont toujours venues de pays qui n'ont pas besoin de visa et qui émettent habituellement des passeports valides. »

Le comité déplore en outre que le législateur n'ait pas prévu de dispositions précises pour freiner les abus de l'entrée clandestine, de fraude et ou de fausses demandes de réfugiés, seul le débarquement en mer, une activité qui se produit rarement, fai-

sant l'objet d'une sanction spécifique dans le nouveau projet de loi.

Par ailleurs, d'autres articles du projet de loi C-84 vont permettre l'expulsion de vrais réfugiés avant même qu'ils n'aient pu se faire entendre.

Les Églises chrétiennes du Canada soulignent qu'elles ont toujours été fières de pouvoir conseiller celles des États-Unis quant au processus d'entrée légale des requérants au statut de réfugiés au Canada. « Après l'adoption du Bill C-84, une telle action pourrait être considérée comme une offense », commentent-elles en se disant plus enclines à sauver des vies humaines que d'obéir à la loi.

Enfin, les signataires jugent que le gouvernement a agi avec trop de rapidité, « dans un climat émotif » dans la préparation d'un projet de loi qui, s'il est adopté, sera de nature à empirer la situation plutôt qu'à l'améliorer. Le texte est signé de Gisèle Turcot (Église catholique romaine), George Cram (Église épiscopale), Tony Clarke (Conférence des évêques catholiques du Canada), Bill Janzen (Comité central des mennonites), Arie Van Eek (Conseil des Églises chrétiennes réformées du Canada), Helga Jurtz Harder (Église Unie du Canada) et Nancy Pocock (La Société des amis).

EN BREF...

147 appels éplorés le même jour!

BOCA RATON (États-Unis), (AFP) — Un amoureux éconduit avait téléphoné jusqu'à 147 fois dans la même journée à sa belle pour obtenir d'elle un rendez-vous : il dort désormais en prison, sous le coup d'une inculpation pour harcèlement sexuel, a-t-on appris hier auprès de la police. Son avocat a mis en doute la possibilité que Daniel Katz, 30 ans, de Boca Raton (Floride), ait pu composer autant de numéros en une seule journée. Mais la réalité des faits est attestée par la compagnie de téléphone régionale. Selon la police, l'objet de la flamme du jeune homme — une jeune femme qui avait accepté deux ou trois fois de sortir avec lui l'an dernier, et que depuis il couvrait de fleurs et de cadeaux — serait au bord de la dépression nerveuse, après sept mois d'appels intempestifs.

L'empoisonneuse de Pékin

PÉKIN — (AFP) — Une employée de magasin chinoise a été exécutée pour avoir empoisonné 186 personnes, a annoncé hier le Quotidien du Peuple. Lin Yuerong avait été condamnée à mort en juin dernier après avoir été reconnue coupable d'avoir injecté des engrais toxiques dans une fournaise de gâteaux dans la pâtisserie où elle travaillait, a rappelé le journal. 186 personnes avaient été intoxiquées et nombre d'entre elles avaient été hospitalisées, selon le Quotidien du Peuple. L'intéressée, dont l'âge n'a pas été précisé, avait agi par esprit de revanche après s'être disputée avec son patron, a ajouté le journal.

Pour la pub-télé des préservatifs

WASHINGTON, (AFP) — 64 % des Américains sont favorables à la diffusion de publicité pour les préservatifs à la télévision, avant tout en raison de leur rôle dans la prévention de la transmission du SIDA, révèle un sondage publié hier par une agence de presse américaine. Les adversaires de cette mesure soulignent d'abord (28 %) que « la télévision n'est pas le média le mieux adapté » à ces publicités et que « les enfants risqueraient de s'y trouver confrontés » (19 %). A 70 %, les Américains pensent que cette publicité ne favoriserait pas une plus grande activité sexuelle des adolescents. Le chef des services de santé américain, M. Everett Koop, s'était prononcé en faveur de ce type de publicité, mais aucune chaîne ne les diffuse actuellement.

La SIDA et la communion

Nairobi, (AFP) — Soucieuses de « lutter contre la propagation du SIDA », les responsables de l'Église anglicane d'Ouganda ont supprimé le partage de la communion au même calice, rapportait hier The All Africa Press Service (APS). Cette mesure, indique le bulletin d'informations religieuses publié à Nairobi, a été prise par l'évêque Misairi Kawuma qui a ordonné aux prêtres d'offrir aux fidèles du pain trempé dans le vin, au lieu de faire circuler le calice parmi eux. Selon APS, la mesure a été accueillie avec soulagement par de nombreux croyants craignant de contracter le virus du SIDA en buvant au même récipient qu'une personne séropositive.

Vendetta en Calabre: 100e mort

REGGIO (Calabre)(AFP) — La guerre des « familles » mafieuses calabraises a fait sa centième victime en huit mois, dans la nuit du 15 au 16 août : un jeune repris de justice de 22 ans, Urbano Deraco, a été découvert hier, le corps criblé de balles, à Cittanova près de Reggio, a annoncé la police. L'assassinat d'Urbano Deraco s'inscrit, selon les enquêteurs, dans la guerre que se livrent deux clans de Cittanova, les Facchineri et les Raso-Albanesi, hostilités qui ont provoqué, à elles seules, une quarantaine de morts dans la ville calabraise, dont neuf en juillet dernier. Parmi les victimes de la criminalité calabraise figurent également le maire de Gioia Tauro près de Reggio, Vincenzo Gentile, démocrate-chrétien, assassiné dans un guet-apens le 8 mai dernier, le vice-principal du lycée technique de Polistena, ainsi que, à Reggio même, 21 hommes appartenant à deux clans rivaux, les Stefano et les Inerdi. Le bilan des huit premiers mois de l'année en Calabre marque une aggravation sensible de la criminalité par rapport à l'an dernier, où le nombre de morts s'élevait, au 15 août, à 70.

PAR CAMILLE BEAULIEU

Val d'Or (PC) — Le Québec profitera de la conférence des ministres de l'Énergie et des Ressources du Canada, les 21, 22, 23 août prochain à Saint-Jean de Terre-Neuve, pour chercher un consensus des provinces sur certains dossiers, notamment le maintien du régime des actions accréditives, l'exportation du niobium, et l'utilisation sécuritaire de l'amiant.

Le ministre délégué aux Mines, M. Raymond Savoie, a confirmé en entrevue à la Presse Canadienne, que son dossier majeur lors de cette rencontre sera celui des accréditives, et l'objectif, d'obtenir un sursis du fédéral à l'abolition annoncée pour le 1^{er} juillet 1989 dans le récent Livre blanc du ministre des Finances, M. Michael Wilson.

Dans un premier temps, le ministre québécois déposera trois rapports auprès de ses collègues. En premier lieu viendra le rapport qu'il a personnellement commandé à la firme Martineau Walker et qui, dans l'ensemble, confirme les prévisions pessimistes du ministère de l'Énergie et des Ressources sur l'impact négatif du retrait fédéral du régime des accréditives sur l'industrie québécoise de l'exploration minière.

M. Savoie déposera également un document interne de son ministère et un rapport provenant du gouvernement du Québec, tous deux commentant dans le même sens les impacts de la réforme fiscale sur l'économie de la province.

A l'issue de cette séance d'information, le ministre québécois recom-

mandera que le gouvernement fédéral décrète un moratoire de trois ans, donc un maintien de la participation d'Ottawa à 133 1/3 % dans le régime des accréditives, jusqu'en 1991.

Ce délai, espèrent le ministre et ses conseillers, devrait permettre le démarrage de l'industrie minière québécoise, particulièrement en Abitibi-Témiscamingue, dans la Fosse du Labrador, au sud de Chapais-Chibougamau, peut-être même en Gaspésie. Par la suite, a confié M. Savoie, l'industrie serait en mesure de s'autofinancer, sans recourir aux revenus provenant d'abris fiscaux.

Malgré certains éléments négatifs, comme les mesures sur les gains de capital, les pertes sur placements et l'impôt minimum, a dit le ministre, le maintien des accréditives devrait permettre au moins la réalisation de projets actuellement au stade de l'exploration.

Le Québec devrait aussi tenter d'obtenir un appui des ministres présents, pour réclamer du fédéral l'abolition de l'actuelle taxe de 4 % à l'exportation du niobium.

Il s'agit d'un métal utilisé dans certains alliages pour alléger et renforcer le fer. Des alliages de niobium sont utilisés pour la fabrication commerciale de puissants aimants entrant dans la composition d'équipements de haute technologie. Le Québec exporte du niobium aux USA.

Enfin, le ministre Savoie entend demander à ses collègues de hâter leur ratification de l'entente de Genève sur l'utilisation de l'amiant. Certaines provinces tarderaient à procéder dans ce dossier.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Fait LE DEVOIR pour le croire!

GRILLE DE PARUTION 1987

11 SEPTEMBRE Le Devoir Économique <i>L'exportation et le transport</i>	16 OCTOBRE Le Devoir Économique <i>Les assurances</i>
13 NOVEMBRE Le Devoir Économique <i>Les communications et les télécommunications</i>	11 DÉCEMBRE Le Devoir Économique <i>Perspectives Économiques '88</i>

Pour information ou réservations publicitaires
(514) 842-9645
Pour réserver vos exemplaires supplémentaires:
(514) 844-3361

LES 5+5 SPÉCIAL D'ÉTÉ

DANS LES ANNONCES CLASSÉES

DU DEVOIR 286-1200



Les chutes Niagara étaient un des « points sacrés » de la « convergence harmonique ». Environ 750 personnes se sont rendues à la cérémonie de Goat Island, près de Niagara Falls.

Réunies par milliers, pour tenter de sauver le monde

NEW YORK (AFP) — Des milliers de personnes se sont réunies dans la nuit de samedi à dimanche à Central Park, à New York, pour attendre le lever du soleil et atteindre une « convergence harmonique », destinée à conjurer les forces néfastes par un immense chant d'amour.

L'événement a pour origine les théories d'un historien américain de l'art, féru de religion maya et aztèque, José Argüelles. Selon lui, la terre entrerait hier dans une nouvelle « phase vibrationnelle » qui risque d'être apocalyptique. Il faut qu'au moins 144,000 personnes (chiffre tiré d'une légende des indiens Hopis) communiquent au même moment à travers le monde pour sauver l'humanité.

Argüelles base sa théorie, jugée complètement farfelue par nombre de scientifiques, sur les calendriers maya et aztèque. Dimanche, affirme-t-il, a une double importance: ce jour marque le début d'un cycle qui pourrait bien être le dernier et

qui va jusqu'en 2,012. D'autre part, les neuf planètes du système solaire forment un triangle équilatéral, une configuration qui se reproduit pour la première fois depuis 23,412 ans.

Des rassemblements étaient prévus hier et lundi dans une douzaine de sites sacrés, des « points d'acupuncture », comme au Machu Pichu (Pérou), au mont Fuji (Japon), près des grandes pyramides d'Égypte, ou encore en Amérique au Grand Canyon et près des chutes du Niagara.

A Central Park, alors que l'aube blanchit, ils sont plusieurs milliers. Un bourdonnement de voix s'élève et dans le cercle magique, plusieurs femmes soufflent dans des conques.

« Nous voulons créer un champ de confiance, aligner le vertical avec l'horizontal, faire se rejoindre l'énergie de la terre Mère et l'énergie des corps célestes », explique une jeune femme fluette qui fait office de grande prêtresse.

Les participants se donnent la main. L'incantation s'amplifie. Il faut

qu'à 06h07 locales, quand le soleil se lève, les vibrations soient au paroxysme. Une odeur d'encens et de marijuana plane. La cérémonie qui doit préparer la venue d'un nouvel âge a résolument un côté années 60.

Les premiers rayons du soleil commencent à poindre. Une femme offre une prière: « Mon rêve est que nous découvriions une nouvelle façon de vivre, sans haine, sans conflits. Nous avons besoin d'aide ». Un vol d'oiseaux traverse le ciel. L'assistance en extase applaudit.

Une discussion surgit pour savoir s'il faut continuer à méditer en silence ou écouter des discours et des chansons. Un homme proclame qu'il faut absolument respecter le silence pendant encore au moins deux heures. Son avis prévaut.

Puis le parc reprend peu à peu son aspect habituel du dimanche. Cyclistes et coureurs à pied s'activent déjà tandis que certains des contemplatifs, épuisés, prennent tranquillement leur petit-déjeuner sur l'herbe.

Dans les Bois-Francs

Une brise néfaste souffle sur l'industrie du meuble

VICTORIAVILLE (PC) — Un vent d'inquiétude souffle sur l'industrie du meuble dans la région des Bois-Francs.

Sur la cinquantaine d'entreprises manufacturières dans ce champ d'activité, trois ont fermé leurs portes ou s'apprêtent à le faire alors qu'une quinzaine d'autres fonctionnent au ralenti.

La faillite en juillet de Meubles Vic-Craft (1986) Inc. qui employait 28 employés et fabriquait du mobilier de chambres à coucher et de salles à

manger en chêne, la cessation des activités en juin chez le fabricant de mobilier de cuisine et de chambres à coucher en bois massif, Industries Victoriaville (125 ouvriers), et la fermeture volontaire en septembre de l'usine du fabricant de mobilier de salon, Sièges Victoriaville (21 travailleurs), aura entraîné la perte de 174 emplois.

Ce nombre représente plus de 10 % des 1,646 emplois générés dans la région par l'industrie du meuble.

En 1986, la région de Victoriaville était la troisième au Québec à être la plus industrialisée, au prorata de la population. L'industrie manufacturière fournissait 10,244 emplois. De ce nombre, 16 % provenaient du secteur du meuble.

Les difficultés que rencontre l'industrie du meuble, suscitent de vives inquiétudes. C'est la première fois que la région des Bois-Francs connaît des fermetures d'usines dans ce secteur, depuis 1984. Cependant, on

est encore loin de la débandade de 1981 alors que la récession économique avait provoqué la perte de 1,000 emplois.

Commentant la situation, le directeur de la Corporation de développement économique des Bois-Francs, M. Yves Dallaire, refuse de prendre panique. Selon lui, les compagnies qui ont fait faillite ou fermé les usines, sont des entreprises qui avaient été relancées, qui avaient négligé de se recycler dans des spécialités ou de moderniser leurs équipements de production, ou qui n'avaient pas les reins assez solides pour le faire.

Ces fermetures étaient devenues inévitables en raison de l'effondrement du marché du meuble en bois massif, a-t-il expliqué. A Daveluyville, la compagnie Les Meubles Daveluyville Ltée qui emploie 250 syndiqués, interromp occasionnellement sa production pour s'ajuster à un marché à la baisse.

Une tour s'effondre

TORONTO (PC) — Une tour de communications d'une hauteur de 100 m s'est effondrée samedi tard en soirée, provoquant jusqu'à hier soir des interférences dans les signaux de télévision et les appels téléphoniques interurbains en provenance de Toronto.

Les câbles de soutien de la tour ont été sectionnés au moyen d'une torche à éthylène, a indiqué la police, qui a estimé les dégâts à \$ 4 millions.

Un porte-parole de Bell Canada a fait savoir que certains abonnés se sont butés à des signaux de ligne occupée au cours de la journée alors que des routes de remplacement étaient établies, mais, a-t-il indiqué, le service normal était rétabli hier, à l'heure du souper.

La tour, située à Williamsburg, en Ontario, servait principalement à la transmission des appels téléphoniques interurbains entre Toronto et Montréal ainsi qu'entre Toronto et les Maritimes.

Une enquête sur l'effondrement a été entreprise, a fait savoir la police.

La campagne électorale en Ontario

À quelques heures du débat télévisé

TORONTO (PC) — Pendant que ses adversaires libéral et conservateur s'escrimaient, en fin de semaine, à paraître le mieux possible avant la tenue du débat télévisé, le leader néo-démocrate Bob Rae a introduit un tout nouvel élément de discussion dans la campagne électorale en Ontario: il a promis qu'un gouvernement néo-démocrate réserverait \$ 30 millions pour un programme d'information et de prévention du syndrome de déficience immuno-acquise.

Participant, samedi, à un atelier de spécialistes du SIDA, M. Bob Rae a convenu que la question de cette maladie revêt un caractère particulier, très ardu à discuter.

« Nous parlons de sexualité, nous discutons d'orientation sexuelle, a dit le chef démocrate ontarien. Nous abordons un sujet dont on ne devrait pas, d'après l'opinion générale, discuter publiquement. »

La promesse de M. Rae d'accorder un budget de \$ 30 millions, sur une période de trois ans, constitue néanmoins un bond spectaculaire par rapport à la somme de \$ 1,2 million déjà accordée à la lutte contre le SIDA dans le présent budget provincial ontarien.

Ce qui a amené M. Rodney Polich, atteint personnellement de la maladie, à lancer lors du débat de samedi: « M. Rae, vous avez mon vote. »

Pendant ce temps-là, les deux autres chefs politiques ontariens préparaient en douce leur participation au débat télévisé prévu pour ce soir, à compter de 19h30, sur les réseaux

CBC et CTV. En fait, le premier ministre libéral sortant David Peterson et le chef conservateur Larry Crossman se sont limités presque à des bains de foule tout au long de la fin de semaine.

Pour les trois adversaires, ce débat constitue une occasion propice qui devrait leur permettre de marquer des points dans l'opinion de l'électorat.

A l'heure actuelle, selon le plus récent sondage, celui de la firme Angus Reid, M. Peterson est largement en tête, avec 54 % des intentions de vote. Il est suivi par M. Rae, avec 27 %, et par le leader conservateur qui n'a que 17 %.

La bataille que livre depuis la publication du dernier sondage le premier ministre sortant, c'est celle de voir à ce que ses troupes ne dorment pas sur les lauriers que prêtent les sondages au Parti libéral ontarien.

Pour sa part, M. Grossman est obligé de veiller à ce que ses organistes politiques ne soient pas enclins à se décourager: c'est la première fois au cours des 80 dernières années que les conservateurs ontariens se retrouvent aussi bas dans l'opinion publique.

Quant à lui, M. Rae considère qu'il a beau jeu, confortablement installé en deuxième position. C'est la raison pour laquelle il n'hésite pas à amener dans la campagne électorale de nouveaux sujets de discussions, comme celui du SIDA.

Le chef néo-démocrate obtient par ailleurs la faveur des partisans d'un meilleur environnement, surtout après la publication des résultats d'un questionnaire auquel ont répondu les trois chefs et qui avait été préparé par une coalition de 22 associations environnementalistes.

Ce questionnaire abordait une foule de sujets, allant de l'énergie nucléaire aux territoires provinciaux de coupe forestière. M. Rae a obtenu

une note de 17 sur 18 alors que M. Grossman a mérité une note de passage de 11 points sur 18. Et c'est le premier ministre sortant David Peterson qui s'est classé « dernier de classe » qui, selon l'évaluation de la coalition environnementaliste, n'a donné que huit bonnes réponses et a eu le plus haut taux d'indécision.

A cause de la piètre note que M. Peterson a obtenue dans le cadre du questionnaire, la coalition a conseillé aux électeurs ontariens de ne pas croire qu'un gouvernement libéral réélu « se révélerait comme un bon chien de garde pour la préservation de l'environnement et de la santé des Ontariens ».

Résultats

La Mini Tirage du 87-08-14

NUMÉROS	LOTS
268542	50 000 \$
68542	5 000 \$
542	250 \$
42	25 \$
26854	1 000 \$
2685	100 \$
268	10 \$

1 lot boni de 25 000 \$
316C812 (non décomposable)

5 lots bonis de 5 000 \$ chacun (non décomposables)

434B756	535C123
581E498	601E388
	795E017

200 lots bonis de 500 \$ chacun (non décomposables)

133A604	770A806	775B852	500C030	445D455	374E785
204A780	787A590	794B152	511C842	498D211	398E252
214A371	889A620	811B948	523C287	513D123	427E168
264A178	106B293	815B658	539C047	571D613	439E068
267A071	119B841	817B969	591C514	634D067	450E871
270A090	129B357	820B494	605C810	642D899	460E766
296A658	130B168	831B707	624C253	644D114	470E734
298A787	156B774	847B478	641C998	671D645	503E190
304A233	173B417	850B661	758C863	674D238	503E660
325A075	226B593	892B259	764C282	691D909	546E588
336A340	229B777	897B306	769C365	746D812	562E010
345A278	286B717	116C520	826C736	766D311	562E607
360A497	331B900	119C939	829C847	775D041	575E581
364A193	333B907	137C775	874C410	781D513	575E596
441A733	349B335	150C985	890C709	789D246	581E382
444A073	387B464	157C391	894C719	804D947	590E704
472A126	396B609	163C196	132D393	815D283	612E417
475A921	428B750	180C943	140D023	853D626	621E811
476A135	436B531	194C121	146D366	887D292	633E801
476A532	438B843	204C817	177D809	896D627	634E379
496A536	441B248	206C748	208D330	104E325	661E406
514A130	471B959	229C562	215D532	105E137	666E669
532A355	495B801	239C948	232D351	119E337	694E641
537A327	525B645	240C325	237D734	172E984	702E516
566A065	525B973	265C227	262D244	185E977	707E444
577A460	537B477	280C714	309D179	191E990	729E635
611A403	547B682	291C320	355D699	215E135	751E517
619A602	578B962	355C714	356D146	233E980	780E478
627A347	607B642	384C151	365D565	315E692	780E478
629A655	614B031	411C845	368D316	333E296	878E308
630A636	681B234	430C035	408D022	357E548	884E872
700A284	714B693	445C169	409D192	358E474	897E569
730A631	754B479	465C361	436D916	366E317	898E996
740A951	775B298				

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

206 autres lots bonis le vendredi 21 août

Résultats

Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages.

Provincial

Tirage du 87-08-14

NUMÉROS	LOTS
1197162	500 000\$
197162	50 000\$
97162	1 000\$
7162	100\$
162	25\$
62	10\$

MISE-TOT: 5 11 30 35

GAGNANTS LOTS

6/6	1	431 447,00\$
5/6+	12	6 391,80\$
5/6	153	626,60\$
4/6	6 300	56,30\$

MISE-TOT: 5 11 30 35

GAGNANTS LOTS

349	143,20\$
-----	----------

Ventes totales: 2 101 607,00\$

PROCHAIN GROS LOT APPROX: 000,00\$

RÉSULTATS ANTERIEURS

TIRAGE	NUMÉROS*
7 août	1945115
31 juillet	5616539
24 juillet	2325265
17 juillet	1426122

*NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

RÉSULTATS ANTERIEURS

TIRAGE DU	NUMÉROS
7 août	9-12-15-24-29-35 (23)
	MISE-TOT: 13-28-29-30
31 juillet	1-7-8-20-21-35 (17)
	MISE-TOT: 2-10-17-35
24 juillet	5-10-13-25-30-31 (12)
	MISE-TOT: 9-12-13-30
17 juillet	2-4-12-18-33-34 (22)
	MISE-TOT: 5-7-17-34

6/49 Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Quotidienne

Tirage du 87-08-15

10 14 21 31 34 49

No. complémentaire: 44

GAGNANTS LOTS

6/6	1	2 218 579,10\$
5/6+	6	139 688,30\$
5/6	245	2 616,00\$
4/6	12 575	98,00\$
3/6	257 803	10,00\$

Ventes totales: 16 684 902,00\$

Prochain tirage: 87-08-19

Gros lot (approx.): 1 400 000,00\$

RÉSULTATS ANTERIEURS

TIRAGE DU	NUMÉROS
12 août	1-4-13-16-30-31 (36)
8 août	14-18-26-39-41-49 (38)
5 août	17-29-32-41-42-43 (37)
1er août	1-4-20-28-44-47 (21)
29 juillet	10-26-31-36-39-46 (2)
25 juillet	2-11-22-23-32-40 (47)
22 juillet	1-8-26-32-43-49 (35)
18 juillet	3-8-40-46-47-48 (43)
15 juillet	4-17-29-38-39-45 (31)

La Mini

NUMÉROS LOTS

2 685 42	50 000 \$
6 854 42	5 000 \$
8 542	250 \$
5 42	25 \$
4 2	5 \$
2 685 4	1 000 \$
2 685	100 \$
2 68	10 \$

Tirage du 87-08-14

INTER

NUMÉROS LOTS

507738	250 000\$
07738	2 500\$
7738	250\$
738	50\$
38	10\$

Tirage du 87-08-14

NUMÉROS non-décomposables

369515	968433	729056
	25 000\$	
	NUMÉROS MOBILES	
25260	1689	246
2 500\$	250\$	50\$

Super Loto Le billet donne droit à deux tirages consécutifs

Tirage du 87-08-16

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
1625767	1 000 000\$	2128970	1 000 000\$
625767	100 000\$	128970	100 000\$
25767	5 000\$	28970	5 000\$
5767	250\$	8970	250\$
767	50\$	970	50\$
67	10\$	70	10\$

DIFFUSION DES TIRAGES: 20H27 A RADIO-QUÉBEC

RÉSULTATS ANTERIEURS

TIRAGE DU:	NUMÉROS*	NUMÉROS*
7 juin	1512626	1556548
24 mai	1625325	2468754
10 mai	2027694	2985660
26 avril	1297505	1682102

* NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Congrès des vétérinaires: 4,500 sont présents

MONTREAL (PC) — Le palais des congrès de Montréal accueille depuis samedi quelque 4,500 congressistes venus participer au 23e congrès mondial vétérinaire qui se termine le 21 août.

Les vétérinaires venus de partout discuteront de « l'utilisation rationnelle des ressources animales ».

Plus de 730 conférences seront prononcées au cours de l'événement, 300 présentations sur vidéos pourront être visionnées et quelque 350 affiches seront présentées. Environ 350 exposants commerciaux ou institutionnels y feront connaître leurs produits et leurs services.

Pour ce premier congrès mondial vétérinaire tenu en Amérique du Nord depuis trente ans, le comité organisateur, dont fait partie le Dr Jean Pierard, responsable du programme scientifique, a constitué ce qui serait selon ce dernier le plus imposant programme de l'histoire de cette manifestation.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIES

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél. (514) 934-0272
Télex 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Brevets
Marques de commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Facsimile (514) 288-8389

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'armée libyenne subit de nouveaux revers dans le nord du Tchad

N'DJAMENA (AFP) — L'armée libyenne a tenté de tirer des leçons de ses déroutes de l'hiver dernier au Tchad et de changer ses méthodes de combat, mais cela ne lui a pas évité de subir deux nouveaux revers en une semaine, constate-t-on à N'Djamena.

Au cours de deux batailles qui se sont terminées par sa défaite les 8 et 14 août, l'armée libyenne a abandonné 820 cadavres et 201 prisonniers dans l'extrême nord du Tchad, selon des bilans établis par l'état-major tchadien et confirmés de sources occidentales.

Le samedi 8 août, elle a perdu la localité d'Aouzou qu'elle occupait depuis 1973, sur le versant nord du massif du Tibesti, à une centaine de kilomètres de la frontière internationalement reconnue séparant le Tchad et la Libye. Bilan : 650 soldats libyens tués et 147 capturés contre 17 combattants tchadiens tués et une cinquantaine de blessés.

Vendredi dernier, les Libyens ont lancé une offensive aéro-terrestre pour reprendre ce village d'Aouzou qui a donné son nom à une bande de territoire de 112,000 km² revendiquée par Tripoli. Ils y ont engagé « une brigade et deux bataillons de parachutistes-commandos constitués à la manière britannique, soit 3,000 hommes environ », a indiqué le président tchadien, M. Hissène Habré, samedi à l'AFP. Cette attaque a été repoussée et s'est soldée par 170 soldats libyens tués et 54 faits prisonniers, les Tchadiens ne déplorant officiellement qu'un mort et quelques dizaines de blessés.

Pourtant, instruite par ses défaites des mois de janvier et mars derniers, l'armée libyenne s'est efforcée de modifier ses méthodes de combat et

de les adapter à celles de ses adversaires, voire de s'en inspirer, constatent les militaires tchadiens et les experts occidentaux.

Tout d'abord, l'examen de la liste des matériels détruits ou récupérés par les Tchadiens au cours de ces deux batailles montre que l'armée libyenne y a engagé des engins beaucoup plus légers que ceux utilisés à profusion dans un passé récent.

Ainsi, les bilans ne mentionnent pas d'artillerie lourde, alors que les canons de très gros calibre et à très longue portée figuraient en grand nombre dans les décomptes de l'hiver.

Même chose pour les lourds blindés-chenilles de fabrication soviétique : les Tchadiens n'ont détruit que 7 chars T-55 et 9 chars BMP le 8 août, et pas un seul vendredi dernier. De janvier à mars, ces monstres d'acier figuraient en quantités énormes dans les trophées que l'armée tchadienne pouvait aligner devant les caméras de télévision.

En revanche, les « pick-up » Toyota japonais équipés de canons ou de lance-roquettes multiples légers se comptent par dizaines dans les bilans des deux derniers combats.

Cela prouve, selon les experts, que l'armée libyenne a cherché à gagner en légèreté et en mobilité pour se lancer dans des affrontements rapides et rapprochés, afin de ne pas laisser à ses adversaires le monopole de la guerre de mouvement qui leur a si bien réussi jusqu'à présent.

Par ailleurs, l'utilisation de parachutistes-commandos largués peu avant le combat, et à courte distance des unités ennemies, semble nouvelle dans la tactique libyenne et entre dans le cadre, elle aussi, d'une recherche de la mobilité.

Enfin, selon le président Hissène Habré qui, pour n'être plus chef de guerre, reste à tout le moins le véritable inspirateur de son état-major, les soldats tchadiens ont eu à affronter, les 8 et 14 août, « des unités peut-être plus homogènes, très combattives et très fraîches ».

Les troupes libyennes envoyées dans le nord du Tchad seraient en effet relevées plus fréquemment que par le passé, selon des informations concordantes.

Reste que, pour le moment, la nouvelle tactique libyenne n'a pas été fructueuse. « Les Toyota, c'est bien mais ce n'est pas suffisant. Il faut savoir manoeuvrer », remarquait hier un expert occidental en poste à N'Djamena.

Depuis le 2 janvier dernier, date

de sa première grande défaite au Tchad, à Fada, dans le nord-est, l'armée libyenne a perdu près de 6,000 hommes, selon les décomptes établis par les services occidentaux de renseignement, soit environ 5,300 tués et 700 prisonniers. Tous n'étaient pas Libyens, certains étaient des immigrés enrôlés dans la légion islamique (El djeich el islami) du colonel Kadhafi.

Mais, estime un diplomate occidental, « il semble que près des deux tiers, soit 4,000, étaient de vrais Libyens ». « C'est énorme », ajoute-t-il.

De fait, sur une population évaluée à environ 3,2 millions de personnes, y compris les immigrés, la Libye ne compte que de 2,5 à 2,7 millions de ressortissants réels, selon les estimations les plus fréquentes.

Aux Jeux Panaméricains

Un athlète chilien est accusé de meurtres

INDIANAPOLIS (AFP) — Un cavalier de l'équipe équestre chilienne concourant aux Jeux Panaméricains d'Indianapolis (Indiana) a été convoqué par la justice américaine pour répondre à des accusations de « tortures et de meurtres » dont il se serait rendu coupable dans son pays en tant que militaire de l'armée chilienne dès la chute du président Allende en 1973.

L'ancien colonel Sergio Arredondo doit se présenter le mercredi 19 août devant la cour du district sud de l'État d'Indiana, à la requête du juge Larry McKinney, qui a agi sur la demande des avocats de Carmen Hertz Cadiz et Dora Guralnik Filman, épouse et mère du journaliste Carlos Berger, « disparu » en octobre 1973.

Selon le chef d'accusation, M. Arredondo est responsable d'avoir torturé et assassiné 72 personnes dont le journaliste. Plusieurs millions de dollars de dommages et intérêts ont été exigés par la défense ainsi que la confiscation de son cheval « Chalapin », avec lequel il a participé, sous un pseudonyme, aux épreuves de dressage à Indianapolis.

Son visa lui avait été accordé sans problème par les autorités américaines, contrairement à son compatriote Francisco Zuniga, ex-officier de carabiniers, sélectionné dans l'é-

quipe de tir chilienne et qui n'a pu pénétrer sur le territoire américain en raison de sa « participation à des actes politiques », selon le département d'État.

L'accusation a rappelé que M. Arredondo s'était engagé en 1973 (après la chute du président Allende) dans un groupe mobile de militaires chiliens, connu sous le nom de « Comité de la mort », qui « faisait sa propre justice lors d'exécutions sommaires » dans le nord du pays.

Dans cette « commission militaire », dirigée par le général Sergio Arellano, figurait également le capitaine Armando Fernandez Larios, condamné en mai dernier à Washington après avoir admis sa participation à l'attentat contre Orlando Letelier, ancien ministre chilien des Relations Extérieures, tué en 1976 en compagnie de sa secrétaire américaine par une bombe placée dans sa voiture, selon les avocats de la famille de Carlos Berger.

Si Sergio Arredondo ne se présentait pas devant le juge McKinney, la justice américaine pourrait décider de son arrestation, a-t-on précisé de bonne source. Actuellement le cavalier reste introuvable, et tant selon la police que son entourage, il se pourrait bien qu'il soit déjà reparti pour le Chili.

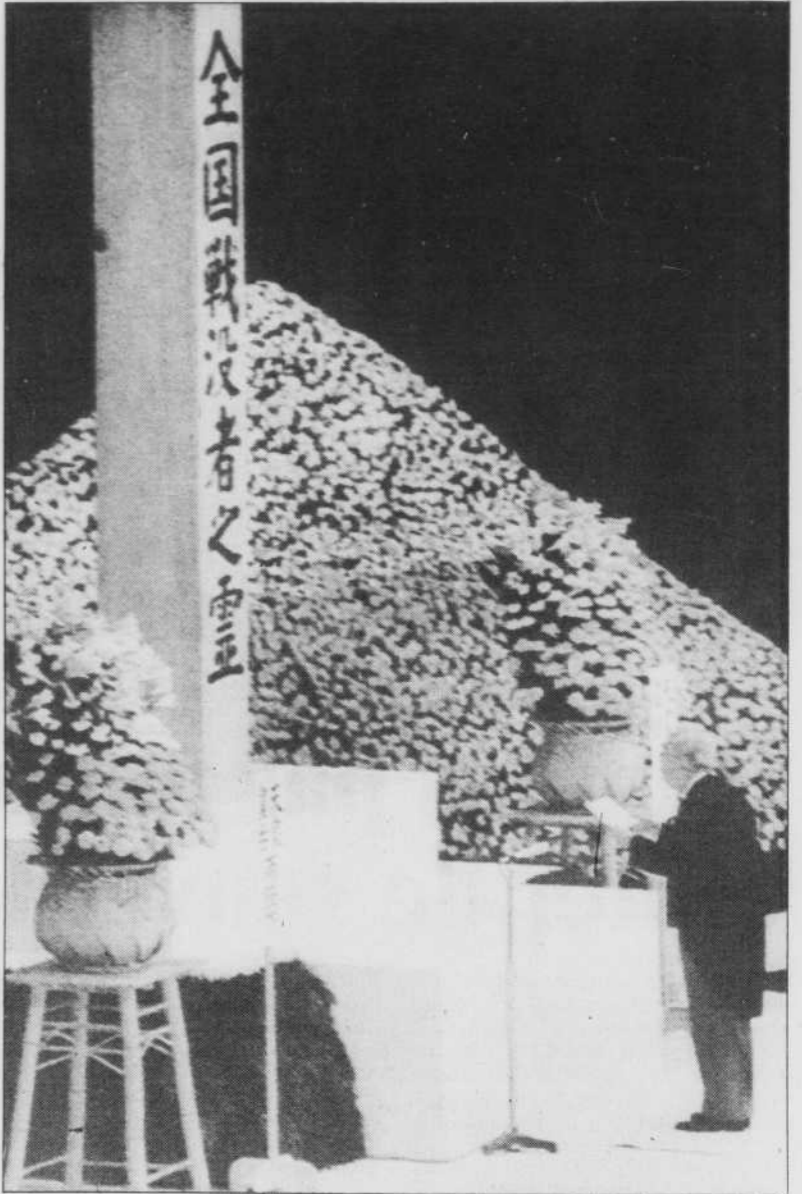


Photo AP

L'HOMMAGE D'HIRO-HITO

L'empereur Hiro-Hito du Japon a rendu hommage, samedi, aux 2,5 millions de personnes qui ont perdu la vie pendant la Deuxième Guerre mondiale. La cérémonie se déroulait au Palais des arts martiaux de Budokan à Tokyo.

Alfonsín ne veut pas être réélu

BUENOS AIRES (Reuter) — Le président argentin Raul Alfonsín a déclaré samedi qu'il ne soutenait pas une réforme constitutionnelle aux fins de rester au pouvoir parce qu'il ne souhaitait pas être réélu.

« Je ne désire pas et je ne veux pas être réélu », a dit Alfonsín à des journalistes, expliquant qu'il avait défendu les réformes constitutionnelles pour assurer la stabilité des institutions argentines, après 50 ans d'instabilité.

Alfonsín est arrivé au pouvoir en 1983, après près de huit ans de ré-

gime militaire, et son mandat expire en 1989.

Des hommes politiques de l'opposition, en campagne pour les élections législatives du 6 septembre, ont accusé Alfonsín d'avoir appuyé les réformes pour prolonger son mandat.

Des membres du Parti radical, auquel appartient le président, ont dit pour leur part qu'ils le considéraient comme le seul homme politique d'une stature suffisante pour présider aux destinées du pays au-delà de 1989.

LE MONDE EN BREF

La Norvège demande au Canada de remplir ses obligations militaires

BONN (AFP) — Le premier ministre norvégien, Mme Gro Harlem Brundtland, demande au Canada de continuer à remplir ses engagements de protection militaire envers la Norvège, tant que l'OTAN n'aura pas trouvé une solution de rechange, dans une interview que doit publier aujourd'hui le quotidien ouest-allemand Die Welt. Le Canada a annoncé qu'il ne pourrait plus maintenir sa brigade d'intervention rapide affectée à la Norvège, qui y effectuait chaque année des manoeuvres, au profit d'un redéploiement de ses forces, essentiellement en RFA. Mme Brundtland souligne que la Norvège, l'un des deux seuls pays de l'OTAN avec la Turquie à avoir une frontière commune avec l'URSS, ne peut assurer seule sa défense. « Le Canada doit reconsidérer sa décision, ou tout au moins continuer à remplir ses engagements, jusqu'à ce que l'OTAN ait trouvé une solution alternative », dit Mme Brundtland citée par Die Welt. « La balle est dans le camp de l'OTAN », ajoute-t-elle. Interrogée par le journal sur le fait de savoir si la France pourrait prendre le relais du Canada en Norvège, Mme Brundtland répond : « Je crois que cette idée vient du quartier-général de l'OTAN à Bruxelles. Nous étudierons toutes les propositions constructives que l'OTAN soutient ». Une rumeur selon laquelle la France, qui est membre de l'OTAN mais ne fait pas partie de son commandement militaire intégré, pourrait se substituer aux forces canadiennes en Norvège, avait couru il y a quelques mois à Bruxelles et certains journaux ouest-allemands en avaient fait état. Mais Paris n'a jamais apporté le moindre début de confirmation à cette rumeur.

L'ASEAN appelle à un dialogue entre le Vietnam et les Cambodgiens

BANGKOK (AFP) — Les ministres des Affaires étrangères des pays-membres de l'Association des pays du Sud-Est asiatique (ASEAN) ont appelé le Vietnam à confirmer qu'il était prêt à participer à un dialogue entre les parties au conflit cambodgien, dans un communiqué diffusé hier à Bangkok. À l'issue d'une réunion extraordinaire, organisée pour examiner une proposition indonésienne de convoquer une rencontre informelle de toutes les parties au conflit cambodgien, les ministres ont estimé que cette rencontre devrait être « suivie immédiatement par la participation du Vietnam ». Hanoï avait donné son accord à la proposition indonésienne d'organiser une rencontre « sans étiquette » entre les autorités en place à Phnom-Penh et le gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique (GCKD, coalition des trois tendances de la guérilla khmère), laquelle serait invitée le Vietnam, « à une étape ultérieure ». Les chefs de la diplomatie des six pays-membres de l'ASEAN (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie, Philippines et Brunei) ont également déclaré qu'une proposition de paix en 8 points de la résistance cambodgienne, qui comprend notamment un retrait total des troupes vietnamiennes du Cambodge et des élections libres sous contrôle international, « constituerait la base des discussions » au cours de cette rencontre. Les ministres ont précisé qu'ils attendaient « une réponse positive du Vietnam pour la tenue d'une telle réunion ».

L'Oman veut renforcer ses relations avec l'Iran

LONDRES (AFP) — Le sultan Qabous d'Oman s'est prononcé pour un renforcement des relations bilatérales avec Téhéran, lors d'une rencontre samedi à Mascate avec le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a rapporté hier l'agence de presse iranienne IRNA reçue à Londres. Selon IRNA, le sultan a souligné que le renforcement des relations bilatérales serait dans l'intérêt des deux pays du Golfe. Il a demandé à M. Velayati de transmettre ses salutations cordiales au président iranien Ali Khamenei, a ajouté IRNA. De son côté, le chef de la diplomatie iranienne, qui est arrivé samedi à Mascate pour une visite de deux jours, a transmis au sultan Qabous un message du président iranien, a encore indiqué l'agence iranienne sans révéler le contenu de ce message. Selon IRNA, les questions régionales et bilatérales étaient au centre de l'entretien entre M. Velayati et le sultan Qabous. Le ministre iranien a estimé que l'évolution actuelle dans le Golfe était la conséquence de la politique « impérialiste et expansionniste » de certaines puissances étrangères. « Mais si les États-Unis essaient de toucher à nos intérêts, nous allons nous y opposer fermement et défendre nos intérêts dans la région », a-t-il ajouté selon IRNA. Il s'est prononcé contre toute intervention étrangère dans le Golfe et a souligné que le gouvernement de Téhéran ferait tout pour atteindre cet objectif. Le même jour, M. Velayati a également été reçu par son homologue omanais, M. Yousef ben Alaoui Abdallah.

Les Tigres tamouls s'engagent à déposer toutes leurs armes demain

MADRAS (AFP) — Le principal groupe de rebelles tamouls, les Tigres de libération de l'Eelam Tamoul (LTTE) déposeront toutes leurs armes demain, en vertu de l'accord de paix signé le 29 juillet dernier entre l'Inde et le Sri Lanka, a indiqué hier à Madras (sud de l'Inde) un porte-parole des Tigres. Le mouvement avait annoncé précédemment qu'il interrompait la remise de ses armes réclamant des garanties de sécurité pour la population tamoule et la fermeture de camps militaires. Les Tigres sont revenus sur leur décision après avoir obtenu de l'Inde de nouvelles garanties que les cadres du LTTE et la minorité tamoule du Sri Lanka seraient protégés contre d'éventuelles représailles des Cinghalais, a précisé ce porte-parole. Le Parlement sri-lankais doit se réunir à partir de demain pour débattre de l'accord.

Nouvelles arrestations au Paraguay

ASUNCION (D'après Reuter) — La police paraguayenne a arrêté samedi six dissidents, portant à 20 le nombre de personnes détenues pour les empêcher de troubler les manifestations du 33e anniversaire de l'arrivée au pouvoir du président Alfredo Stroessner, ont annoncé des porte-parole de l'opposition.

Stroessner, 74 ans, a célébré cet anniversaire en assistant à un défilé militaire et à une fête marquant le 450e anniversaire de la fondation d'Asuncion.

Selon l'opposition, les dissidents, parmi lesquels le dirigeant syndical Victor Baez Mosquera, ont été arrêtés chez eux et dans la rue.

« Nous devons maintenir l'ordre public, c'est le travail de la police et c'est ce qu'elle a fait », a expliqué Mario Benitez, secrétaire particulier de Stroessner.

On indique dans l'entourage de la police que les dissidents, arrêtés entre jeudi et samedi, seront relâchés aujourd'hui. Parmi eux figure Domingo Laino, président de l'Accord national, qui regroupe des partis d'opposition. Il est revenu au Paraguay cette année après être resté cinq ans en exil.

Stroessner est devenu président le 15 août 1954, peu après avoir renversé le président Federico Chaves par un putsch militaire. Il avait été élu par un scrutin dont il était le candidat unique.

Depuis lors, Stroessner a autorisé de petits partis modérés d'opposition à participer à des élections que les principaux partis d'opposition disent truquées.

Lors d'une prochaine convention en octobre, le Parti Colorado devrait exprimer son soutien à Stroessner, âgé de 74 ans, qui se présentera probablement en huitième fois aux élections présidentielles, en février 1988.

Les principales formations d'opposition ont annoncé qu'elles boycotteraient ces élections en signe de protestation contre l'absence de garantie des droits civiques fondamentaux, dont la liberté d'expression et de réunion.

En avril, Stroessner a levé un état de siège en vigueur depuis 40 ans à Asuncion. Depuis, il y a eu quelques manifestations dont la dernière en date, jeudi.

Les mouvements d'opposition estiment que l'état de siège n'a été levé qu'en théorie et l'Accord national explique les 20 arrestations par le souci, selon lui, de Stroessner, de montrer aux invités étrangers un « pays idéal, sans problème ».

REMERCIEMENTS

La Croix-Rouge vous remercie pour tous vos dons faits dans le cadre de «Corvée-Souscription '87».

Nous pourrions ainsi continuer à faire l'impossible pour sauver des vies y compris, peut-être, la vôtre ou celle d'un être cher. Aussi, ayez toujours sur vous votre passeport-secours.

Votre appui est notre secours.

PASSEPORT-SECOURS

La Société canadienne de la Croix-Rouge

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Division du Québec

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Victoire des Travailleurs néo-zélandais aux élections législatives

Lange réaffirme avec force ses convictions antinucléaires

WELLINGTON (AFP) — Le premier ministre néo-zélandais David Lange, dont le Parti travailliste vient de remporter samedi les élections législatives, a réaffirmé hier ses convictions antinucléaires qui ont, selon lui, largement contribué à son succès électoral.

Lors d'une conférence de presse à Auckland, M. Lange a écarté un retour de son pays au sein de l'ANZUS, pacte militaire qui liait à l'Australie et aux États-Unis et dont il a été exclu l'année dernière par Washington pour avoir fermé ses ports aux navires nucléaires alliés.

« Nous n'aurons pas de relation dans le domaine militaire avec les États-Unis, ni de relation dans le domaine nucléaire », a-t-il affirmé.

Selon les observateurs, les électeurs ont marqué leur approbation de cette politique.

Avec 56 sièges, contre 41 à l'opposition, le gouvernement a conservé une majorité parlementaire de 15 sièges en dépit d'un glissement de deux pour cent de l'électorat travailliste vers l'opposition.

Le chef de l'opposition, M. Jim Bolger, avait déclaré qu'il était possible de réintégrer l'ANZUS, en ayant confiance que les États-Unis n'envairaient pas de navires nucléaires dans les eaux néo-zélandaises.

Tout au long de sa campagne, M. Lange a répété que les États-Unis, avec leur principe de ne jamais annoncer si leurs navires sont ou non équipés d'armes nucléaires, risquaient de violer le statut dénucléarisé de la Nouvelle-Zélande en cas de visite de ces bateaux.

Les observateurs soulignent que la réélection d'un gouvernement travailliste pour un deuxième mandat, ce qui ne s'était plus produit depuis 1938, aboutissait à un renforcement de l'axe antinucléaire dans la région.

Déjà en juillet, les électeurs australiens avaient accordé au gouvernement travailliste de M. Bob Hawke un troisième mandat, fait sans précédent qui témoignait des changements des comportements politiques dans la région.

En Australie comme en Nouvelle-Zélande, les gouvernements travail-



Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange (à droite) fête sa réélection, samedi, en compagnie de son ministre des Finances, M. Roger Douglas.

listes ont abandonné leurs vieux dogmes travaillistes pour adopter une politique économique proche de celle du premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher. Surtout, ils se sont lancés dans une politique antinucléaire partagée par la plupart des petits États de la région.

Les observateurs ont souligné qu'il a fallu l'arrivée au pouvoir des Travailleurs dans les deux principaux pays du Pacifique Sud pour que la traditionnelle opposition dans la région aux essais nucléaires français à Mururoa soit portée à l'attention de l'opinion publique mondiale.

Le gouvernement de M. Hawke a joué un rôle important dans la préparation du pacte de dénucléarisa-

tion du Pacifique Sud qui est reconnu par la Chine et l'URSS, mais pas par la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Quant à M. Lange, ses déclarations antinucléaires ont attiré l'intérêt de la presse internationale après que des agents des services secrets français eurent coulé dans le port d'Auckland, en juillet 1985, le bateau Rainbow Warrior de l'organisation écologiste Greenpeace.

Hier, M. Lange a annoncé la nomination d'un ministre du Désarmement qui sera notamment chargé d'assurer les initiatives néo-zélandaises au sein des Nations unies et d'autres organismes internationaux.

En gardant pour lui-même le portefeuille des Affaires étrangères, M. Lange a par ailleurs clairement fait comprendre qu'il entendait accorder une importance primordiale aux questions internationales.

Reagan maintient son appui aux Contras

SANTA BARBARA (AFP) — Le président Ronald Reagan a exprimé samedi l'espoir que les principes de son plan de paix aideraient les pays d'Amérique centrale, en ajoutant que le soutien de Washington aux Contras nicaraguayens se poursuivrait tant qu'un règlement du conflit ne serait pas mis en place.

M. Reagan a insisté dans son discours radio hebdomadaire sur les points communs entre le plan de paix adopté par cinq présidents d'Amérique centrale et le sien : « Ce plan (centraméricain) diffère du nôtre à certains égards, mais il est important de comprendre que les deux plans insistent sur l'ouverture du Nicaragua à une véritable démocratie ».

« Notre soutien envers les combattants de la liberté, a-t-il ajouté, devrait continuer jusqu'à ce qu'un plan de paix satisfaisant soit en place, qu'un cessez-le-feu soit conclu et qu'un processus vérifiable de démocratisation soit en cours ».

Se référant au plan de paix rédigé par le speaker (président) de la Chambre des représentants, le démocrate Jim Wright, en collaboration avec la Maison-Blanche, M. Reagan a lancé : « Les principes sur lesquels M. Wright et moi-même sommes tombés d'accord sont valides et nous espérons qu'ils aideront nos amis d'Amérique centrale à poursuivre leur but de paix et de démocratie dans la région ».

Certains responsables, notamment au département d'État, avaient indiqué récemment que le plan Reagan était désormais passé au second plan et que les Américains travaillaient sur la base du plan centraméricain.

Pour la Maison-Blanche, le plan Reagan demeure à l'ordre du jour et devrait contribuer à la recherche d'une solution. Ce plan prévoit notamment que le président américain ne demandera pas d'aide supplémentaire au Congrès en faveur des Contras jusqu'à la fin du mois de septembre, dans l'attente d'un règlement.

Par ailleurs, plusieurs personnes ont été frappées et une dizaine d'autres arrêtées samedi lors d'un accrochage sérieux survenu à Managua entre les forces de police sandinistes et des opposants, selon un porte-parole de la Coordination démocratique nicaraguayenne (CDN-opposition, formée notamment de quatre partis politiques et de trois syndicats).

Le dirigeant social-chrétien Adan Fletes a affirmé que les policiers s'étaient rués sur les militants de la CDN qui venaient d'inaugurer un nouveau local de leur organisation à Ciudad Jardin, à l'est de la capitale.

Les policiers s'en sont pris aux opposants alors qu'ils tentaient de regagner les cars qui les avaient amenés dans la capitale, a ajouté M. Fletes, qui a précisé que le coordonnateur de la Commission permanente des droits de la personne, M. Lino Hernandez, se trouvait parmi les personnes interpellées.

Selon d'autres sources, l'incident s'est produit quand un groupe de sympathisants de la CDN a voulu organiser un rassemblement dans les rues, alors que toute manifestation publique non prévue est interdite depuis 1982, date à laquelle a été instauré l'état d'urgence au Nicaragua.

Le ministère de l'Intérieur s'est refusé pour l'instant à tout commentaire.

La grève des mineurs sud-africains Le Num accepte de discuter de la violence

JOHANNESBURG (AFP) — Le Syndicat national des mineurs noirs (Num) a accepté hier l'offre de la compagnie Anglo American de discuter de la violence mais s'est engagé aussi, parallèlement, à « défendre » ses membres et à prêter une « extension » de la grève à d'autres mines dès aujourd'hui.

La rencontre entre le Num et l'Anglo American constituera le premier contact entre le syndicat et l'une des compagnies formant la Chambre des mines (patronat) depuis le début de la grève, dimanche dernier, a précisé le secrétaire général du syndicat, M. Cyril Ramaphosa, qui a souhaité qu'elle ait lieu « aussitôt que possible demain ». Le Num devait transmettre son accord à l'Anglo dans la soirée, a-t-il dit.

Ces discussions ne porteront que sur les moyens d'éviter la répétition des actes de violence qui ont eu pour cadre au cours des derniers jours les mines de l'Anglo et ne concerneront que cette seule compagnie, qui emploie environ 80 % des grévistes.

Elles ne porteront pas sur les questions de fond à l'origine de la grève, à savoir le désaccord sur la hausse des salaires (le Num exige 30 %, la Chambre offre de 16 à 23,4 %), les primes de risque, les indemnités en cas de décès accidentel et la durée des congés payés.

C'est à l'occasion d'une conférence de presse organisée à l'issue d'une réunion hier, à Johannesburg, du comité national de grève du Num, que M. Rama-

phosa a fait part de l'acceptation par le syndicat de l'offre de discussions faite dans la matinée par Anglo American.

Sur les questions de fond, M. Ramaphosa a réitéré que le Num était « prêt à rencontrer la Chambre n'importe quand », mais uniquement si aucun sujet n'était exclu des négociations.

Par ailleurs, dans le but de faire face à « l'escalade » des attaques « barbares » dont les membres du Num sont, selon lui, victimes de la part des gardes de sécurité des compagnies minières et de la police, le comité national de grève, a poursuivi M. Ramaphosa, a décidé de « défendre » les membres du syndicat. Il a toutefois refusé de préciser la forme que prendrait cette « défense ».

M. Ramaphosa a enfin assuré que la grève allait encore s'étendre, « car d'autres mines se joindront au mouvement » aujourd'hui.

Par ailleurs, le Groupe d'études du travail (LMG), un groupe d'études indépendant, a annoncé hier que la grève avait entraîné en une semaine des pertes de 90 millions de Rands (\$45 millions) pour les trois plus importantes compagnies formant la Chambre des mines, dont l'Anglo.

Selon le Num, près de 350.000 mineurs ont cessé le travail, paralysant totalement 52 mines. Le patronat ramène ces chiffres à 220.000 grévistes et 33 mines partiellement affectées.

Kohl tente de remettre en ordre le gouvernement

BONN (AFP) — Le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, a affirmé hier la vocation centriste de son Parti chrétien-démocrate (CDU), tentant ainsi de remettre de l'ordre dans sa coalition gouvernementale déchirée depuis plusieurs semaines par un débat autour du sort de 14 Chiliens menacés de mort.

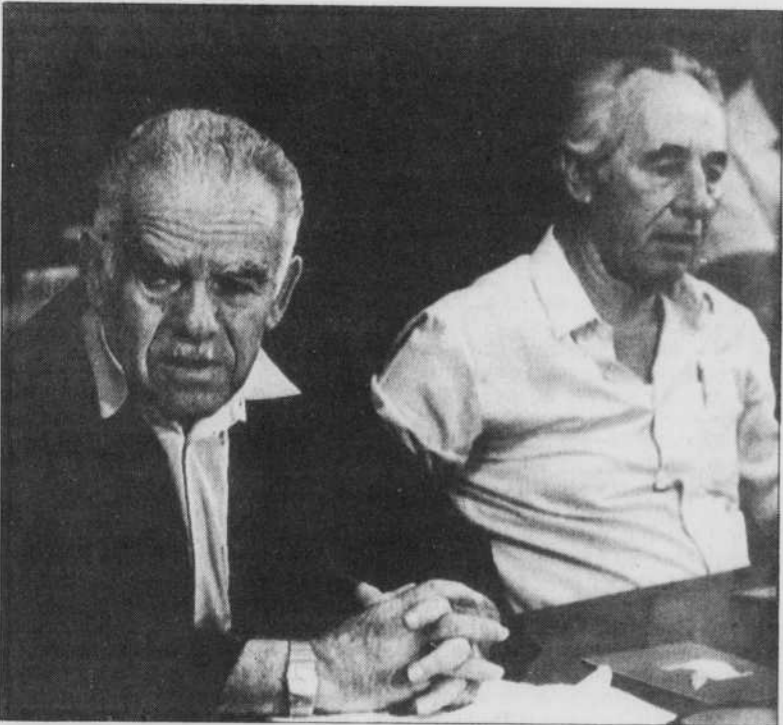
Lors d'une interview à la télévision allemande réalisée à Sankt-Gilgen (Autriche) où il passe les vacances, et qui devait être diffusée hier soir, M. Kohl a affirmé que la CDU « ne penche ni à droite, ni à gauche, et tant que je serai président de ce parti, cela ne changera pas. (...) La CDU est un parti du centre », a-t-il dit.

Les prises de position de son ministre du Travail, M. Norbert Blum, contre la torture au Chili et en faveur de l'accueil par la RFA de 14 opposants chiliens menacés de la peine de mort a provoqué une féroce polémique entre la CDU et l'Union chrétienne-sociale (CSU) de Franz Josef Strauss, la CSU, opposée à

l'accueil des Chiliens, qu'elle qualifie de « terroristes », accuse la CDU de virer à gauche et M. Blum de ne pas avoir respecté la discipline gouvernementale.

M. Kohl a exprimé son soutien à M. Blum, en estimant que celui-ci « n'avait pas anticipé sur la décision du gouvernement » par ses propos en faveur des Chiliens et avait respecté la discipline de parti. Le cas des Chiliens « sera examiné très concrètement et nous ne tirerons pas de conclusions à partir de soi-disant témoignages obtenus sous la torture », a souligné le chancelier.

La CDU et la CSU, « qui réunissent 45 % des suffrages, sont devenues l'union de partis ayant le plus de succès et nous serions vraiment fous de vouloir changer d'orientation », a expliqué M. Kohl. Il a critiqué sans les désigner « ceux qui dans les partis de la coalition essaient de se mettre en valeur au détriment des autres », en ajoutant qu'il « mettrait les choses au point à son retour à Bonn ».



ISRAËL DIVISÉ SUR LE LAVI

Le conseil des ministres israélien a décidé hier de reporter de deux semaines sa décision définitive concernant l'avenir du Lavi, le futur chasseur-bombardier israélien, a-t-on indiqué de sources proches de la présidence du conseil. Au cours de six heures de discussions, les ministres partisans et adversaires du projet n'ont pas réussi à se départager, a-t-on précisé de mêmes sources en ajoutant que les deux prochaines semaines seront mises à profit pour « réexaminer l'ensemble du problème ». Le report a été proposé par le premier ministre et dirigeant du Likoud, M. Yitzhak Shamir (à gauche), et approuvé par M. Shimon Pérès, le ministre des Affaires étrangères (à droite), chef de file travailliste. Avant la réunion d'hier, MM. Shamir et Pérès s'étaient déclarés en faveur du Lavi, tandis que MM. Yitzhak Rabin, ministre de la Défense (travailliste) et M. Moshé Nissim, ministre des Finances (Likoud) avaient mis au point un plan commun d'abandon immédiat du projet.

Ils demandent au régime de combattre le séparatisme albanais

Les Serbes manifestent dans le Kosovo

BELGRADE (AFP) — Quelque 5.000 Serbes ont accepté samedi de mettre fin à une manifestation à Kosovo Polje (province du Kosovo) contre la promesse d'un responsable de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY) que le régime « persévérerait dans sa lutte contre le séparatisme albanais », a-t-on appris hier de bonnes sources à Belgrade.

Les manifestants s'étaient rassemblés dans ce faubourg de Pristina, chef-lieu de la province du Kosovo, scandant « Assez de discours », pour protester contre une série d'incidents dont ils ont été victimes ces derniers temps.

M. Zoran Sokolovic, secrétaire de la présidence collégiale de la LCY, leur a déclaré que le gouvernement allait « appliquer sans délai » le programme de normalisation de la situation, adopté en juin dernier lors d'un plénum extraordinaire consacré au Kosovo. Ce programme prévoit notamment l'arrêt de l'exode des Serbes de la province, le retour des émigrés et le resserrement des liens des autres Républiques yougoslaves

avec le Kosovo. Peuplé à 80 % d'Albanais, le Kosovo, dépendant théoriquement de la République de Serbie, est le théâtre depuis des années d'une agitation nationaliste dont l'objectif est, selon la version officielle, la transformation de la province en une République « nettoyée » de toutes populations non-albanaises et destinée, dans un second temps, à être rattachée à l'Albanie voisine.

Les quelque 150.000 Serbes et Monténégrins qui vivent au Kosovo se plaignent d'être privés de leurs droits les plus élémentaires et l'objet de fréquentes agressions, destinées à renforcer leur « sentiment d'insécurité » et les pousser à fuir le Kosovo où la nation serbe a vu le jour. Depuis la fin de la guerre, plus de 200.000 personnes ont quitté la région, la plupart du temps sous la pression des nationalistes.

Depuis plus d'un an, Serbes et Monténégrins multiplient leurs démarches aussi bien à Belgrade qu'au Kosovo pour demander que soit endigué le « nationalisme albanais » afin de leur permettre de vivre en

harmonie avec la population albanaise.

« Il y a longtemps que nous lançons des appels à la Yougoslavie pour qu'elle nous sauve, mais en vain », a déclaré un Serbe de Kosovo Polje, répondant au discours de M. Sokolovic. Soutenu par les manifestants, l'orateur anonyme a affirmé que le chef de la police de Klina, petite localité où a eu lieu une tentative de viol d'une fillette de 13 ans par un Albanais, était tout puissant et ne rendait de compte à personne.

« Alors, à qui pouvons-nous demander protection », s'est-il écrié. Soutenant que leur patience était à bout, qu'ils se sentaient « abandonnés », à la merci des séparatistes », les manifestants ont déploré également qu'aucun dirigeant de Belgrade n'ait répondu à leurs appels alors qu'au cours des dix derniers jours une quinzaine d'incidents se sont produits, notamment des cimetières profanés et incendiés, des agressions physiques et des champs de culture endommagés.

Les séparatistes albanais, selon une manifestante citée par Vecernje

Novosti, « agissent avec la bénédiction des dirigeants du Kosovo », ce qui explique selon elle, l'inefficacité de la répression politique déployée jusqu'ici.

Plus de 1.500 Albanais ont été condamnés à des peines de prison, dont certaines dépassant dix ans, depuis les émeutes du printemps 1981, qui avaient fait officiellement un dizaine de morts et plusieurs centaines de blessés.

GRILLE DE PARUTION 1987

passport

QUÉBEC ESTIVAL

LA TAÏGA EN CHARLEVOIX

MANIC: AH! SI VOUS SAVIEZ...

CROISIÈRES ET RABASKAS

LA FORÊT ENCHANTÉE

LE RETOUR DU SAUMON

MAGAZINES

17 OCTOBRE Le Devoir Passeport Les destinations Soleil	31 OCTOBRE Le Devoir Passeport Le ski
---	---

Pour information ou réservations publicitaires: (514) 842-9645

Pour réserver vos exemplaires supplémentaires: (514) 844-3361

UNE GIFLE IMMÉRITÉE

LES CHOSES sont au plus mal entre le ministre du Travail du Québec et les « partenaires sociaux-économiques » membres du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTMO). Avec une rare unanimité, les porte-parole du Conseil du patronat aussi bien que les trois centrales syndicales, FTQ, CSN et CEQ, estiment que cette fois M. Pierre Paradis est allé trop loin. On n'écarte plus l'hypothèse d'un sabotage.

Le ministre a refusé la liste des « arbitres de différends » que le Conseil lui avait soumise en juillet. Le geste est sans précédent. Ce fut la paille qui brisa le dos du chameau. Non pas que M. Paradis, en ce faisant, ait outrepassé ses prérogatives. Le code du travail est limpide : il appartient au ministre de dresser annuellement cette liste « après consultation » avec le CCTMO. (C'est parmi ces noms que le ministre du Travail désignera d'office les personnes qui interviendront dans certains conflits de travail — sur demande écrite des parties et à défaut de ses dernières de s'entendre sur une personne de leur choix.)

Si M. Paradis est dans son droit, il reste la manière de faire les choses. En l'occurrence, ce refus — que le ministre n'a même pas pris la peine de signifier au Conseil — prend les allures d'une gifle. Le geste est sans élégance.

La décision du ministre du Travail place en effet les membres du CCTMO dans le plus grand embarras. Selon une procédure devenue courante, des candidats ont été sollicités, parfois depuis plusieurs mois. Ce sont des personnes ayant une expérience des relations du travail, expérience qu'elles ont acquise pour la plupart auprès de l'une ou l'autre partie. En acceptant que leur nom apparaisse sur cette liste, elles devaient se refaire une « virginité », quitter un emploi, renoncer à une clientèle, compléter leur formation professionnelle. Elles se retrouvent Gros-Jean comme devant, avec le sentiment qu'on les a trompées.

Mais cet incident n'est que la pointe de l'iceberg. Le fossé entre le ministre et ses « partenaires » traditionnels est beaucoup plus profond. M. Paradis a mis à son ordre du jour l'abolition pure et simple du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre, pour le remplacer par tout autre chose. Ce projet est indéfendable.

M. Paradis aime à se présenter comme un homme de parti, un vrai croyant. Il se plaît à répéter que ses objectifs sont ceux du Parti libéral

du Québec et que les réformes qu'il a entreprises ne sont rien d'autre que la mise en oeuvre d'un programme qui a reçu la sanction de la population lors des élections de décembre 1985.

Dans l'ensemble — qu'on s'en félicite ou qu'on le déplore — cette profession de foi du député de Brome-Missisquoi n'est pas vaine. Mais, s'agissant de l'avenir du CCTMO, comment ne pas penser que le gouvernement a reçu un mandat clair, qui est l'opposé de ce que M. Paradis propose aujourd'hui. Relisons les pages que consacre à ce thème le programme électoral, publié le 21 novembre 1985 sous le titre : « Pour un meilleur environnement de travail ». Il faudrait être doué d'une prodigieuse capacité de divination pour y voir autre chose qu'une valorisation du CCTMO par un éventuel gouvernement libéral. On y déplore « la multiplication à l'infini des forums d'échanges » sous le gouvernement du Parti québécois. On y regrette que cette « augmentation du nombre de points de rencontres entre les partenaires demeure une dépense importante de ressources de tous genres qui pourrait servir davantage à la solution de problèmes. » Mais, dans cette prolifération, un organisme trouve grâce aux yeux de l'auteur du programme libéral : le CCTMO, un de ces « instruments d'échanges bien établis et qui ont déjà fait leur preuve » et que le gouvernement précédent a eu tort de « discarter trop rapidement ».

Le texte ici devient presque lyrique : « Nous nous demandons pourquoi cet organisme n'a pas été davantage considéré dans les opérations dialogues. Nous estimons que le CCTMO possède toutes les qualités et remplit toutes les conditions pour devenir un excellent forum d'échanges [...]. Nous nous engageons donc à faire du CCTMO l'organisme de dialogue et d'échanges par excellence entre l'État et ses partenaires. »

À cette réserve près, cependant, que le Conseil aurait besoin « de légers ajustements ». À moins que les auteurs du programme libéral aient voulu sciemment trompé le public — hypothèse que nous écartons bien volontiers —, l'interprétation que M. Paradis fait aujourd'hui de cette section du programme libéral confine à l'hérésie.

L'hérésie n'est-elle pas le talon d'Achille des orthodoxes trop crispés ?

— JEAN FRANCOEUR

Méchante, moi ? Et vous ?

AU CONFESSONAL de Pierre Bourgault, j'ai été accueillie à faire un examen de conscience, à m'accuser publiquement de mes fautes passées, à faire un mea culpa à Radio-Canada. Oui, mon Père, parfois je suis un peu méchante. Combien de fois ? Mon Père, depuis tant d'années, je ne saurais dire. Féroce, dites-vous ? Pas vraiment, il me semble. Mais enfin, vous pouvez garder votre absolue pureté parce que loin de m'en repentir j'ai plutôt le ferme propos de continuer.

À micro fermé, je me mets à réfléchir. Méchante et féroce, moi ? Certes, je dis à l'occasion certaines vérités à certains hommes (les femmes sont encore si peu nombreuses) au pouvoir qui usent et abusent de leur autorité vis-à-vis leurs « administrés » ; à ceux que Félix Leclerc appelle les « fossoyeurs de leur peuple ». Je n'aime pas les gras-durs qui jettent pour garder la ligne... du Parti. Je n'aime pas... au fond la



Rolande ALLARD-MERCERE

▲ Faire part

liste est un peu longue et plutôt que de caraburer à l'indignation perpétuelle je choisis de rire.

Et puis à quoi bon ce retour en arrière ? Mon cher Bourgault voyez ce que vous faites vous-même aujourd'hui avec votre complice Marie-France Bazzo. Vous formez un joyeux tandem dont la chronique (comme on dit un mal chronique) la plus percutante est précisément celle qui est intitulée « je dénonce ».

Vous aussi, Bourgault-Bazzo, vous jouez les Zola-maison et lancez vos exocets artisanaux et votre poil à gratter. Et ça nous

change, alors qu'alentour sévissent tant de félicitologies.

Ce samedi-là, c'était le jour du mariage princier Simard-Tailleur. Et vous trouviez la mariée trop belle. Aux nouveaux époux vous avez lancé des confettis qui n'étaient pas taillés dans le papier mâché. À force de dénoncer l'aplanissement de toute la presse nationale autour de la noce vous m'avez mise en appétit et en sortant du studio 24 je me suis précipitée à la télé. Et pour voir quoi ? (Je vous le donne en mille puisque vous étiez encore tout occupé à vos « Plaisirs ».) Pour voir notre famille royale au complet. Pour voir notre ex-prince à nous, M. Trudeau, en train de faire la génuflexion devant l'ex-p'tit Simard.

Ah ! Pierre, quel flash, ce fut un Plaisir... De quoi faire rire tous les kamikazes de la plume et du micro, tous les pamphlétaires et les caricaturistes qui manient le stylo-styler !

LETTRES AU DEVOIR

■ Quelque chose, n'importe quoi

Lettre adressée à M. Jean Doré, maire de Montréal

DEPUIS plus de trois ans maintenant, le boulevard Gouin est à sens unique dans la direction ouest entre les rues J.-J. Gagné et de Lorimier. Il s'avère toutefois que le service de la circulation de la Ville est incapable de contrôler les automobilistes qui circulent à contresens. Ils sont si nombreux qu'à l'occasion, les riverains en viennent à se demander dans quelle direction est le sens unique, est ou ouest !

Le danger réel pour la population ne vient pas tellement du nombre de véhicules circulant en sens inverse que de la grande vitesse à laquelle ils roulent. Car, en effet, ces contrevenants ne croient ni STOP, ni panneau de limite de vitesse, puisqu'ils se déplacent à contresens. Je vous recommande donc d'installer des panneaux indiquant aux contrevenants qu'ils roulent à sens contraire du sens unique et qu'en conséquence ils doivent ralentir !

Trêve de plaisanteries, il est plus que temps que votre administration prenne ses responsabilités afin que cesse cette situation dangereuse le plus tôt possible. Faites quelque chose, n'importe quoi, mais faites-le vite avant qu'un de nos enfants, un de nos voisins, nous-mêmes ou un automobiliste roulant dans la bonne direction ne soit victime d'un accident mortel ou qu'il ne reste handicapé jusqu'à la fin de ses jours.

— ANDRÉ MATHIEU
Montréal, 5 août 1987

■ Le summum de la francophilie

LES ANGLOPHONES, qui ont leur « richesse commune », nous obligeront-ils à respecter notre langue, que certains d'entre eux emploient fort bien ? En tout cas, nous sommes leur risée.

S'agit-il du français ou des francophones ? Le summum de la francophilie sera-t-il d'appliquer la loi 101 aux Français des deux bords de l'Atlantique ?

Somme toute, cela reviendrait à supprimer, d'une part le « français » (chez les Français de la France), de l'autre le « joual », ce parler hippique (chez les Français d'ici, comme le dit de Gaulle).

Ce sujet — n'est-ce pas le plus crucial, puisqu'il s'agit de la qualité de la langue française, fondamentalement de la francité ? — sera-t-il abordé lors de la prochaine conférence à la « cime » de la francophonie, c'est-à-dire à Québec ?

Il va falloir, en France, très bientôt, mettre fin à cette propension de ses habitants à l'utilisation d'anglicismes en notre idiome. Ne parlons pas du no-« lexagonal » ! Une loi 101 s'y impose. Il faudra l'imposer aux Français (avec le québécois en prime !), puisqu'elle est inapplicable aux Québécois.

Les Français vont devoir donner l'exemple, en s'exprimant en français, exclusivement. Ne savent-ils pas que leurs « cousins » du Québec se servent du « français » de leurs ex-maitres comme d'une sorte d'« arme » contre ceux qui vivent ici. Déjà détracteurs du régime culturel à la française, voire dérangeurs des importations de France (à l'exclusion du vin et du fromage), les Québécois ont raison de s'insur-

ger contre l'anglicisation et l'ex-français de « ceux de l'autre bord ». Mais n'ont-ils pas tort de persister à employer le « canavien », ce pseudo-français ?

La langue française est en danger, autant en France qu'au Québec. Les autres pays francophones sauveront-ils, sur le plan langagier, ces deux contrées, dont l'une n'est même pas souveraine, quoiqu'elle en ait une ? Pourquoi sa langue (modernisée grâce aux « importés ») y serait-elle donc régissante ? À cet égard, le français serait peut-être plus respecté, en France, s'il y existait encore, un vrai souverain ? Peut-être le peuple l'est-il, mais le vrai monarque doit être le français. À cet égard, l'accident devra être mis, dans le premier pays francophone du monde, vu la remise en vigueur du gaulois moderne. S'agissant d'accident, l'occitan est-il supérieur au kébé-kovais ? Quant au parisien, demeure-t-il l'archétype ? Celui de Clermont-Ferrand étant inadmissible à Montréal (ou celui de Châteauguay à Châteauguay), faudra-t-il adopter le « cadjien » de la Louisiane, en notre Nouvelle-France perdue ou vendue ?

— FRANÇOIS ALIX
sire de Véroncourt
Montréal, le 12 août

■ Le problème par la racine

Lettre adressée à M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec

LA PRÉSENTE a pour but de vous informer que je viens d'envoyer \$ 100 à une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale menacée de fermer faute de subventions suffisantes.

Mon budget ne me permet pas de garantir, de source individuelle, la survie de cet organisme-ressource, à mon avis aussi essentiel à une société civilisée qu'un hôpital ou une école. C'est à la société — et en particulier à votre gouvernement élu pour assurer l'administration de la justice et du bien-être social — qu'il revient d'assumer publiquement et concrètement cette responsabilité, en offrant à ces femmes et ces enfants menacés de mort un refuge et une porte de sortie face à leurs agresseurs. Or les budgets alloués à date à ces refuges demeurent bien inférieurs à leur seuil de survie, contrairement aux politiques en oeuvre aux États-Unis, par exemple. C'est ce qui fait que des centaines de femmes en détresse et en danger se heurtent chaque semaine à des portes closes, faute de place.

Par ailleurs, les causes du problème restent inchangées. La pornographie est de plus en plus cynique, les manuels scolaires redeviennent sexistes, les batteurs de femmes ne sont toujours pas emprisonnés et les « droits du père » continuent à peser plus lourd que la protection des femmes et des enfants aux yeux de vos procureurs et médiateurs.

— MARTIN DUFRESNE
Montréal, le 12 août

■ Les choses par leur nom

Lettre adressée à M. Pierre-Marc Johnson, chef de l'opposition à l'Assemblée nationale

LE DEVOIR du 5 août faisait état de vos propos sur la situation démographique du Québec. Nous sommes étonnés des conclusions auxquelles vous conduisez. Pourquoi ce passage d'une politique familiale à une politique de l'enfance ? Qu'est-ce qui vous porte à croire que cette dernière soit plus favorable aux enfants qu'une politique familiale ? L'enfant ne peut être dissocié

de la famille. Cette dernière constitue le lieu naturel et spontané de relations affectives et éducatives qui concourent à la formation des individus et à leur insertion dans la société. Les parents jouent auprès des enfants un rôle premier et irremplaçable. La meilleure façon de s'occuper des enfants n'est-elle pas de leur assurer un milieu familial stable et épanouissant ? Croiriez-vous que d'autres institutions peuvent remplacer la famille dans ses fonctions auprès des enfants ?

Les conclusions du Comité de consultation sur la politique familiale, qui avait été mise sur pied par le gouvernement du Parti québécois, démontrent la nécessité d'un soutien collectif envers les parents québécois. N'est-ce pas une façon de s'occuper des enfants ? Au-delà des diverses conceptions de la famille, la parentalité joue ce rôle de lien unificateur que vous mentionnez.

La baisse de natalité vous préoccupe. Elle nous préoccupe aussi. La question démographique est indissociable des soutiens apportés aux parents par la société. La dénatalité est une conséquence de la dévalorisation de la responsabilité parentale. Elle est le fait d'une société qui se donne un projet à courte vue. Les mesures que vous préconisez pour une politique de l'enfance sont d'ailleurs exactement celles qui sont envisagées à l'intérieur d'une politique familiale d'ensemble. Et elles s'adressent essentiellement aux parents. Pourquoi alors ne pas appeler les choses par leur nom ?

— HÉLÈNE L. PETIT
Le Comité socio-politique de la Table de pastorale familiale
Montréal, le 7 août

■ Le mérite d'avoir essayé

En réponse à la lettre de M. Marcel Allard, parue dans LE DEVOIR du 20 juillet.

J'AI L'HONNEUR d'attirer votre attention sur ce qui suit :

Premièrement, il est à signaler que plusieurs artistes hollandais du Boulevard des Réves Brisés se sont exprimés en français sur la scène. Si vous dites que le directeur des activités artistiques du Boulevard ne s'adressait à son public qu'en anglais, cela ne pourrait être qu'exceptionnel, étant donné que lui aussi s'est toujours efforcé de s'exprimer en français quand il s'adressait au public.

Deuxièmement, il convient de vous expliquer qu'aux Pays-Bas on parle le néerlandais. Le néerlandais est la seule langue nationale et la langue maternelle des artistes néerlandais (à l'exception des Frisons et les Frisonnes dont la langue maternelle est le frison). Toutes les autres langues, y compris l'anglais et le français sont des langues étrangères, avec lesquelles les uns se sont familiarisés, les autres pas. Ainsi, il y a des Néerlandais qui ne parlent que le néerlandais, comme il y a des Français qui ne parlent que le français, etc. Il y a aussi des artistes hollandais qui ne possèdent pas l'anglais, et des artistes qui ne possèdent pas le français.

Il me semble que les artistes du Boulevard des Réves Brisés, au lieu d'être critiqués, méritent un compliment pour avoir essayé de parler anglais et français, car qu'est-ce que vous auriez dit, si les artistes néerlandais s'étaient exprimés en néerlandais ? Une vraie rencontre entre deux cultures, en l'espèce la culture des Pays-Bas et celle du Canada/Québec, a besoin d'une compréhension mutuelle, pour pouvoir favoriser les bonnes relations entre Québécois et Hollandais.

— TH. F. THE
chargé d'affaires à l'ambassade royale des Pays-Bas
Ottawa, le 7 août

Les mineurs contre l'apartheid

LE « POUVOIR PÂLE », en Afrique du Sud, affronte peut-être l'épreuve la plus rude depuis la légalisation de l'apartheid en 1948. Pour être moins spectaculaire — et surtout, moins sanglante — que les révoltes des ghettos noirs, la grève des mineurs n'en affecte pas moins, directement, l'outil économique, talon d'Achille du géant sud-africain.

Tant que les émeutes, depuis Soweto en 1976, se cantonnaient dans les cités-dortoirs où les Noirs sont parqués, Pretoria pouvait réprimer sans autre risque que de s'attirer l'opprobre international. Mais, cette fois, l'audience dont fait preuve le syndicat des mineurs noirs, en faisant appliquer par deux cent ou trois cent mille travailleurs son mot d'ordre de grève, souligne les risques qui pèsent sur l'économie. Cinq ans après avoir été autorisés, les syndicats noirs commencent à mesurer que, faute de pouvoir renverser le ré-

gime actuel, ils ont les moyens de le paralyser.

M. Pieter Botha, le chef de l'État, ne s'y est pas trompé, et son discours du jeudi 13 août, devant le Parlement, prouve à quel point — comme par le passé — il entend reprendre les choses en main et garder pour lui seul le privilège de toute initiative, qu'il s'agisse de durcir les positions ou de lâcher du lest. Ainsi faut-il interpréter l'absence d'allusion à la grève et sa tirade contre les Blancs qui ont renoncé, en juillet, à Dakar, des dirigeants du Congrès national africain interdit. Ainsi peut-on expliquer également les mesures annoncées à l'encontre de « certains membres d'ambassades » qui, à ses yeux, soutiennent les adversaires.

Face à chaque crise, le premier réflexe des dirigeants afrikaners est le raidissement. M. Botha, en outre, n'a jamais voulu tenir compte de l'avis de ces libéraux considérés

comme des « traites » à la « tribu ». Il n'a jamais accepté, non plus, les pressions extérieures, même celles d'amis accidentaux qui, aujourd'hui plus que jamais, l'incitent au dialogue.

La grève actuelle des mineurs souligne les limites du raisonnement selon lequel les seuls maux dont souffre l'Afrique du Sud viennent de l'étranger. Face à tant d'intransigeance, milieux d'affaires et cercles religieux opèrent depuis de longs mois une marche arrière. M. Botha peut revendiquer le splendide isolement, mais son régime ne peut y survivre. Même si un compromis sur les avantages sociaux et les augmentations de salaires réclamés par les mineurs se dessine, il n'en demeure pas moins que les Noirs ont trouvé un nouveau levier pour renverser le bastion de l'apartheid.

— LE MONDE

David, Brian et Robert

ENTRE le 4 septembre 1984, le 2 décembre 1985 et le 10 septembre 1987, que peut-il bien y avoir de commun que les sondeurs d'opinion du mal à mesurer, ou que les spécialistes de sciences politiques peuvent difficilement prévoir ?

Il en est des leaders politiques comme des tornades : on sait qu'elles se en viennent mais nul ne peut prévoir avec quelle intensité elles vont frapper. Brian Mulroney, Robert Bourassa et David Peterson n'ont nullement changé le Canada : ils sont en fait arrivés au moment où il était temps de donner un visage au changement.

Avant même d'avoir pris le pouvoir à la fin de juin 1985, David Peterson avait coutume de commencer ses discours sur le Canada par un enthousiasme : « Brian, Robert and I. » Et il avait raison.

Pierre Trudeau était arrivé en 1968 avec une certaine vision du Canada, issue de l'inquiétant constat de la commission Laurendeau-Dunton : il était temps de réconcilier francophones et anglophones, et les bombes qui éclataient dans les boîtes aux lettres de Westmount, autant que les colloques qui occupaient les professeurs des universités du Canada anglais, ne faisaient que confirmer l'anglais, ne faisant que confirmer l'anglais, ne faisant que confirmer l'anglais, ne faisant que confirmer l'anglais.

À la fin des années 60, le Canada voulait donc d'abord devenir bilingue et biculturel : et tant pis si Joe Clark, en bon conservateur de l'Ouest, pointait du doigt ce « European Canadian » de Pierre Trudeau. Quand Bill Davis résistait au bilinguisme avec le même farouche entêtement que Camille Laurin rêvait d'un Québec français, cela faisait partie du « check and balance » de la politique canadienne d'alors.

Mais en 1980, la question du bilinguisme au Canada ne se pose même plus. Ce qui compte maintenant, c'est de reconnaître la place des communautés ethniques sans remettre en cause l'égalité des deux groupes de langues officielles. Le premier signe de ce changement, c'est Brian Mulroney qui le sonna, suivi de près par Robert Bourassa, puis Da-

vid Peterson, sans parler de Joe Ghiz (le Libanais), Bill Vander Zalm (le Hollandais).

À la lecture du fameux « discours de Sept-Îles » de Mulroney, du « Maitriser l'avenir » de Robert Bourassa, et du programme de gouvernement de David Peterson, les Canadiens se sont enfin aperçus que le Canada ne s'est débarrassé de sa tunique colo-



Michel VASTEL

▲ Lettre d'Ottawa

niale britannique, et qu'il n'est devenu « canadien », donc bilingue, que pour mieux refléter la mosaïque multi-ethnique qui le compose. Plus une majorité se sent menacée par sa minorité, plus elle se fait accueillante pour les tiers ethniques qu'elle espère enrôler dans ses rangs. Et vice versa !

Les historiens attacheront peut-être quelque importance au fait que David Peterson soit d'origine norvégienne, par son grand-père. Et que c'est aussi en Ontario qu'on nomma, pour la première fois au Canada, un Noir au poste de lieutenant-gouverneur. Qui plus est, la majorité des conseillers du premier ministre de cette province sont Juifs, Maltais, Indiens. Tout sauf... Franco-Ontariens.

On pourrait tout aussi bien souligner que Brian Mulroney lui-même vibre encore à ses racines irlandaises, sans parler des origines de son épouse, Mila Pivnicki.

Peterson et Mulroney appartiennent ainsi à cette nouvelle génération de Canadiens que le simple souvenir de la bataille des plaines d'Abraham ennuie. Car, pour eux, ce sont les Néo-Canadiens, de toutes races et de toutes cultures en autant qu'elles ne sont ni Britanniques ni Françaises, qui vont, en définitive, assurer l'avenir du pays qu'ils gouvernent.

La bataille du chef conservateur de l'Ontario contre la menace des francophones et du fait français a ainsi de quoi faire sourire quand on sait qu'il existe trois fois plus d'« ethniques » dans cette province (1,354,610 citoyens ne parlant ni français ni anglais) que de francophones (424,720, selon le recensement de 1986). Et au Québec, le même phénomène se produit : les francophones progressent tandis que les anglophones régressent et que les « ethniques » conservent leur poids démographique.

Bien entendu, tout cela ne fait ni l'affaire des Anglo-Québécois ni celle des Franco-Ontariens : David Peterson est tout aussi indifférent à la promotion des droits des Franco-Ontariens que Robert Bourassa à l'avenir des Anglo-Québécois. Pour eux, consolider l'acquis suffit bien. Cela grogne et cela occupe les audiences de quelques membres d'un comité mixte du Sénat et des Communautés locales de l'entente constitutionnelle de 1987 mais la réalité toute crue, c'est que Peterson et Bourassa sont les deux politiciens les plus populaires au pays.

Et c'est un mystère pour les observateurs à Ottawa de constater qu'un obscur « p'tit gars de Baie Comeau » qui fut le premier à personifier ce « nouveau » Canada, soit devenu aussi impopulaire. Avant Peterson — et il lui a fallu toute la nuit du 2 au 3 juin pour le lui faire admettre — Brian Mulroney avait compris que la spécificité du Canada, et du Québec, c'est non seulement de protéger, l'un et l'autre, leur caractère biculturel, mais de commencer à faire une place aux groupes ethniques qui s'y installent, par bateaux et par jumbo-jets entiers.

La victoire de David Peterson sera peut-être difficile à accepter pour certains ; mais elle ne surprendra ni Brian Mulroney ni Robert Bourassa. En fait, si « David » a tant de chances de gagner les élections du 10 septembre, c'est qu'il a senti que l'Ontario était enfin prêt à s'aligner sur le Canada de « Brian » et le Québec de « Robert ».

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR : \$3,25 par semaine le samedi seulement \$1,00

Pour information : à Montréal, 332-3961 à Québec, (418) 687-2021

Livraison par porteur : Édition quotidienne = 1495 par année 815 6 mois 423 3 mois

Livraison par la poste : Édition quotidienne = 1555 par année 855 6 mois 455 3 mois

Pour information (514) 844-3361

Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le Québec

a-t-il fait valoir. Selon lui, les États-Unis ont politiquement intérêt à signer une entente : pour eux, il s'agit de dire au reste du monde qu'ils sont contre le protectionnisme.

D'autre part, le Canada a besoin d'investissements, a rappelé le premier ministre. « Or, a-t-il poursuivi, il y a présentement \$10 milliards de capitaux flottants qui appartiennent aux investisseurs asiatiques. Si on veut convaincre ces investisseurs de venir chez nous, il faut libéraliser le commerce ».

Par entente minimale, le premier ministre entend une entente portant sur les investissements, les barrières tarifaires, les mesures transitoires et sur la création d'un tribunal d'arbitrage.

D'autres questions, notamment celle des échanges de services, pourraient être abordées dans un deuxième temps, suggère-t-il. « Ce qui compte, c'est d'avoir une entente minimale », répète-t-il.

Il est évident par ailleurs que certains secteurs devront être protégés, notamment ceux de la culture et de l'agriculture. Et il appuie en ce sens les réserves du premier ministre ontarien David Peterson.

A propos des mesures transitoires qui visent à protéger certaines industries contre le passage trop rapide à une économie de libre-échange, le premier ministre a dit qu'il ignorait pour l'instant combien elles coûteraient à l'État québécois. Récemment le chef du parti conservateur ontarien Larry Grossman calculait que pour l'Ontario ces mesures coûteraient entre \$2 et \$4 milliards.

« Tout dépend de la durée de ces mesures », a expliqué le premier ministre québécois, précisant qu'elles pourraient s'échelonner sur des périodes de 10, 15 ou 20 ans.

Cette question sera abordée lors d'une séance intensive des négociateurs canadiens et américains le 24 août.

« Là-dessus, il n'y a pas encore d'entente, seulement des options », a précisé M. Bourassa.

« Mais je ne suis pas inquiet », a-t-il ajouté.

Selon lui, les difficultés se situent au niveau des services, un secteur très complexe, où les deux côtés craignent de perdre des plumes.

Aux jeunes libéraux, M. Bourassa a fait valoir la nécessité du libre-échange pour augmenter la productivité des industries québécoises et créer des emplois pour les générations à venir.

◆ Une baleine

Nous manquons de tout, je n'arrête pas de courir pour aller chercher des aliments. Je ne m'attendais pas à une telle journée », a déclaré le propriétaire du casse-croute local.

Celui-ci a été parmi les premiers à voir la carcasse, hier matin, et il a ouvert son commerce plus tôt que d'habitude quand il s'est aperçu que cela attirait les visiteurs.

Les petites rues du village ont été encombrées. Caméras ou lunettes d'approche au cou, les badauds ont fait le tour de la carcasse odorante et certains en ont même profité pour se faire photographier à ses côtés, comme près de quelque trophée.

◆ Longueuil

toroute. M. Robert Fortin, conseiller à la firme Gest-Eau, gestionnaire du projet d'aménagement pour la ville, estime qu'en bout de ligne l'endroit en question ne justifiait peut-être pas l'investissement. « Une fois terminée, la promenade en porte-à-faux sera sûrement agréable et jolie, mais c'est à se demander si le site valait la peine qu'on y investisse \$8 millions. On est quand même collé sur la 132... ».

Cette solution, avancée par le ministre, visait à assurer l'accès au fleuve et compenser par la présence de l'autoroute, tout en évitant l'altération des berges qu'aurait causé le prolongement du remblai pour y enfouir l'intercepteur d'eaux usées.

La revanche sur l'autoroute sera donc partielle. Malgré l'embellissement certain du site, la 132 reste une tâche indélébile dans l'effort déployé pour redonner l'accès au fleuve aux Longueillois. Chose certaine, le fleuve, lui, y gagnera sûrement.

L'usine d'épuration de l'île Charon, qui sera fonctionnelle d'ici trois ou quatre ans, permettra d'épargner le fleuve des \$100 millions de gallons d'eaux usées, provenant des usages domestiques et industriels, déversés quotidiennement dans le Saint-Laurent par sept municipalités de la Rivière-Sud.

◆ La foi

nouvelable ». Selon les auteurs de cette proposition, la désuétude des connaissances de certains fonctionnaires force souvent le gouvernement à faire appel à une expertise extérieure, augmentant d'autant ses dépenses.

Selon le président de la Commission jeunesse, M. Joël Gauthier, cette ambivalence n'est qu'apparente. « Les jeunes libéraux, dit-il, veulent un État performant qui intervient pour soulager les injustices et assurer l'équité sociale ».

Des quatre thèmes « matures », selon l'expression du président du PLQ, M. Robert Benoit, soumis aux congressistes, seul celui des « clauses-orphelins » a suscité un débat en fin de semaine et il a fallu attendre les propositions régionales, hier, pour que se remplit l'auditorium du Cegep de La Pocatière.

C'est dans une salle surchauffée quoique souvent à moitié vide que quelques centaines des 1,043 participants ont voté samedi des propositions demandant notamment au gouvernement d'inciter les entreprises à associer plus largement leurs travailleurs à la gestion et d'atténuer la sécurité d'emploi des hauts fonctionnaires et des professionnels de l'État (secteur public et para-public) en la transformant en contrats sujets à des réévaluations périodiques.

Selon le responsable de la thématique, M. Claude Dugas, seuls les professionnels ayant une expertise technique nécessitant une constante mise à jour, tels les ingénieurs, mais non les infirmières, seraient touchés par cette réévaluation.

La question des « clauses-orphelins », n'a pas, selon les organisateurs, suscité la vaste unanimité prévue.

En plénière comme en ateliers plusieurs jeunes libéraux se sont dits prêts à accepter la « discrimination » créée par ces échelles parallèles de salaire, si elle leur permet d'accéder à des emplois.

La majorité a toutefois finalement opté pour une sévère dénonciation de ces clauses « qui trahissent le principe d'à travail égal salaire égal » et a demandé au gouvernement de légiférer pour empêcher l'apparition de nouveaux cas en plus de transformer les clauses existantes en clauses temporaires.

Commentant cette question hier, le premier ministre Robert Bourassa, a dit être en accord avec les jeunes « sur le principe ». Il a ajouté que le gouvernement devrait régler le problème dans le secteur public avant de s'en prendre au secteur privé. Des clauses-orphelins existent déjà dans les contrats de travail de certains employés de l'État.

L'un des thèmes proposés, celui du soutien de l'État à l'organisation communautaire - l'entrepreneurship social dans le jargon des jeunes libéraux - a même totalement été escamoté, les congressistes décidant de déposer ces propositions.

Samedi, au cours des ateliers, la question s'était heurtée à une opposition plutôt massive. Sept des dix ateliers qui en ont discuté s'y sont opposés, plusieurs participants qualifiant de « plate, socialiste ou péquiste » une telle préoccupation.

Les responsables de la CJ refusent toutefois de voir dans ce rejet un refus d'aborder la question communautaire ou une défaite d'une aile plus « progressiste » de la CJ et blâme plutôt l'imprécision des propositions et le manque de préparation. « Trois ateliers en faveur, ça me satisfait », a déclaré au DEVOIR le responsable de la thématique, M. Claude Dugas. « Si nous avions abordé le sujet l'an dernier nous n'aurions même pas eu ça ».

En matière d'entrepreneurship social, la Commission proposait une participation directe des citoyens à la répartition des sommes consacrées au soutien des organisations communautaires.

Elle proposait aussi que chaque citoyen reçoive « un bon de financement encaissable par les organisations communautaires reconnues à cette fin ».

Ce sont les propositions régionales qui ont soulevé le plus d'enthousiasme chez les congressistes.

Après un débat animé, les jeunes libéraux ont notamment demandé au gouvernement d'adopter des mesures coercitives pour forcer les médecins à s'installer en régions éloignées.

Déchirés entre bien commun et liberté individuelle, les délégués se sont finalement rendus aux appels de leur confrères des régions éloignées qui disaient en avoir assez de prendre le numéro 327 et d'attendre trois semaines pour voir un médecin.

Selon M. Bourassa l'absence de solution facile à ce problème explique la faveur accordée par les jeunes aux mesures coercitives. « Nous n'en sommes toutefois pas là », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il fallait se concerter avec les médecins.

Les jeunes libéraux ont aussi rejeté par une mince majorité une proposition visant à remettre en question l'universalité du Régime des rentes du Québec (RRQ). Selon certains participants, plusieurs Québécois à revenu élevé n'ont pas besoin du RRQ et ces sommes pourraient alléger le fardeau futur des jeunes.

Outre les traditionnelles propositions visant à améliorer le réseau des garderies, à mettre en place de meilleurs programmes d'alphabetisation et à mener une campagne de sensibilisation sur les maladies transmissibles sexuellement - particulièrement le SIDA - les préoccupations sociales ont marqué le pas devant des propositions à caractère économique.

Ainsi, les congressistes ont rejeté massivement une proposition demandant au gouvernement d'augmenter les subventions à la rénovation des bâtiments insalubres, de façon à limiter les hausses de loyer.

Ils ont toutefois demandé un plus grand appui gouvernemental aux incubateurs d'entreprises, l'implantation de bureaux de consultation PME-universités, un programme d'embauche priorisant les jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue dans le projet de la Baie James (phase 2) et l'accroissement des investissements en matière de recherche technologique.

Les jeunes libéraux se sont aussi passionnés pour la question des manipulations génétiques.

Par un chaud samedi soir d'été, plus d'une centaine d'entre eux se sont entassés dans un petit local du collège de La Pocatière pour débattre de la question avec la présidente du Conseil du statut de la femme (CSF), Mme Francine Mackenzie.

Le président de la Commission, M. Joël Gauthier, a qualifié de succès un congrès qui arrive « dans une deuxième année de pouvoir à attiré 1043 jeunes à 400 kilomètres de Montréal » pour mieux voir venir le temps ».

◆ Chasse

M. Baker a répondu : « J'espère que les Iraniens se posent cette question ».

Abordant la question du minage des eaux de la région, il a déclaré : « La question des mines est la plus importante du Golfe persique et il est clair que qu'il y en ait, je suppose que c'est probablement l'Iran, tente de dissuader les États-Unis d'exécuter leur objectif, qui est la liberté de commerce dans les eaux internationales du Golfe persique ».

À propos des informations des Los Angeles Times de samedi selon lesquelles l'Iran était en train de préparer des opérations terroristes contre des ambassades américaines dans le monde, M. Baker s'est refusé à toute confirmation : « Tout ce que je peux vous dire, c'est que le gouvernement américain est bien au courant des dangers qui existent et a pris les mesures appropriées pour se préparer ».

Par ailleurs, la date du départ du Koweït d'un convoi américain escortant des pétroliers koweïtiens était toujours incertaine hier alors que le porte-hélicoptères Guadalcanal, transportant huit hélicoptères de lutte anti-mines, était attendu dans la région, selon des sources maritimes.

D'autre part, l'aviation irakienne a effectué un nouveau raid contre des stations de pompage du pétrole près d'Ahwaz, au sud-ouest de l'Iran. Ce bombardement a blessé des ouvriers et provoqué des dégâts matériels dans une « unité industrielle », selon Téhéran.

Les dirigeants iraniens ont continué, de leur côté, à dénoncer hier la « présence injustifiée des États-Unis dans la région », et le président Ali Khameneï a répondu à un avertissement du président Ronald Reagan.

Les propos du président américain sont « des mensonges visant à faire croire, à tort, à l'opinion publique américaine que l'Iran prendrait l'initiative d'un conflit » dans le Golfe, a déclaré l'hodjatoleslam Khameneï, en réponse à M. Reagan qui avait souligné que les États-Unis ne se laisseraient pas intimider dans le Golfe et respecteraient leurs engagements à l'égard de leurs amis dans cette région. M. Khameneï a rappelé, en outre, que son pays se contenterait de riposter à une attaque.

L'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, chef du parlement iranien, a abondé dans le même sens, tout en affirmant que l'Iran disposait d'une « fabrique de mines qui peut en produire comme des graines ». « Il est aussi facile de poser des mines dans le Golfe que de semer des graines », a-t-il dit.

Trois pétroliers koweïtiens, ré-immatriculés aux États-Unis, attendaient toujours hier au large de Koweït leur prise en charge par les bâtiments de guerre américains qui doivent les escorter vers le détroit d'Ormuz et la mer d'Oman. Le Guadalcanal, parti de la base de Diego Garcia dans l'océan Indien, avec huit hélicoptères RH-53 Sea Stallion équipés pour chasser les mines, pourrait les y rejoindre, selon des sources maritimes dans la région.

La date du départ des navires est entourée de la plus grande discrétion après la découverte samedi de nouvelles mines en mer d'Oman. Aucune mine n'avait été signalée hier en milieu d'après-midi, mais les milieux maritimes dans les Émirats arabes unis ne cachent pas leur inquiétude au lendemain de la destruction en quelques minutes d'un navire ravitailleur, l'Anita, par une bombe de ce type. Cette explosion a fait un mort et six disparus, dont le capitaine, de nationalité britannique.

En mer d'Oman, destination du nouveau convoi, les restrictions à la navigation ont été rétablies par les autorités des Émirats depuis samedi après-midi sur quelques 50 miles carrés.



Photo Chantal Keyser

UN PONT MINABLE

La patience est plus que jamais de rigueur sur le pont Jacques-Cartier, comme ont pu le constater ceux qui rentraient en ville hier en fin de journée. On a entrepris de repaver certaines sections du pont. Tout devrait être terminé vers le 24 août... si tout va bien. En attendant les automobilistes fulminent et les chroniqueurs de circulation s'en donnent à cœur joie.

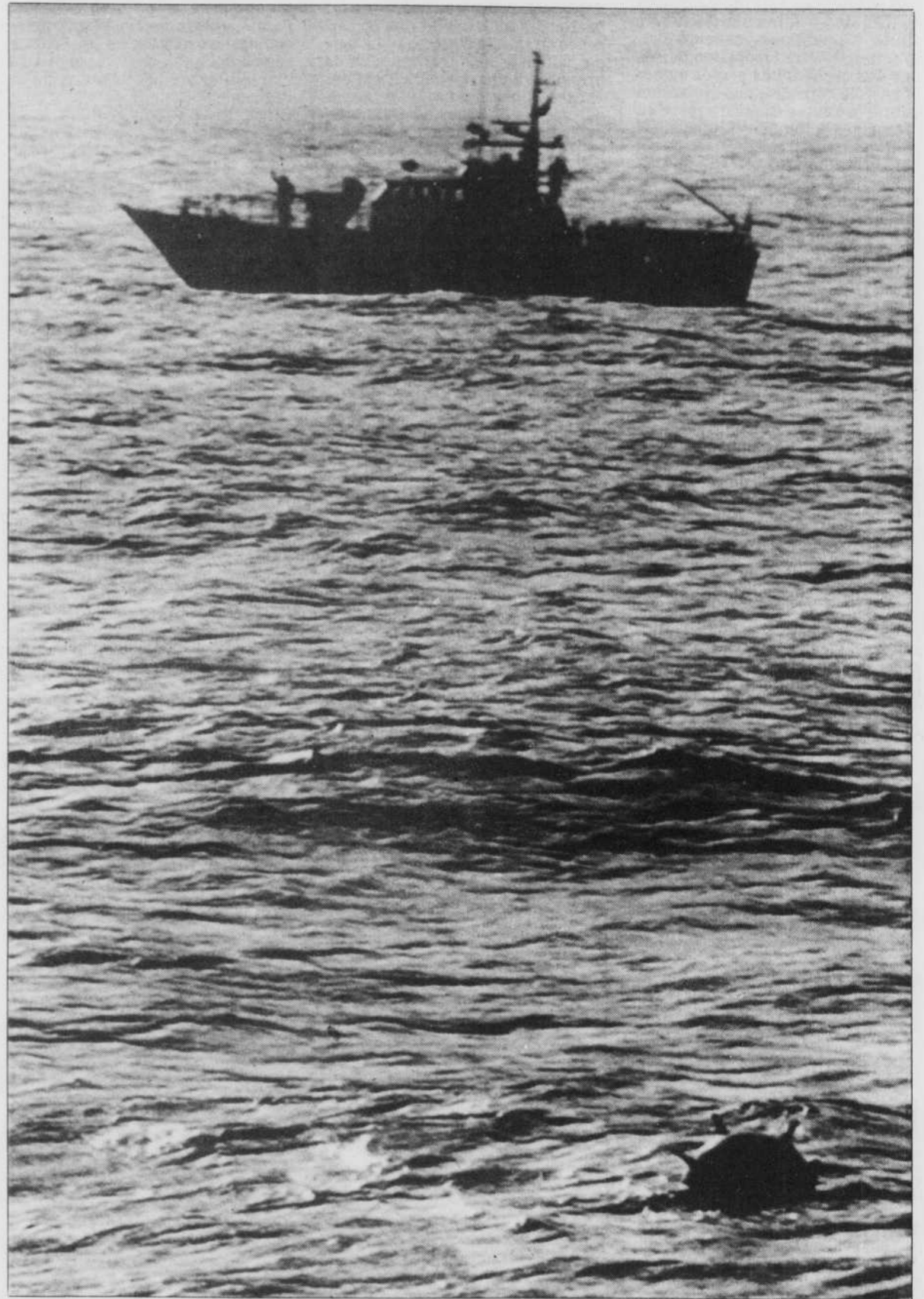


Photo AP

UN GOLFE MINÉ

Un navire de la garde-côtière des Émirats arabes unis a repéré une mine dans la région où le ravitailleur Anita a été frappé, samedi. L'agence d'information WAM a indiqué hier soir que les cinq marins — et non six, comme elle l'avait affirmé samedi — du navire, coulé par la mine, n'avaient toujours pas été retrouvés. L'équipage était composé de six Indiens, quatre Coréens et du capitaine britannique qui, selon le Foreign office, fait partie des disparus.



Photo Chantal Keyser

UN AVION MINUTÉ

L'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu, lieu de départ des montgolfières, a été le théâtre, hier, d'un pageant aérien mettant en vedette des vieux coucous civils et militaires. Ci-haut, une des premiers avions de transport de Trans-Canada Airline devenu Air Canada, un DC-3, est venu faire une brève escale à Saint-Jean, à l'heure prévue sans une minute de retard.

17 août

par la PC et l'AP

1986: le Congrès américain vote des sanctions contre l'Afrique du Sud.

1985: une voiture piégée explose devant un supermarché dans le quartier chrétien de Beyrouth-Est, faisant 50 morts et plus de 80 blessés.

1984: le Conseil de sécurité vote une résolution qui repousse la nouvelle constitution sud-africaine, laquelle prévoit des assemblées législatives séparées pour les Asiatiques et les métis.

1978: trois aréostiers américains réussissent la première traversée de l'Atlantique en ballon et se posent en Normandie, au terme d'un voyage de 5.200 km, accompli en six jours.

1977: le gouvernement israélien donne le feu vert à l'implantation de trois nouvelles colonies juives dans le territoire pris à la Jordanie en 1967.

1976: un raz-de-marée, provoqué par un tremblement de terre, fait 8.000 morts et disparus dans l'île de Mindanao, aux Philippines.

1974: un cessez-le-feu turc à Chypre n'est pas respecté et de nouveaux affrontements éclatent dans le Sud de l'île.

1973: le Pentagone révèle que les Soviétiques ont expérimenté avec succès des fusées à ogives multiples pouvant être dirigées séparément sur des objectifs distincts.

1960: le Gabon accède à l'indépendance.

1964: Mo-se Tshombir, chef du gouvernement congolais, lance un appel à cinq pays africains pour qu'ils l'aident à mater la rébellion au Congo.

1955: mort du peintre cubiste français, Fernand Léger, à l'âge de 74 ans.

1945: le général de Gaulle commue en détention à vie la condamnation à mort prononcée contre le maréchal Pétain. Les Pays-Bas refusent de reconnaître l'indépendance de leur colonie des Indes néerlandaises (Indonésie).

1944: début de la bataille de Falaise (Calvados).

1943: les Alliés achèvent l'occupation de la Sicile.

1940: les Allemands annoncent la mise en place d'un blocus des côtes britanniques.

Marc-André Hamelin est plus à l'aise dans le répertoire du 20e siècle

CAROL BERGERON

Le pianiste Marc-André Hamelin aux concerts d'été de la maison Trestler : Bach/Busoni, transcription de la *Chaconne* extraite de la *Partita* en ré mineur pour violon; Haydn, *Sonate*, Hob. XVI/52; Barber, *Sonate*, op. 26; Balcom, *Three Ghost Rags*; Scriabine, *Sonate n° 3*, op. 23; en bis : Schumann, *Vogel als Prophet* (« L'Oiseau prophète »), extrait des *Waldszenen* (« Scènes de la forêt »), op. 82. Le jeudi 13 août.

Par un remarquable récital de piano qu'il donnait jeudi dernier à la maison Trestler, Marc-André Hamelin démontrait le sérieux et l'application qu'il met à se tailler une place au soleil. Avec lui, mine de rien, le Québec marque encore des points en enrichissant sa liste des pianistes exportables. Depuis une trentaine d'années, la moisson s'est faite de plus en plus généreuse. Aux Bouchard et Morisset (les pianistes duettistes) ont succédé les Ronald Turini (disciple préféré d'Horowitz et gagnant du deuxième prix au concours Reine-Élisabeth-de-Belgique en 1960), Michel Dusseault (premier prix au Concours national de Radio-Canada en 1961 et au Conservatoire de Paris en 1963), Claude Savard (premier prix au concours de Munich en 1966), Louis-Philippe Pelletier (premier prix au concours Arnold Schönberg, à Rotterdam en 1979), André Laplante (deuxième prix au concours Tchaïkovski en 1979), Janina Fialkowska (troisième prix au concours Arthur-Rubinstein en 1974 et protégée du célèbre pianiste), Louis Lortie (premier prix au concours Busoni et quatrième prix au concours de Leeds en 1984) et Marc-André Hamelin (premier prix au concours du Carnegie Hall en 1985). Ces pianistes se sont non seulement fait remarquer dans des grands concours internationaux mais encore ont-ils fait carrière à l'extérieur de nos frontières. Il n'en est pas encore sorti de grandes vedettes internationales

mais, avec Lortie et Hamelin, nous avons peut-être enfin trouvé des musiciens capables d'atteindre les plus hauts sommets. Tous les deux dans la vingtaine, le temps joue encore en leur faveur. Tous les espoirs sont encore permis. Il sera donc intéressant de suivre de près leur ascension vers la gloire.

Après la mini-tournée Lortie qui a balayé la région montréalaise de quelques concerts forts suivis, les trois récentes apparitions de Hamelin ont été plus discrètes : avec l'OSM et Charles Dutoit, il a donné les *Variations sur un thème de Paganini*, de Rachmaninov (le 29 juillet), puis un récital « piano cinq étoiles » au festival d'Orford (le 8 août); enfin, le récital à la maison Trestler de Dorion.

Brillant pianiste, il ne fait aucun doute qu'il le soit. Il joue de son instrument avec une facilité déconcertante. Sous ses doigts, la redoutable *Sonate* du compositeur américain Samuel Barber semble un inoffensif exercice d'agilité. Cela lui permet de se concentrer sur la substance poétique et musicale des œuvres qu'il interprète. À cet égard, et en prenant le dernier programme comme exemple, on constate qu'il semble plus à l'aise dans le répertoire du 20e siècle. Scriabine (la troisième *Sonate* date de 1899), Barber et Bolcom sonnent remarquablement juste. Il sent exceptionnellement bien cette musique. Ailleurs, notamment dans la *Sonate* de Haydn, on a l'impression qu'il cherche encore à préciser le style : une pédale trop généreuse, une main gauche qui manque souvent de transparence et une main droite qui ne chante pas assez.

En dotant Marc-André Hamelin du talent de faire de la musique, le Ciel semble avoir été particulièrement généreux. Aussi, il n'y a pas lieu de s'inquiéter des imperfections que quelques années de métier auront tôt fait d'effacer. Il aura alors appris à mieux exploiter les qualités et les défauts de l'acoustique d'une salle et les possibilités de l'instrument qu'il joue. Il connaîtra les trucs du métier.

À Locarno, le plus petit des grands festivals

« Finito il film, rimane la luna... »

FRANCINE LAURENDEAU

LOCARNO — Chaque été, l'histoire de la *Piazza grande* de Locarno redevient le plus grand cinéma en plein air d'Europe. Dans la tiédeur de la nuit étoilée, quelques milliers de spectateurs ont pu voir, du 5 au 15 août, les œuvres marquantes de la production 1986-87, dont *Sous le soleil de Satan*, de Maurice Pialat, et *Les Yeux noirs*, le film italien du cinéaste russe Nikita Mikhalkov, respectivement Palme d'or et prix d'interprétation masculine (Marcello Mastroianni) au dernier festival de Cannes. Interdit aux voitures, l'aimable place se couvre de sièges et l'installation, conçue en 1971 par l'architecte Livio Vacchini pour donner plus d'ampleur à un festival jusqu'alors réservé à un public restreint de cinéphiles, fonctionne harmonieusement.

Voir un film sur l'écran panoramique de la *Piazza grande* est une expérience inoubliable. La nuit tombe, les lumières s'éteignent, l'écran s'illumine. Au-dessus de nos têtes, le ciel; un peu plus bas se profilent les grandes ombres de la montagne — Locarno est situé aux pieds des Alpes. Le silence ne sera interrompu que par un carillon qui sonne les heures. Le public est extrêmement attentif et on se laisse doucement envahir par un sentiment étrangement euphorisant de bonheur collectif.

Le film terminé, les applaudissements crépitent, la foule disparaît, la lune demeure. « *Finito il film, rimane la luna* », dit l'affiche du festival. En italien. Parce que, même si le français occupe une place privilégiée dans la manifestation (à peu près tous les films sont sous-titrés en français), nous sommes dans le Tessin, c'est-à-dire en Suisse italienne, et le pays a la douceur souriante de sa langue. Les gens bilingues parlent également l'allemand et, dans les hôtels et les commerces, on se débrouille généralement en français. Mais on vous fait gentiment comprendre qu'il, on parle italien. Et c'est très bien ainsi.

À l'instar de Cannes, le festival de Locarno célèbre cette année son 40e anniversaire et c'est sous ce signe qu'était placée la passionnante rétrospective d'une vingtaine de films d'auteurs « découverts » à ce festival et, pour la plupart, devenus célèbres depuis. C'est ainsi que Locarno se targue d'avoir, avant que Cannes ne distingue *Les Quatre*

Cents Coups, de François Truffaut, accordé un prix au *Beau Serge*, de Claude Chabrol : bref, d'avoir été le premier festival à reconnaître l'importance de la « nouvelle vague ».

Nouveaux auteurs et cinématographies émergentes : les cinémas tchécoslovaque et brésilien, par exemple, ont acquis à Locarno leurs lettres de noblesse. *L'As de pique*, de Milos Forman, *Comizi d'amore*, de Pier Paolo Pasolini, *Killer's Kiss*, de Stanley Kubrick, *L'Âge des illusions*, d'Istvan Szabo, *La Momie*, de Chadi Abdelsalam, *Pas de gué dans le feu*, de Gleb Panfilov, ou *Les Chevaux de feu*, de Sergueï Paradjanov, sont autant d'œuvres maîtresses à redécouvrir et j'avoue avoir passé plus de temps dans les cinémas qui abritaient la rétrospective que dans l'austère Morettina de la compétition.

Comme les films de la compétition sont obligatoirement des premiers ou seconds longs métrages d'auteurs de la relève, il est évident que cela représente une part de risque : pas de valeurs sûres dans cette section où il n'y a pas eu, cette année, de révélation fracassante. Mais des films intéressants, comme *O Bobo*, du Portugais José Alvaro Morais, qui se méritait le Léopard d'or, *Konbu Finze*, du Taïwanais Edward Yang, Léopard d'argent, et *La Voix solitaire de l'homme*, d'Alexandre Sokourov, Léopard de bronze.

Sauf erreur fait unique dans les annales des palmarès, les cinq jurés du festival de Locarno ont attribué à un enfant le prix d'interprétation : le jeune Arpad Vermes dans *Un conte de fées hongrois*, de Gyula Gazdag, film insolite, fantaisiste, attachant. Ici comme à Cannes, on a ressenti les heureux effets du dégel soviétique. À retardement : le Léopard de bronze récompensait les mérites d'un film de diplôme réalisé il y a une dizaine d'années et qui vient tout juste d'être libéré pour la diffusion nationale et internationale « par une commission d'arbitrage instaurée dans le nouvel esprit du « glasnost ».

C'est ainsi que nous avons pu découvrir une grande cinéaste, Kira Muratova, née en 1934, réalisatrice aux studios d'Odessa depuis 1962, dont pratiquement tous les films ont été sinon interdits, du moins cachés jusqu'à tout récemment. Muratova était membre du jury de Locarno qui



Le grand succès à Locarno aura été *I've Heard the Mermaids Singing*, de la Canadienne Patricia Rozema, avec l'excellente comédienne Sheila McCarthy.

projetait deux de ses films (tournés en 1967 et en 1971), deux œuvres magistrales.

Comme le cinéma québécois, le cinéma suisse est écrasé par ses puissants voisins. Cela ne l'empêchait pas d'avoir sa section réservée au festival, l'importante section « Information Suisse ». Mais on le retrouvait un peu partout ailleurs. Parmi les films hors compétition, *Une flamme dans mon cœur*, d'Alain Tanner, écrit et joué par une comédienne étonnante, Myriam Mézères, un film brûlant, une histoire d'amour dévastatrice qui n'a pas fini de susciter d'après discussions. Également hors compétition, les rares films canadiens. *Candy Mountain*, production suisse-franco-canadienne, réalisée par Robert Frank et Rudy Wurlitzer, raconte assez mollement une histoire captivante.

Mais LE succès, un succès qui ne

se dément pas depuis Cannes, c'est *I've Heard the Mermaids Singing*, un film à la fois léger et personnel, drôle et séduisant, avec une excellente comédienne, Sheila McCarthy. La réalisatrice Patricia Rozema et son distributeur, Jan Rófkamp (Film Transit), ne cachent pas leur joie de voir le succès de Cannes, où le public est composé de professionnels et de critiques, confirmé à Locarno par un public « ordinaire ». Le bouche-à-oreille a fonctionné si fort que, dès la deuxième projection, on a dû refuser du monde.

Locarno est-il le plus petit des grands festivals ou le plus grand des petits festivals ? C'est, en tout cas, très certainement l'un des plus agréables où se côtoient nonchalance italienne et solide organisation suisse. Ne manquent que quelques bons films québécois : l'an prochain, peut-être.

Un projet ambitieux Cartographier les gènes, oui, mais...

JEAN-PIERRE ROGEL
(collaboration spéciale)

Une des grandes nouvelles du dernier congrès de l'*American Association for the Advancement of Science* (AAAS), tenu à Chicago en février dernier, était le lancement d'un mégaprojet de recherche, la « *Human Genome Initiative* ».

Il s'agit de déchiffrer le patrimoine génétique complet d'un être humain, d'ici la fin du siècle : on parle d'un coût total de \$ 3 à \$ 10 milliards. Pour de la recherche fondamentale, c'est l'équivalent des grands projets technologiques de la course à la Lune ou du bouclier spatial de défense. Toutefois, nous n'en sommes qu'à la proposition formelle du projet par les chercheurs. Quel que soit le rythme de financement accordé par les autorités, on peut cependant être sûr que « la course au génome humain » (c'est à dire l'information génétique totale dont dispose une cellule humaine et qui est représentée par son ADN) est ouverte, et que les grandes puissances scientifiques y mettent déjà des moyens considérables. En termes d'équipement scientifique spécialisé et d'ordinateurs, ce projet représente, en effet, un défi d'envergure. D'ores et déjà, les Américains utilisent leurs plus puissants ordinateurs, des *Cray*, pour ce projet au laboratoire national de Los Alamos.

Il faut être capable de fermer les yeux et d'explorer l'infiniment petit à l'aide de chiffres infiniment grands pour saisir toute la portée du défi de ce que son promoteur le plus fervent, Charles Cantor, de l'université Columbia, appelle « le livre de l'Homme ». Le point de départ, c'est l'ADN, cette longue molécule filamenteuse qui contient, sous forme codée, les instructions gouvernant la croissance des différentes parties du corps. Cet ADN est niché dans le noyau de chacune des cellules et se rassemble en des corpuscules distincts, les chromosomes.

L'ADN se présente sous forme de « blocs » moléculaires appelés des « bases », qui sont attachés en longs fils. Les cellules « lisent » les bases trois par trois, comme les lettres d'un alphabet, et il faut plusieurs centaines de ces bases triples pour faire un seul gène. Lorsqu'on réalise que le génome humain est long de trois milliards de bases et qu'il y a quelques milliers de gènes à déchiffrer sur nos 23 paires de chromosomes, on commence à avoir une bonne idée de l'ampleur du défi. Sur tout si l'on garde en perspective qu'actuellement, seulement 1 % à 2 % de l'ADN des chromosomes humains est déchiffré — le terme technique est « séquencé ». En fait,

même après 20 ans de recherches fébriles à un rythme très rapide, nous savons encore peu de choses sur le code génétique. Charles Cantor aime utiliser l'image d'un archiviste qui aurait à reconstituer un annuaire de téléphone, en connaissant la grosseur et seulement quelques fragments de pages au hasard. Beau défi en perspective !

Pourtant, la science a progressé à pas de géants. On ne savait rien de la structure précise de l'ADN au début des années 70, lorsque David Sanger a perfectionné une première méthode de « séquençage ». Parallèlement, le prix Nobel Walter Gilbert mettait six ans à isoler un petit morceau d'ADN d'une bactérie, et à déterminer la séquence exacte des 24 unités de bases triples qui le composaient. Aujourd'hui, on réussit à cartographier des groupes de dizaines de milliers de bases sur quelques gènes. Ce sont les nouvelles méthodes pour isoler et synthétiser ces morceaux d'ADN, tout autant que l'utilisation de gros ordinateurs pour lire les séquences de bases qui ont permis ces progrès remarquables.

Où tout cela nous conduit-il ? Précisément à la cartographie totale du patrimoine génétique humain, d'ici une quinzaine d'années, l'ambitieux but que s'est fixé le projet « *Human Genome Initiative* ». Tout cela devrait nous donner une récolte extraordinaire d'informations nouvelles, notamment sur ce qui fait la différence, sur le plan génétique, entre les individus et la variabilité de l'espèce humaine, pourtant génétiquement homogène à 99,9 %. Bien sûr, au-delà de ces connaissances fondamentales, on espère identifier les séquences de gènes défectueux, comprendre leur fonctionnement et ouvrir de nouvelles voies de diagnostic et de traitement des maladies génétiques. À plus long terme, il y a la perspective de la « carte génétique individuelle » qu'on pourrait dresser de chaque individu à sa naissance.

Mais une carte génétique pour quoi faire ? Pour déterminer vos futurs risques de santé, les emplois que vous pouvez occuper, votre potentiel de géniteur ? Qui aura accès à cette information, pour en faire quoi ? Votre employeur, votre assureur, l'État ? Ces questions ouvrent des abîmes de problèmes éthiques, juridiques et sociaux, dont on a une petite idée en observant le débat sur le diagnostic prénatal aujourd'hui.

Pour l'instant, tout le monde, ou presque, se rallie derrière des objectifs grandioses de recherche comme le projet de déchiffrement du génome humain. Et, de toute évidence, le potentiel scientifique, au niveau collectif, est énorme. Mais les problèmes surgiront rapidement lorsqu'on aura

acquis la capacité de transposer ces méthodes analytiques au niveau des individus.

Aussi plusieurs chercheurs sont-ils à la fois enthousiastes devant les défis de la cartographie génétique, mais inquiets des perspectives sociales qui se dessinent. Faut-il ouvrir la porte à de nouvelles possibilités de discrimination, au nom des gènes ? Des chercheurs réputés comme Albert Jacquard, en France, ou Georges Wald, aux États-Unis, ne cessent de mettre en garde la communauté scientifique contre ses emballements, et de rappeler que la tentation de l'eugénisme rôde toujours. Plus près de nous, le généticien et vulgarisateur bien connu David Suzuki ne manque jamais une occasion de souligner les périls de l'eugénisme.

Suzuki considère que les chercheurs de pointe en génétique sont souvent intoxiqués par leurs propres succès techniques et en oublient de se poser la question de l'impact social de leurs découvertes. « Le séquençage du génome humain complet sera un tour de force sur le plan technique, affirme-t-il. On en tirera de grosses quantités de données qui vont occuper les ordinateurs et les chercheurs pendant des années. Il y aura vraisemblablement peu de retombées en termes de traitement des maladies héréditaires, mais nous aurons l'illusion que dans les séquences de l'ADN se trouve une explication complète de toute la complexité des comportements humains. »

L'avertissement mérite d'être entendu. Avec une cartographie type, la tentation sera grande de se mettre à comparer les variations individuelles, à faire des recherches sur les gens qui ont telle configuration de gènes défectueux liés à une plus forte incidence de crise cardiaque, ou à une hypersensibilité à des produits chimiques en milieu de travail, ouvrant ainsi tout grand la porte à des abus possibles de cette information. Un coup parti, on pourrait se mettre à chercher les points communs des profils génétiques de criminels, d'homosexuels ou d'assistés sociaux. Puis à songer à prendre des mesures « préventives » sur la base de cette information... et la grande machine à discrimination est repartie !

Ces dangers de « dérapage » ne condamnent pas pour autant un domaine de recherche neuf et excitant. Nouvelle frontière en génétique, la cartographie des gènes humains est un projet intéressant, mais qui mérite d'être encadré d'une solide réflexion sociale. Sinon, la machine emballée de la science risque de nous conduire dans des ornières aussi dangereuses que familiales.

LE DEVOIR

vous invite au spectacle de

THE ARMITAGE BALLET

En co-production avec la Société Place des Arts

2^e Festival International de Nouvelle Danse

Dans le cadre du 2e Festival International de Nouvelle Danse, Le Devoir invite 100 personnes (50 couples) à la première représentation de la troupe **The Armitage Ballet**, au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, le 17 septembre '87, à 20h30. Ces 100 invités seront conviés, après la représentation, à une réception donnée en l'honneur de The Armitage Ballet.

Le concours débute le 15 août et se termine le 22 août à minuit. Les règlements sont disponibles aux bureaux du Devoir.

COUPON DE PARTICIPATION OFFICIEL

Compléter et retourner à:
Concours Nouvelle Danse/Le Devoir, 211 rue du St-Sacrement, Montréal, Qc. H2Y 1X1

NOM _____

PRÉNOM _____

NO _____ RUE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TÉL. BUR. : _____ TÉL. DOM. : _____

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *La folle histoire de l'espace* sem. 7 h 20, 9 h 20.
ASTRE II: — *Robocop* sem. 7 h, 9 h.
ASTRE III: — *La bamba* sem. 7 h, 9 h.
ASTRE IV: — *Masters of the universe* sem. 7 h 15, 9 h 20.
BERRI I: (288-2115) — *Le frère André* 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
BERRI II: — *Psychose infernale* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
BERRI III: — *La folle histoire de l'espace* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI IV: — *Les sorcières d'Eastwick* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI V: — *Crocodile dundee* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BONAVENTURE I: (861-2725) — *North shore* sem. 7 h, 9 h.
BONAVENTURE II: — *Mald to order* sem. 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD I: (465-5906) — *La folle histoire de l'espace* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15.
BROSSARD II: (465-5906) — *Masters of the universe* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10 — *Robocop* 9 h 15.
BROSSARD III: — *Monster Squad* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — *Manon des Sources* 12 h 30, 5 h, 9 h 30 — *Jean de Florette* 2 h 40, 7 h 10.
CARREFOUR LAVAL 1: — *Les sorcières d'Eastwick* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
CARREFOUR LAVAL 2: *The care bears* 1 h — *Robocop* 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 15.
CARREFOUR LAVAL 3: — *La folle histoire de l'espace* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CARREFOUR LAVAL 4: — *Nadine* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 25.

CARREFOUR LAVAL 5: — *La Bamba* 12 h, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25.
CARREFOUR LAVAL 6: — *Le frère André* 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
CHATEAUGUAY 1: — *Le frère André* lun. au jeu. 1 h 30, 3 h 15, 5 h, 7 h, 8 h 45.
CHATEAUGUAY 2: — *Benji* lun. au jeu. 12 h, 1 h 45, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15.
CINÉMA OMEGA 1: — *Les sorcières d'Eastwick* sem. 7 h 30, 9 h 45.
CINÉMA OMEGA 2: — *L'enfant sacré du Ti-bet* sem. 7 h 30, 9 h 45.
CINÉMA V: (489-5559) — *Streetwise* 7 h — *Men 7 h 15* — *On company business* 9 h — *Last Tango in Paris* 9 h 15.
CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — fermé.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — *Games* 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20.
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — fermé.
CINÉPLEX I: (849-4518) — *Platoon* 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 15.
CINÉPLEX II: — *Secret of my success* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30.
CINÉPLEX III: — *Revenge of the nerds* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX IV: — *Room with a view* 2 h, 4 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉPLEX V: — *Mald to order* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX VI: — *Predator* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
CINÉPLEX VII: — *River's edge* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

CINÉPLEX VIII: — *Dragnet* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
CINÉPLEX IX: — *Angel heart* 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — *Platoon* tous les jours 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40.
CINÉMA MONTRÉAL II: — *Le nom de la rose* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25.
COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *Mon bel amour ma déchirure* 12 h 35, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 15.
COMPLEXE DES JARDINS II: — *Un zoo la nuit* lun. au jeu. 2 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 35.
COMPLEXE DES JARDINS III: — *Le secret de mon succès* 12 h 45, 5 h 10, 9 h 35 — *Harry et les Henderson* 2 h 55, 7 h 20.
COMPLEXE DES JARDINS IV: — *Association des maltraités* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (263-8229) — fermé.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Le déclin de l'empire américain* 19 h — *Buddy Buddy* 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — *Le frère André* sem. 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN I: (721-6060) — *Les sorcières d'Eastwick* sem. 7 h, 9 h 25.
DAUPHIN II: — *Molère* sem. 7 h.
DORVAL I: (631-8587) — *Who's that girl* tous les jours 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
DORVAL II: — *Back to the beach* tous les jours 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
DORVAL III: — *The lost boys* tous les jours 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.
DORVAL IV: — *Snow white and the 7 dwarfs* tous les jours 12 h 15, 2 h 15 — *Summer school* 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
DÉCARIE I: (341-3190) — *Masters of the universe* sem. 7 h, 9 h 20.
DÉCARIE II: — *La bamba* sem. 7 h 15, 9 h 30.
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Stakeout* 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 20.
FAIRVIEW II: — *The living daylights* tous les jours 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: — *Robocop* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 15.
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *La Bamba* tous les jours 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 45.
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Roxanne* ven. 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 9 h 30 — tous les autres jours 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30.
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *The care bears* tous les jours 12 h 30 — *North shore* 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
GREENFIELD I: (671-6129) — *The living daylights* tous les jours 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.
GREENFIELD 2: — *Les incorruptibles* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
GREENFIELD 3: — *Bianche neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15 — *The lost boys* 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.
IMPÉRIAL: (288-7102) — *The untouchables* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35.
JEAN-TALON: (725-7000) — *Robocop* sem. 7 h, 9 h 15.
KENT I: (489-9707) — *Can't buy me love* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
KENT II: — *Snow White and the 7 dwarfs* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15 — *Back to the beach* 7 h 05, 9 h 05.
LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231) — *Cours privé* 7 h 30 — *Charlotte for ever* 9 h 30.
L'ART CINÉMA: (722-1451) — *L'arme fatale* 7 h — *Crocodile dundee* 7 h 15 — *L'ami magnifique* 9 h 15, 7 h 15, 9 h 15 — *demie* 9 h 30 (du 14 au 17 août).
LAVAL I: (688-7776) — *The living daylights* tous les jours 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.
LAVAL II: — *Bianche neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15 — *Le fil de Beverly Hills* 4 h 30, 6 h 45, 9 h.
LAVAL III: — *Full metal jacket* tous les jours 12 h 10, 2 h 35, 5 h, 7 h 25, 9 h 50.
LAVAL IV: — *Summer school* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.

LAVAL V: — *Les incorruptibles* tous les jours 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30, 9 h 50.
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Robocop* sem. 7 h, 9 h.
LAVAL 2000 2: Fermé pour rénovation.
LOEWS I: (861-7437) — *Stakeout* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 55.
LOEWS II: — *Can't buy me love* 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
LOEWS III: — *The lost boys* 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.
LOEWS IV: — *Beverly Hills cop* 2 h 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
LOEWS V: — *Innerspace* 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30.
LE MILIEU: Montréal — *Round midnight* 19 h 30 — *Kamikaze 1989* 21 h 30.
QUIMETSCOPE: (525-8600) — *La chasse* 7 h — *Jumpin' jack flash* 6 h 30 — *Barry Lyndon* 8 h 30 — *Manon des sources* 9 h.
PALACE I: (865-6991) — *The living daylights* 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.
PALACE II: — *Who's that girl* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
PALACE III: — *Snow White and the 7 dwarfs* 12 h 15, 2 h 15 — *The witches of Eastwick* 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
PALACE IV: — *Spaceballs* tous les jours 12 h 10, 2 h 35, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40.
PALACE V: — *Back to the beach* tous les jours 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
PALACE VI: — *Summer school* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.
PARADIS I: — *Le frère André* sem. 7 h, 9 h 15.
PARADIS II: — *Robocop* sem. 7 h 15, 9 h 15.
PARADIS III: — *La folle histoire de l'espace* sem. 7 h 25, 9 h 25.
PARIS I: — *Les incorruptibles* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
PARIS II: — *Le fil de Beverly Hills* 2 h 12 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h.
PARIS III: — *Superman* 4 h 10, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PARIS IV: — *The living daylights* tous les jours 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 20.

PARISIEN V: — *Bianche Neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Le frère André* sem. 7 h 30, 9 h 30.
PLACE LONGUEUIL II: — *Robocop* sem. 7 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4245) — *Monster Squad* 1 h 10, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Nadine* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Master of the universe* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 30.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — *No way out* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
PLACE DU PARC I: (844-9470) — *The living daylights* tous les jours 6 h 30, 9 h 10.
PLACE DU PARC II: — *Full metal jacket* tous les jours 7 h, 9 h 20.
PLACE DU PARC III: — *Who's that girl* tous les jours 7 h 30, 9 h 40.
SAINT-DENIS I: (845-3222) — *Robocop* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 05, 9 h 15.
SAINT-DENIS II: — *Le prédateur* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
VERSAILLES I: (353-7880) — *Les incorruptibles* tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
VERSAILLES II: — *The living daylights* tous les jours 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.
VERSAILLES III: — *Stakeout* tous les jours 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
VERSAILLES IV: — *Summer school* tous les jours 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
VERSAILLES V: — *Bianche neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15 — *Le fil de Beverly Hills* 2 h 5 h, 7 h 15, 9 h 15.
VERSAILLES VI: — *Can't buy me love* tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h à 02h30.
AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, île Ste-Hélène (872-4656) — Ouvert tous les jours de 10h à 17h.
BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mt (285-0007) — Bill Coon, guitariste, mar. à 21h. — Michael Gauthier, guitariste de jazz, mar. à 21h. — M.J.Q. (Montreal Jazz Quartet/Quintet), jeu. au sam. à 22h.
BAR LES JOYEUX NAUFRAGES: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Jazz les mardis soirs à 22h.
BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h à 19h30.
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Les lundis, sessions d'improvisation à 19h. — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h. — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h. — Invité spécial: Nick Ayoub, saxophoniste, le 27 août.
LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h à la fermeture, et le samedi de 20h à 03h. — Michelle Sweeney, chanteuse de jazz, soul et R & B, à compter du 20 août, du mer. au sam. à compter de 22h. 3 spectacles par soir.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Animation musicale du mer. au sam. à compter de 19h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Jazz Alive, ven. et sam. à 21h30.
CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) — Tête-à-tête, du lun. au ven. à 18h.
LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588) — Billy Georgette, pianiste de Honky Tonk, en permanence, à compter de 17h.
LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Johnny Scott, chanteur, saxophoniste, jazz et R & B, ven. et sam. de 22h30 à la fermeture.
CHATEAU DUFRESNE: 2929 ave Jeanne d'Arc, Montréal (259-2575) — Mini-concerts de musique de chambre, juillet et août, du jeu. au dim. 2 à trois représentations par jour, avec Marie-Josée Laprise, harpe, Danielle Parent, basson, Renée Villemaine, piano, et Louise Webster, flûte.
CHOEUR ARS PHILHARMONIA: Montréal — Le directeur du Choeur Ars Philharmonia, Monsieur Provost, est à la recherche de chanteurs et chanteuses en vue d'un concert qui sera donné en collaboration avec l'Opéra Arpegge, le 24 octobre prochain. — Toute personne intéressée est invitée à se présenter à l'église Notre-Dame du Rosaire, angle St-Hubert et Villery, Montréal, le lundi 17 août à 18h30, pour renseignements: 667-1200, 669-8839.
CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mt (845-5447) — Tous les lundis et mardis soirs, Boubacar Diabaté, cora, à 22h.
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h. — Happy hours de 17h à 21h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h30.
HOTEL BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332) — Le Portage: Louisiana Purchase, du 18 au 29 août, spectacles du mer. au jeu. 21h30, 23h30, ven. et sam. 22h à 02h30.
HOTEL LE CHATEAU CHAMPLAIN: Le Café "Conc", 1 Place Du Canada, Montréal (878-9000 poste 206) — « Fête des fêtes » spectacle conçu par Leonard Miller et George Reich, mettant en vedette Tracey Brian, chanteuse et actrice, ainsi que The Trotter Brothers, duo de marionnettes, lun. au jeu. 21h, 23h, ven. et sam. 22h30 et 00h30.
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h. — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h.
HOTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h à 20h. — François Comeau, du mer. au sam. de 20h à 24h.
HOTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h.
HOTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — « French Can-Can » comédie musicale sur le Moulin Rouge.
JARDIN DES ÉTOILES: La Ronde, Montréal — Revue musicale Rock'n Ronde, grands succès de rock and roll, du 21 juin au 7 sept. mar. au dim. 18h30, 19h, et 21h, sam. et dim. une représentation de plus à 14h30.
LA CROISSETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h à 23h.
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166) — Tess Maginaire présente: « Gilles Vachon incendiaire » l'œuvre de Siegfried Gagnon, m. en s. Mario Boin, du 11 août au 12 sept. du mar. au dim. à 21h.

lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au soir.
RESTAURANT ZHIVA-30: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333) — Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h à 3h — musique tzigane et ballades enlevantes, du mer. au ven. de 19h30 à 23h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Blue Monday Jam Session, avec The Ward Brothers Band, le 17 août.
STAGION 10: 2071 ouest Ste-Catherine, Montréal (934-1419) — The Veer Gates, le 17 août.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « La passion de Narcisse Mondoux » de Graham Gélina, m. en s. Yvette Brind'Amour, du 1er au 20 août, mer. au ven. 20h, sam. 17h et 21h, dim. 15h.
VIEXU-PORT DE MONTRÉAL: Ancienne Gare maritime Louis-Joliet, Montréal (849-1612) — « Images du futur 87 » exposition organisée par La Cité des Arts et des Nouvelles Technologies de Montréal, pays invité: Le Japon — holographie, images au laser, son synthétique, espaces multisensoriels et environnements multimédia et d'art vidéo, tous les jours de 12h à 23h du 5 juin au 20 septembre — Salle Belvédère: « Imaginos » spectacle multimedia de Denise Bourassa, Marcel Deschênes et Jacques Collin, du 13 juin au 19 sept. les sam. 21h, les dim. 14h30 et 16h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Studio-Cabaret: Ski Row et Jeanguin dans « A case of mistaken empires », du 29 juillet au 22 août, du mar. au jeu. 21h, ven. et sam. 22h15.
DOMAINE MONTJOYE: North Hatley — « Les jours heureux » de Claude André Puget, du 20 juin au 1er sept.
MAJORITY DU LAC LUCERNE: Ste-Marguerite, autoroute des Laurentides, sortie 66 (228-2511) ou (1-800-363-3620) — « Pantoufle » de Alan Ayckbourn, adaptation de Eric Kahane, m. en s. Louis Lande, du 16 juin au 29 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h30.
MONT-AVILA: Sous la Chapelleau, St-Sauveur (1-800-363-2448) — « Tam Tam au pays des nois-blancs » comédie musicale, mar. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h30.
LE PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE: Ste-Agathe, St-Jérôme, Trois-Rivières — « Complément de mon mari m'ont quasiment rendu foule » de John Tobias, m. en s. Pauline Martin, du 10 juin au 6 sept., mar. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h, les dim. à 20h.
SOUPER-THÉÂTRE BELLE MONTAGNE: 1026 rang Belle-Montagne, St-Jean-de-Matha (886-2737) — « P.S. ton chat est mort » de Kirk Wood, m. en s. Vincent Bilodeau, du 20 juin au 7 sept. mer. au dim. 21h.
THÉÂTRE DE L'ALPINE INN: autoroute des Laurentides, sortie 66, Ste-Marguerite Station (229-7488) ou (1-800-363-2440) — « Simard & Soeur » de Isabelle Doré et Denis Bouchard et « Surprise, surprise » de Michel Tremblay, m. en s. Denise Filiatrault, du 9 juin au 7 sept. mer. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h.

trault, du 9 juin au 7 sept. du mer. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h.
THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: Centre communautaire St-Michel de Bellechasse (418-884-3344) — « La grande opération ou quand les rêves refusent de mourir » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Gilbert Lepage, du 23 juin au 22 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h, les dim. 19h.
THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE: 81 St-Pierre, Québec (418-681-0088) — « Fanny » de Marcel Pagnol, m. en s. Jean-Yves Laforce, du 31 juillet au 29 août, du mar. au ven. 20h, sam. 19h, et 22h.
THÉÂTRE DES CASCADES: autoroute 20 dir. Dorion, 2 chemin du Canal, Pointe des Cascades (455-9341) — « À rideaux tirés » de Earl Barrett et Alan Suttan, m. en s. Raymond Cloulier, du 5 juin au 29 août, du mar. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h.
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Ste-Anne de Sorel (393-9022) ou (1-800-363-9468) — « L'amusé-queule » de Gérard Lauzier, adaptation Louise Latraverse, m. en s. Monique Duceppe, du 9 juin au 22 août, mar. au ven. 20h30, sam. 17h, et 21h (supplémentaires jusqu'à 6 sept.).
THÉÂTRE DE LA CHEVRIÈRE: St-Fortunat, Coaticouche (819-344-2402) — « Lucky Luciano » de Marie-Thérèse Quinton, m. en s. Jacques Roux, du 25 juin au 29 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h.
THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: 611 rang de la Carrière, Lupton (549-5828) — « Une semaine de vacances » de Gisèle Bourret et Michel Paré, m. en s. Mario Bouchard, du 17 juin au 21 août, du mer. au dim. 19h30 — « L'hymne à J. Nair » texte et m. en s. Richard Blackburn, du 27 juin au 6 sept. mer. au dim. 21h30.
THÉÂTRE EN MOUVEMENT: 2554 rue Monty, Val David (819-322-6171) — « L'argent fait le bonjour » de Jean Desautels et Richard Perron, du 27 juin au 6 septembre, du mar. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h30.
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE GRANBY: 135 rue Principale, Granby (375-2262) — « J'opagne encore Hector » de Francine Charland et Robert Aubry, m. en s. Gaëtan Labrèche, du 17 juin au 29 août, mer. au ven. 20h, sam. 17h, et 21h30.
THÉÂTRE D'ÉTÉ LA GRANGERIE: 5475 St-Martin ouest, Laval (669-2567) — « La cadette de mes soucis » de Sylvie Lemay, m. en s. Pierre Mailhot, du 14 août au 6 sept. — « Représentations: ven. 20h, sam. 17h, et 21h, dim. 20h, et jeudi 3 sept. à 20h ». — « Les mystères de Paris » fr. 62 avec Jean Marais, Dany Robin, Jill Haworth, Raymond Pellegrin et Pierre Mondy.
FRAGGLE ROCK: Les schtroumpfs, du 16 juin au 17 août, du mar. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h30.
CBMT: Midday, Community notes, All my children, Trapper John md, Coronation street, Facé Jiffi lift, The Edison twins, Video hits, There's company.

travail, du 9 juin au 7 sept. du mer. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h.
THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: Centre communautaire St-Michel de Bellechasse (418-884-3344) — « La grande opération ou quand les rêves refusent de mourir » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Gilbert Lepage, du 23 juin au 22 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h, les dim. 19h.
THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE: 81 St-Pierre, Québec (418-681-0088) — « Fanny » de Marcel Pagnol, m. en s. Jean-Yves Laforce, du 31 juillet au 29 août, du mar. au ven. 20h, sam. 19h, et 22h.
THÉÂTRE DES CASCADES: autoroute 20 dir. Dorion, 2 chemin du Canal, Pointe des Cascades (455-9341) — « À rideaux tirés » de Earl Barrett et Alan Suttan, m. en s. Raymond Cloulier, du 5 juin au 29 août, du mar. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h.
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Ste-Anne de Sorel (393-9022) ou (1-800-363-9468) — « L'amusé-queule » de Gérard Lauzier, adaptation Louise Latraverse, m. en s. Monique Duceppe, du 9 juin au 22 août, mar. au ven. 20h30, sam. 17h, et 21h (supplémentaires jusqu'à 6 sept.).
THÉÂTRE DE LA CHEVRIÈRE: St-Fortunat, Coaticouche (819-344-2402) — « Lucky Luciano » de Marie-Thérèse Quinton, m. en s. Jacques Roux, du 25 juin au 29 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h.
THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: 611 rang de la Carrière, Lupton (549-5828) — « Une semaine de vacances » de Gisèle Bourret et Michel Paré, m. en s. Mario Bouchard, du 17 juin au 21 août, du mer. au dim. 19h30 — « L'hymne à J. Nair » texte et m. en s. Richard Blackburn, du 27 juin au 6 sept. mer. au dim. 21h30.
THÉÂTRE EN MOUVEMENT: 2554 rue Monty, Val David (819-322-6171) — « L'argent fait le bonjour » de Jean Desautels et Richard Perron, du 27 juin au 6 septembre, du mar. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h30.
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE GRANBY: 135 rue Principale, Granby (375-2262) — « J'opagne encore Hector » de Francine Charland et Robert Aubry, m. en s. Gaëtan Labrèche, du 17 juin au 29 août, mer. au ven.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, lundi 17 août 1987

Dorel grandira malgré la dénatalité

ROBERT DUTRISAC
Collaboration spéciale

Les Industries Dorel, le plus important fabricant canadien de meubles et accessoires pour bébés, élargira sa clientèle composée de nourrissons pour se consacrer également aux enfants de trois à six ans grâce à une éventuelle acquisition.

M. Leo Schwartz, 63 ans, le président fondateur de Dorel, ne compte pas sur une improbable revanche des berceaux pour assurer la croissance de sa société.

« Nous tenterons d'acquiescer un fabricant de jouets, de bicyclettes ou de tout autre bien de consommation destiné aux jeunes enfants, à l'exclusion des vêtements », a indiqué M. Schwartz qui a révélé que des négociations en ce sens sont présentes en cours.

Colée en bourse dans le cadre du REA depuis le mois dernier, Dorel tire 60 % de ses revenus — qui se sont élevés à \$ 32 millions l'an passé — de la vente de berceaux, lits d'enfants, poussettes, sièges d'autos pour bébés, tables à langer et autres accessoires dont la vue provoque l'attendrissement des parents. Le reste de ses ventes provient des meubles prêts à assembler que fabrique Ridgewood, une division de Dorel, et qui sont destinés principalement aux jeunes couples.

Créée il y a 25 ans, la division pour enfants de Dorel jouit, selon M. Schwartz, d'un marché stable à l'abri

des récessions. Le marché cible de cette division est constitué du premier et deuxième enfant d'une famille.

À cet égard, le nombre des naissances, selon Statistiques Canada, est demeuré constant au cours des dix dernières années, soit entre 350 000 et 365 000 par année. Qui plus est, le nombre des premiers-nés et des deuxièmes enfants a cru de 262 000 en 1975 à 291 000 en 1985. On est assez loin des 500 000 naissances annuelles d'il y a quinze ans, mais M. Schwartz a souligné que les parents — et maintenant les grands-parents — dépendent aujourd'hui davantage pour combler une progéniture qui se raréfie. M. Schwartz évalue à plus de 50 % la part du marché que détient Dorel pour ce type de produits au Canada.

Dorel écoule la majeure partie de ces produits, fabriqués sous les marques Kid Kraft, Babytime, Silvercrest et Infantino, dans les grandes chaînes de magasins tels Canadian Tire, La Baie, Sears, Zellers, Woolco et Distribution aux Consommateurs. Cette dernière chaîne compte pour environ 25 % des ventes de la société, une situation qui n'inquiète nullement M. Schwartz. « Cette relation d'affaires dure depuis plus de vingt ans », a-t-il souligné.

PROFIL RÉA

Les importations asiatiques, constituées principalement de poussettes et de carrosses, comptent pour 30 % des ventes de la division pour enfants de Dorel. Selon M. Schwartz, ce pourcentage correspond approximativement à la part des importations, principalement asiatiques, pour cette industrie au Canada.

Mentionnons qu'elles sont soumises à un tarif de 14 %, ce qui explique en grande partie l'absence quasi absolue des Américains sur ce marché.

Ce sont les meubles prêts à assembler qui seront le fer de lance de la croissance de Dorel au cours des prochaines années, si l'on fait exception d'une éventuelle acquisition qui viendrait étendre la gamme des produits que la société destine aux enfants. Dirigée par les fils Schwartz, la division Ridgewood inaugurera à la fin du mois de nouvelles installations à Cornwall (Ontario). Grâce à cette usine ultramoderne représentant un investissement de \$ 3 millions, Ridgewood double sa capacité de production tout en réduisant sensiblement ses coûts de revient.

La division tentera cette année une percée aux États-Unis, qui compteront pour au moins 10 % de ses ventes en 1988, selon M. Schwartz. L'émission de Dorel, dont c'était le

premier appel public à l'épargne, consistait en 2 millions d'actions ordinaires au prix de \$ 5,00 chacune, pour un facteur de dilution de 59,8 %. Les preneurs fermes étaient au nombre de trois, soit McLeod Young Weir, Lévesque, Beaubien et Prudential-Bache Canada.

Cette émission a quelque peu été assombrie par la révélation d'une déficience affectant certains sièges d'autos que commercialise Dorel. Les autorités gouvernementales ont ordonné dernièrement à la société de remplacer la courroie d'ancrage de ces sièges. En tout, 190 000 sièges sont en cause, mais M. Schwartz a soutenu que cet événement, somme toute mineur, ne viendra en rien réduire la rentabilité de son entreprise. Il s'attend à devoir remplacer de 50 000 à 60 000 courroies — qui ne serviraient que dans 60 % des cas —, ce qui représentera une facture ne dépassant pas \$ 35 000.

Le produit de l'émission, soit \$ 9,2 millions, a été affecté comme suit : \$ 2 millions pour la nouvelle usine de Ridgewood, \$ 2,5 millions pour réduire la dette à court terme de la société et \$ 4,7 millions pour d'éventuelles acquisitions.

Entre 1982 et 1986, le chiffre d'affaires de Dorel a cru à un taux annuel moyen de 18,6 %. Pour l'exercice terminé le 30 décembre dernier, la société a dégagé un bénéfice de \$ 2,3 millions sur des ventes de \$ 32 millions, soit un bénéfice par action compte tenu du placement de \$ 0,34. M. Pierre Rougeau, chargé par



M. Leo Schwartz, président fondateur de Dorel.

McLeod Young Weir de cette émission, souligne la « superbe santé financière » de Dorel qui dispose de bénéfices non répartis de \$ 8,4 millions et affiche une dette à long terme insignifiante. À son avis, la division pour enfants de la société connaîtra une croissance régulière, quoique modeste, venant de l'élargissement de la gamme de produits plutôt que de la croissance du marché. Si Dorel parvient à réaliser une

acquisition dans ce domaine, l'effet de synergie sera important puisque cette société a des entrées auprès des grandes chaînes de magasins. Quant aux meubles prêts à assembler, M. Rougeau signale qu'il s'agit d'un secteur en forte croissance, comme l'indique la performance d'une autre entreprise québécoise œuvrant dans ce domaine, Bestar, dont les ventes augmentaient de 30 % l'an dernier.

JAPON 1987 (2)

La Bourse de Tokyo est devenue la bourse numéro 1 au monde !

JEAN CHARTIER

TOKYO—Les négociants de titres sont tous en chemise blanche sur le parquet du Tokyo Stock Exchange. Ils identifient chacune des compagnies négociées au moyen de signes des doigts. Ce n'est pas seulement le prix qui est identifié par des signes comme à New York, Chicago ou Montréal. Ici, la transaction de a à z se fait avec des gestes des doigts.

La Bourse de Tokyo n'est pas informatisée autant que le New York Stock Exchange, mais elle est encore plus folle que la bourse newyorkaise dans ses prix et tout ceci s'accomplit avec ce ballet moderne ultra-rapide des doigts. Les courtiers négocient sans prêter à la voix le premier rôle, ils le font à une vitesse folle, avec une convention parfaitement intégrée.

Depuis un an, la Bourse de Tokyo incarne un marché plus bullish que n'importe laquelle bourse nord-américaine. Elle est même la bourse qui a monté le plus vite au monde depuis cinq ans. Son indice est dans la stratosphère.

Le capital-actions des compagnies cotées à la Bourse de Tokyo dépasse depuis avril la valeur totale accordée aux quelque 2200 titres listés au New York Stock Exchange. Ce phénomène incroyable est survenu au moment de la privatisation partielle de la compagnie de téléphone NTT et en raison de la poussée extravagante des valeurs en Bourse de Tokyo.

Qu'on en juge plutôt! Le Nikkei Stock Exchange Index a dépassé le niveau incroyablement haut des



Le capital-actions des compagnies cotées à la Bourse de Tokyo dépasse depuis avril dernier la valeur totale accordée aux 2200 titres listés au NYSE.

25.000 points en juillet et personne ne signale ce chiffre extraordinaire comme le sommet du présent cycle. Le Nikkei Index marquait 16.000 points voici dix mois à peine, en octobre 1986.

Toutes les marques de 1.000 points tombent à Tokyo comme les marques de 100 points à New York et à Toronto. À plusieurs occasions en

mai, il a suffi de deux jours à peine pour voir l'indice Nikkei monter de 1.000 points. De façon générale, la valeur des titres japonais cotés à Tokyo a d'ailleurs doublé en dollars US depuis un an.

La Bourse de Tokyo a enregistré une poussée plus importante que la Bourse de New York en 1986 et nettement. Le phénomène se répète à nouveau en 1987. De janvier à mars, bien sûr, le Dow Jones a bondi de record en record, et il est maintenant à portée des 2.700 points, mais on est loin d'obtenir les performances de Tokyo.

Là-bas, le rapport crucial entre le prix coté pour une compagnie en bourse et son bénéfice par action est de l'ordre de 75 en moyenne tandis qu'on en est encore à 15 fois le bénéfice à New York, à 18 fois à Toronto, et à 20 fois pour les REA à Montréal. Dans une perspective japonaise, on considérerait que la Bourse de Toronto vient à peine de décoller au niveau des 4.100 points. Comment expliquer ceci? Il faut d'abord considérer la progression de l'activité sur les deux plus grandes bourses mondiales.

Au total, en 1986 le volume des actions négociées en Bourse de Tokyo s'est établi aux deux tiers du volume des actions transigées en Bourse de New York. C'est ce qu'a souligné au DEVOIR le directeur des relations publiques de la Bourse de Tokyo, M. Ojaki, en insistant sur les contextes différents. Il ajoute que c'est au premier trimestre de 1987 que l'activité s'est amplifiée de manière considérable.

Sur le parquet de la bourse, toutes les transactions se font à distance de par et d'autre d'un îlot collectif plutôt qu'à un îlot de terminaux consacrés à certaines compagnies comme c'est le cas à New York. Pour saisir la progression formidable de la valeur des actions cotées à la Bourse de Tokyo depuis ce printemps, il faut comprendre un fait extraordinaire. Le gouvernement japonais a procédé à l'émission de 1,95 million d'actions de Nippon Telephone Company voici six mois, tout en conservant un bloc énorme pour lui-même, soit 13,5 millions d'actions. Le prix d'émission d'une action a été fixé à 500.000 yen; or, la première transaction boursière s'est faite 1,2 million de yen; le titre a bondi comme un fauve, et il se situe à 2,8 millions de yen environ.

Autrement dit, le prix d'une action de NTT a monté de \$ 5000 à \$ 2.800 CAN en trois mois à peine. Il y a eu des queues interminables pour acheter ces actions de NTT et des tirages

au sort ont eu lieu, seulement, 1,6 million de japonais ayant pu s'en procurer une. Tous les fournisseurs ont notamment fait la queue pour obtenir une action, espérant être favorisés dans leur négoce en obtenant à la fois le titre de propriétaire et de fournisseur.

Une nouvelle émission d'actions de NTT est anticipée pour l'automne mais il y a grande inquiétude quant à savoir à quel prix elle se fera, car le capital-actions de NTT atteint déjà les \$ 330 milliards US à la valeur du marché. C'est unique au monde! Et, tous les Japonais regrettent de n'en pas avoir acheté. Ce titre représente maintenant à

lui seul 12 % de la valeur totale de toutes les actions cotées en Bourse de Tokyo. Cette compagnie est colossale. Elle a émis davantage de capital-actions que les compagnies Exxon, General Motors, IBM, ATT et General Electric ensemble.

La valeur de l'action de NTT est évaluée en bourse à 13 fois la valeur comptable du titre, ce qui représente aussi dans ce cas 270 fois son bénéfice net. Une terreur pour un investisseur dans un autre pays! Imaginable en Amérique. Ce n'est comparable ni au ratio des compagnies en Bourse de Toronto, ni à n'importe laquelle émission REA en Bourse de Montréal, même les plus douteuses. Le secret, c'est que personne ne veut se départir de ses actions de NTT.

En outre, au Japon, les institutions restent collées à leurs titres, ce qui bloque 70 % des actions d'une compagnie. Les transactions se font essentiellement pour les 30 % restant. Dans le cas de NTT, les détenteurs individuels détiennent le titre pour des raisons commerciales et aussi pour la rareté de celui-ci. Le nombre d'actions en circulation est donc extrêmement bas et le nombre de transactions est en quelque sorte symbolique.

On raconte que l'émission de NTT a été conçue à partir du comportement de la compagnie Tokyo Electric and Power Co au tout début de 1986. Cette compagnie, la plus grande compagnie de service public au Japon à l'époque, a vu sa cote monter de 3.000 à 8.500 yen en quelques mois à peine.

En août et septembre 1986, de nombreux titres avaient déjà enregistré de très fortes poussées en Bourse de Tokyo. Ainsi, Toshiba est passé de 450 à 830 yen, Mitsubishi Electric de 400 à 610 yen et Takaoka de 1.000 à 1600 yen. Ces trois titres ont régressé en octobre, comme la plupart des titres sur les bourses

mondiales. Ceci se produit souvent à la suite d'une nouvelle émission d'actions. Ils ont rebondi depuis cette époque.

En 1986, le volume d'actions négociées a touché 197 milliards d'actions à Tokyo avec une valeur quotidienne de 159.000 milliards de yen. Le titre le plus actif a été Nippon Kokan avec 9,2 milliards d'actions; il a été suivi des compagnies Nippon Steel, Ishikawajima-Harima Heavy Industries, Tokyo Gas, Kawasaki Steel, Toshiba, Mitsubishi Heavy Industries, Mitsubishi Electric, Hitachi et Taisai.

Pour la valeur globale des actions négociées, Tokyo Electric Power vient au premier rang, suivi de Tokyo Gas, Mitsubishi Estate, Toshiba, Ishikawajima, Hitachi, Nomura Securities, Nippon Kokan, NEC et Mitsubishi Heavy Industries. La Bourse de Tokyo, c'est la Bourse numéro 1 au monde en 1987.

Office national de l'énergie Avis d'audience publique AO-1-GH-2-87

TransCanada Pipelines Limited
Construction d'installations pipelinaires additionnelles et méthode de règlementation des droits connexes

KannGaz Producers Ltd.
Accès aux installations de TCPL à des fins d'exportation à Niagara Falls (Ontario)

L'Office national de l'énergie, par l'ordonnance d'audience GH-2-87, a précédemment annoncé qu'il y aurait audience publique à Ottawa (Ontario) le 19 octobre 1987, dans la pièce 940 du 473, rue Albert, à 13 h 30, heure locale, afin d'instruire une demande présentée par TransCanada Pipelines Limited ("TransCanada") à l'effet d'obtenir un certificat de commodité et de nécessité publiques ainsi que des ordonnances en vertu de la Partie III de la Loi sur l'Office national de l'énergie ("la Loi") afin de construire et exploiter des installations additionnelles. L'Office examinera également les questions relatives à la méthode de règlementation des droits connexes, conformément à la Partie IV de la Loi.

L'Office a décidé d'inclure dans l'audience du 19 octobre 1987 une demande connexe présentée par KannGaz Producers Ltd. ("KannGaz"), en vertu du paragraphe 59(3) de la Loi, qui sollicite des ordonnances autorisant TransCanada à lui donner accès à ses installations de réception, de transport et de livraison afin qu'elle puisse exporter du gaz naturel à Niagara Falls (Ontario).

Quiconque n'est pas intervenant inscrit jusqu'ici, mais désire intervenir dans cette instance par suite de l'inclusion de la demande de KannGaz, doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office d'ici le 28 août 1987 et en signifier copie à KannGaz et à TransCanada aux adresses suivantes:

KannGaz Producers Ltd.
Suite 1810, Sunlife Plaza
144-4th Avenue, Southwest
Calgary (Alberta) T2P 3N4
Attention: Mr. E.D. Leary

et MacDonald, Affleck, Cooligan
Barristers and Solicitors
Suite 1100, 200 Elgin Street
Ottawa (Ontario) K2P 1L5
Attention: Joan T. Horne

et TransCanada Pipelines Limited
54th Floor., Commerce Court West
P.O. Box 54
Toronto (Ontario) M5L 1C2
Attention: Mr. J.M. Murray
Assistant General Counsel

KannGaz fera tenir copie de sa demande à toutes les parties inscrites.

Pour tout renseignement au sujet des instructions relatives à cette audience, il suffit de communiquer avec le secrétaire de l'Office, au (613) 993-7204.

John S. Klenavic, Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

cette semaine à la bourse

Fusion

■ Les actions ordinaires de Placer Development, Dome Mines et Campbell Red Lake Mines sont retirées de la cote suite à leur fusion. Le nouveau nom de la compagnie est Placer Dome (PDG).

Projet de rachat

■ United Westburne Industries projette de racheter le 10 août 1987 toutes ses actions privilégiées à dividende de 6,25 % au prix de \$ 51,50 l'action plus les dividendes accumulés et impayés de \$ 1,21.

■ MICC Investments projette de racheter le 21 août 1987 toutes ses actions privilégiées à dividende de 8 % au prix de \$ 25 l'action, plus un montant égal aux dividendes accumulés et impayés à la date de rachat et une prime de \$ 0,50 par action.

Projet de fractionnement

■ Guardian Trustco: actions ordinaires. Base de fractionnement: 3 pour 1. Date de l'assemblée des actionnaires: 18 août 1987

Échéance du privilège de conversion

■ Le privilège de conversion des actions privilégiées à dividende de 6 1/2 % de Nova, An Alberta Corporation vient à échéance le 19 août 1987.

Échéance des bons de souscription

■ Laidlaw (LDM. WT). Base de souscription: 1 bon pour 1 action ordinaire. Prix de souscription: \$ 20,75. Date d'échéance: 18 août 1987.

Échéance des droits de souscription

■ Wilshire Energy Resources (WST. RT). Base de souscription: pour 4 actions ordinaires détenues, 1 droit sera accordé pour 1 nouvelle action ordinaire. Prix de souscription: \$ 0,40. Date d'échéance: 21 août 1987, 16 h.

Changement de nom

Les produits Réfractaires CFS Inc., changeront de nom pour s'appeler Groupe CFS Inc.

Offre de rachat d'actions

Synex International offre de racheter sur le marché jusqu'à 75.000 de ses propres actions ordinaires en circulation.

Nouvelle inscription

Cybermedix CYB.B (Toronto)

Assemblées générales

Nom de la compagnie	Date	Heure	Lieu
Guardian Trustco	18-08	9h00	Montréal
Vittforge	18-08	9h00	Montréal
Exploration Brosnor	20-08	9h00	Val d'Or

Ces données sont fournies par

Tassé

**Achetez
par téléphone
vos certificats
de dépôt garanti**

10,25%

5 ans, intérêts payés annuellement
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Vous avez 60 ans et plus?
Demandez votre prime de 0,125 %
sur un dépôt de 5 000 \$ et plus

**Fiducie
du Québec**

Anjou (514) 355 2050 1.800.361.5808 Brossard (514) 445.3224 1.800.361.4436
Chicoutimi (418) 549.5746 1.800.463.9657 Hull (819) 777.9119 1.800.567.6886
LaSalle (514) 356.1175 1.800.361.6633 Lévis (514) 668.5223 1.800.361.3803
Longueuil (514) 679.2810 1.800.361.5058 Montréal (514) 288.3225 1.800.361.2680
Québec (418) 647.4742 1.800.463.5026 Sainte-Foy (418) 653.6811 1.800.463.4792
Sherbrooke (819) 566.5667 1.800.567.6920

Desjardins

L'ACTUALITE BOURSIERE

LES TITRES REA

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1987							
BASTIEN	\$ 4.00	\$ 5.37	\$ 2.80	\$ 3.00	\$ 3.10	-1.7%	9.2
BOCENOR BF (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.15	\$ 3.05	\$ 3.50	\$ 3.95	-11.4%	-
DEFAGON LANGLOIS	\$ 2.25	\$ 2.25	\$ 1.71	\$ 1.95	\$ 1.74	-10.8%	-
DORÉL (INDUSTRIES)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 4.30	\$ 4.95	\$ 5.00	1.0%	-
DUMAGAMI (MINES)	\$ 16.00	\$ 16.25	\$ 4.00	\$ 13.87	\$ 13.25	-4.5%	-
DUMAGAMI (MINES) bon	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 6.50	\$ 5.25	\$ 4.80	-8.6%	-
FIDUCIE DU QUEBEC A	\$ 16.00	\$ 16.25	\$ 4.00	\$ 13.87	\$ 13.25	-4.5%	-
IGAL (GROUPE)	\$ 2.00	\$ 1.83	\$ 1.25	\$ 1.52	\$ 1.50	0.0%	10.9
IGLOO VIKSKI	\$ 8.00	\$ 1.90	\$ 7.45	\$ 7.62	\$ 7.25	-4.9%	12.3
LASSONDE IND.	\$ 6.75	\$ 5.50	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 5.12	2.4%	13.1
LASSONDE IND. bon	\$ 7.00	\$ 2.05	\$ 1.65	\$ 1.70	\$ 1.50	-11.8%	-
LAVALIN IND.	\$ 10.00	\$ 13.50	\$ 9.62	\$ 9.62	\$ 9.87	2.6%	32.9
LESSARD BEAUCAGE	\$ 2.75	\$ 2.45	\$ 1.85	\$ 1.98	\$ 1.99	0.5%	-
LESSARD BEAUCAGE bon	\$ 2.00	\$ 0.75	\$ 0.45	\$ 0.46	\$ 0.45	-2.2%	-
MAAX	\$ 2.50	\$ 2.70	\$ 2.45	\$ 2.60	\$ 2.65	1.9%	12.0
MACYRO (GROUPE)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 4.10	\$ 4.10	\$ 4.50	9.8%	-
MEMOTEC DATA (a)	\$ 15.63	\$ 16.37	\$ 4.50	\$ 15.87	\$ 15.87	0.0%	26.0
REPAP (ENT.)	\$ 14.37	\$ 19.37	\$ 12.50	\$ 17.00	\$ 17.25	1.5%	15.5
SANI-GESTION	\$ 2.25	\$ 2.70	\$ 2.20	\$ 2.50	\$ 2.40	-4.0%	-
SANI-GESTION bon	\$ 1.00	\$ 1.00	\$ 0.40	\$ 0.60	\$ 0.60	0.0%	-
SOFICORP (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.35	\$ 3.80	\$ 3.95	\$ 4.25	7.6%	-
SUMNER SPORTS	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 3.75	\$ 4.25	\$ 4.00	-5.9%	16.0
SYSTEM	\$ 2.00	\$ 2.75	\$ 2.00	\$ 2.15	\$ 2.00	-7.0%	-
TECRAD	\$ 3.00	\$ 3.45	\$ 3.15	\$ 3.30	\$ 3.20	-3.0%	-
TRANSAT A.T.	\$ 3.00	\$ 3.60	\$ 2.65	\$ 2.77	\$ 2.80	1.1%	-
UAP	\$ 16.00	\$ 31.87	\$ 12.75	\$ 16.00	\$ 15.75	-1.6%	13.5
VAN HOUTTE A. L.	\$ 5.00	\$ 4.60	\$ 4.25	\$ 4.50	\$ 4.30	-4.4%	-
VAN HOUTTE bon	\$ 0.92	\$ 0.70	\$ 0.89	\$ 0.90	\$ 0.90	0.0%	-
ÉMISSIONS 1986							
ACDS (SYS. GRAPHIQUE)	\$ 2.00	\$ 4.25	\$ 2.40	\$ 2.55	\$ 2.65	3.9%	-
ADS ASSOCIES	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 3.25	\$ 3.95	\$ 3.70	-6.3%	30.8
ALGO (GROUPE)	\$ 8.25	\$ 11.87	\$ 7.75	\$ 11.00	\$ 10.25	-6.8%	14.4
ALGO (GROUPE) bon	\$ 2.12	\$ 3.90	\$ 1.20	\$ 3.45	\$ 2.90	-15.9%	-
ALI. COUCHE-TARD	\$ 2.12	\$ 4.95	\$ 2.75	\$ 4.10	\$ 4.10	0.0%	-
ALI. COUCHE-TARD bon	\$ 1.00	\$ 1.90	\$ 0.80	\$ 1.03	\$ 1.03	0.0%	-
AMISCO (INDUSTRIES)	\$ 3.25	\$ 6.62	\$ 4.10	\$ 4.40	\$ 4.90	11.4%	10.7
ARDEN (PLACEMENTS)	\$ 5.00	\$ 4.30	\$ 2.25	\$ 2.50	\$ 2.45	-2.0%	17.5
ATLANTIC IM. ET SON	\$ 6.50	\$ 6.95	\$ 3.80	\$ 4.00	\$ 3.75	-6.3%	11.4
AUB. GOUVERNEURS	\$ 4.50	\$ 3.20	\$ 2.70	\$ 3.60	\$ 3.60	0.0%	5.4
AUB. GOUVERNEURS bon	\$ 1.25	\$ 1.25	\$ 0.60	\$ 0.60	\$ 0.65	8.3%	-
AUGMITTO	\$ 1.25	\$ 2.60	\$ 0.75	\$ 2.45	\$ 2.45	0.0%	-
AUGMITTO bon	\$ 2.40	\$ 15.00	\$ 3.00	\$ 12.00	\$ 12.00	0.0%	-
AUR (RESS)	\$ 2.00	\$ 3.15	\$ 1.90	\$ 2.50	\$ 2.19	-8.8%	13.7
AUTO POINT	\$ 5.50	\$ 11.10	\$ 4.65	\$ 9.30	\$ 8.75	-5.9%	-
AVCORP (INDUSTRIES)	\$ 14.13	\$ 18.12	\$ 12.00	\$ 14.00	\$ 14.12	0.9%	8.7
BANQUE NATIONALE (a)	\$ 34.00	\$ 38.75	\$ 23.87	\$ 35.87	\$ 36.37	1.4%	10.4
BANQUE ROYALE	\$ 3.00	\$ 4.70	\$ 1.65	\$ 4.40	\$ 4.75	7.3%	14.4
BANQUE ROYALE bon	\$ 5.75	\$ 6.37	\$ 4.60	\$ 4.80	\$ 4.75	-1.0%	14.4
BESTAR	\$ 5.00	\$ 19.62	\$ 3.50	\$ 17.12	\$ 18.37	7.3%	17.2
BIOCHEM (IAF INT.)	\$ 2.50	\$ 2.99	\$ 1.80	\$ 2.40	\$ 2.35	-2.1%	11.8
BOIS FRANC ROYAL	\$ 6.87	\$ 14.25	\$ 5.37	\$ 10.87	\$ 12.37	13.8%	17.2
BOMBARDIER B (a,b)	\$ 5.00	\$ 8.87	\$ 4.10	\$ 6.00	\$ 6.00	0.0%	8.8
BOMBARDIER B (a,b) bon	\$ 10.00	\$ 35.25	\$ 12.87	\$ 29.50	\$ 29.75	0.8%	44.4
CABANO D'ANJOU (GR)	\$ 15.50	\$ 25.12	\$ 5.37	\$ 18.50	\$ 18.75	1.4%	-
CAMBIO INC. bon	\$ 3.80	\$ 6.37	\$ 3.70	\$ 5.12	\$ 5.05	-1.4%	12.8
CANTREX (GROUPE) A	\$ 0.20	\$ 1.50	\$ 0.50	\$ 1.10	\$ 1.05	-4.5%	-
CANTREX (GROUPE) bon	\$ 3.00	\$ 3.75	\$ 2.75	\$ 2.80	\$ 2.75	-1.8%	9.8
CFS (GROUPE)	\$ 6.50	\$ 1.90	\$ 0.85	\$ 0.85	\$ 0.70	-17.6%	-
CFS (GROUPE) bon	\$ 9.00	\$ 7.25	\$ 4.90	\$ 5.12	\$ 5.25	2.5%	19.4
CGI (GROUPE) INC.	\$ 9.00	\$ 10.00	\$ 6.75	\$ 8.25	\$ 8.25	0.0%	18.8
COGECO (GROUPE)	\$ 8.50	\$ 8.00	\$ 5.00	\$ 6.37	\$ 6.25	-1.9%	19.5
COMM. RADIOMUTUEL A	\$ 1.50	\$ 2.45	\$ 1.06	\$ 1.30	\$ 1.30	0.0%	-
COMPUTERTIME	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 7.00	\$ 7.50	\$ 7.25	-3.3%	13.4
COTT	\$ 6.50	\$ 9.00	\$ 6.12	\$ 6.37	\$ 6.75	6.0%	12.3
CREDIT IND. DES. A	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 3.75	\$ 4.40	\$ 4.60	4.5%	8.2
DIONNE (TEXTILES)	\$ 2.00	\$ 0.99	\$ 0.25	\$ 0.49	\$ 0.50	2.0%	10.7
DIONNE (TEXTILES) bon	\$ 2.00	\$ 4.60	\$ 2.42	\$ 3.60	\$ 3.75	4.2%	10.7
DISNAT A	\$ 8.00	\$ 10.37	\$ 7.12	\$ 7.50	\$ 7.50	0.0%	19.7
DMR	\$ 13.25	\$ 12.62	\$ 7.50	\$ 8.00	\$ 7.62	-4.7%	9.5
DOMCIL	\$ 2.50	\$ 3.75	\$ 1.70	\$ 2.00	\$ 2.00	0.0%	-
DOMCIL bon	\$ 3.00	\$ 4.25	\$ 2.65	\$ 2.85	\$ 2.70	-5.3%	-
ESPADON-PETER	\$ 3.00	\$ 2.20	\$ 1.30	\$ 1.50	\$ 1.35	-10.0%	-
ESPADON-PETER bon	\$ 3.00	\$ 5.75	\$ 2.50	\$ 5.12	\$ 4.85	-5.3%	11.5
ESPALAU Pr.	\$ 12.00	\$ 21.00	\$ 10.25	\$ 19.00	\$ 20.00	5.3%	-
FLETCHER (GROUPE)	\$ 3.50	\$ 6.25	\$ 2.60	\$ 6.00	\$ 6.25	4.2%	19.5
FORESBEC	\$ 2.00	\$ 3.85	\$ 1.70	\$ 2.95	\$ 2.95	0.0%	16.4
GEOFFRION, LECLERC	\$ 6.00	\$ 7.12	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 5.37	0.0%	6.1
GEOFFRION, LECLERC bon	\$ 9.00	\$ 14.62	\$ 7.00	\$ 11.00	\$ 11.75	6.8%	9.6
GRILLI (IMMOBILIER)	\$ 3.00	\$ 3.90	\$ 2.45	\$ 2.65	\$ 2.50	-5.7%	-
GROUPE CHAMPLAIN	\$ 12.88	\$ 14.87	\$ 10.62	\$ 12.00	\$ 12.00	0.0%	20.7
GROUPE TRANS. GTC	\$ 14.00	\$ 17.25	\$ 9.75	\$ 14.00	\$ 14.62	4.4%	13.7
GR. LA LAURENTIENNE	\$ 4.00	\$ 7.25	\$ 3.35	\$ 5.75	\$ 5.75	0.0%	-
GR. PLAST. MODERNE	\$ 6.00	\$ 8.75	\$ 2.50	\$ 8.00	\$ 7.37	-7.9%	14.5
GUILLEVIN INTER. bon	\$ 5.00	\$ 3.85	\$ 2.00	\$ 3.05	\$ 2.95	-3.3%	-
HEROUX	\$ 3.00	\$ 13.87	\$ 5.12	\$ 11.37	\$ 11.37	0.0%	29.2
HONCO	\$ 3.00	\$ 3.30	\$ 2.30	\$ 2.48	\$ 2.40	-3.2%	10.0
HUBBARD (TEINTURIERS)	\$ 5.00	\$ 6.12	\$ 2.05	\$ 2.10	\$ 2.55	21.4%	6.9
HYPOCRAT (ORDIN.)	\$ 3.20	\$ 4.88	\$ 3.50	\$ 2.70	\$ 2.70	0.0%	38.6
IMASCO	\$ 34.50	\$ 39.50	\$ 30.37	\$ 36.37	\$ 36.50	0.4%	20.2
IMPERTEX	\$ 2.00	\$ 2.00	\$ 1.15	\$ 1.40	\$ 1.35	-3.6%	8.4
IMPERTEX bon	\$ 4.00	\$ 1.05	\$ 0.45	\$ 0.55	\$ 0.45	-18.2%	-
INFORMATRIX 2000	\$ 4.00	\$ 4.60	\$ 3.10	\$ 3.35	\$ 3.30	-1.5%	-
INNOTECH AVIATION	\$ 5.00	\$ 7.00	\$ 3.85	\$ 4.35	\$ 4.25	-2.3%	28.3
INTERCAN (LOCATION)	\$ 5.00	\$ 6.75	\$ 4.50	\$ 6.25	\$ 6.25	0.0%	16.9
JEAN COUPEL (PJC)	\$ 8.00	\$ 11.62	\$ 6.62	\$ 8.87	\$ 8.87	0.0%	18.9
J-M SAUCIER LTEE	\$ 4.50	\$ 4.65	\$ 1.80	\$ 2.10	\$ 1.95	-7.1%	-
KAUFEL (GROUPE) B	\$ 6.25	\$ 11.00	\$ 4.55	\$ 10.25	\$ 10.25	0.0%	18.6
KAUFEL (GROUPE) bon	\$ 6.25	\$ 9.00	\$ 0.65	\$ 1.49	\$ 1.36	-8.7%	-
LAMBERT INT.	\$ 5.00	\$ 5.12	\$ 2.50	\$ 2.63	\$ 2.65	0.8%	-
LAPERR. VERREAULT	\$ 4.00	\$ 7.87	\$ 4.75	\$ 5.00	\$ 4.75	-5.0%	17.0
LEADER (MANUFACTURE)	\$ 3.00	\$ 4.00	\$ 2.00	\$ 2.30	\$ 2.30	0.0%	-
LEPINE-CLOUTIER	\$ 2.50	\$ 2.75	\$ 1.50	\$ 1.70	\$ 1.65	-2.9%	16.5
MULTEV IMM. A	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 3.50	\$ 4.15	\$ 4.75	14.5%	9.7
MULTEV IMM. B (b)	\$ 8.75	\$ 9.87	\$ 6.50	\$ 7.12	\$ 8.13	14.2%	9.1
MUX-LAB	\$ 3.75	\$ 4.75	\$ 2.60	\$ 2.75	\$ 2.85	3.6%	11.9
M-CORP	\$ 2.00	\$ 2.30	\$ 0.70	\$ 0.92	\$ 0.85	-8.7%	-
NATIONAL PAGETTE	\$ 9.25	\$ 6.00	\$ 4.31	\$ 4.40	\$ 4.65	5.7%	-
NAUTILUS PLUS	\$ 2.00	\$ 2.00	\$ 0.75	\$ 1.12	\$ 1.25	11.6%	-
LOGIBEC (GR. INF.)	\$ 2.00	\$ 6.00	\$ 0.75	\$ 7.12	\$ 7.25	1.8%	-
LOGIBEC (GR. INF.) bon	\$ 9.25	\$ 8.00	\$ 4.31	\$ 4.40	\$ 4.65	5.7%	-
MAUFORT (RESS)	\$ 0.75	\$ 1.80	\$ 0.50	\$ 1.55	\$ 1.50	-3.2%	10.8
MAUFORT (RESS) bon	\$ 1.00	\$ 0.54	\$ 0.01	\$ 0.11	\$ 0.65	490.9%	-
MCNEIL, MANTHA	\$ 6.88	\$ 7.75	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 5.50	2.4%	10.0
MEMOTEC DATA (a)	\$ 5.25	\$ 16.37	\$ 4.50	\$ 15.87	\$ 15.87	0.0%	26.0
METRO-RICHELIEU	\$ 6.00	\$ 13.25	\$ 6.12	\$ 10.00	\$ 9.12	-8.8%	19.0
MICRO TEMPUS	\$ 2.00	\$ 3.10	\$ 1.65	\$ 1.95	\$ 1.90	-2.6%	-
MICRO TEMPUS bon	\$ 12.00	\$ 2.35	\$ 0.50	\$ 0.55	\$ 0.60	9.1%	-
MIRON	\$ 3.00	\$ 15.75	\$ 8.75	\$ 11.62	\$ 11.00	-5.3%	5.9
MIRON bon	\$ 3.00	\$ 6.00	\$ 2.80	\$ 3.90	\$ 3.60	-7.7%	-
MONT ST-SAUVEUR A	\$ 3.00	\$ 3.45	\$ 2.40	\$ 2.65	\$ 2.65	0.0%	13.3
MONT ST-SAUVEUR bon	\$ 3.60	\$ 1.90	\$ 0.80	\$ 0.91	\$ 0.86	-5.5%	-
MONTGO	\$ 3.60	\$ 3.95	\$ 2.70	\$ 3.05	\$ 3.10	1.6%	-
MONTREAL TRUSTCO	\$ 12.00	\$ 17.00	\$ 11.50	\$ 16.00	\$ 16.75	4.7%	14.1
MULTIDEV bon	\$ 3.00	\$ 0.70	\$ 0.40	\$ 0.40	\$ 0.40	0.0%	-
MULTIDEV IMM. A	\$ 3.00	\$ 2.60	\$ 1.70	\$ 2.07	\$ 2.21	6.8%	110.5
MUX-LAB	\$ 3.00	\$ 9.87	\$ 2.90	\$ 3.60	\$ 3.40	-5.6%	-
M-CORP	\$ 14.25	\$ 17.25	\$ 13.25	\$ 13.75	\$ 13.12	-4.6%	17.3
NATIONAL PAGETTE	\$ 5.00	\$ 11.00	\$ 4.10	\$ 9.25	\$ 8.87	-4.1%	-
NAUTILUS PLUS	\$ 3.00	\$ 2.95	\$ 1.70	\$ 2.85	\$ 2.85	0.0%	-
NAUTILUS PLUS bon	\$ 18.25	\$ 1.30	\$ 0.40	\$ 0.50	\$ 0.46	-8.0%	-
NESBITT, THOMPSON	\$ 0.90	\$ 20.75	\$ 12.00	\$ 14.12	\$ 21.00	48.7%	13.8
NORMETAL (EXPL.)	\$ 0.90	\$ 1.00	\$ 0.30	\$ 0.55	\$ 0.66	20.0%	-
NORMICK PERRON A	\$ 5.25						

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par le poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mt, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE 286-1200

Commerces à vendre 283

BRASSERIE-BAR
225 places. Bon chiffre d'affaires. 1-546-7822

CASSE-CROUTE, VALLEYFIELD
Centre-ville. Comprenant: bâtisse, équipement, inventaire, terrain. Bon chiffre d'affaires. \$150.000. négociable. 373-7591

CHATEAUGUAY, dépanneur licencié. Bon chiffre d'affaires. Prix raisonnable. Martin, 388-3282

DÉPANNEUR SUR CREMAZIE
Bon chiffre d'affaires. Prix raisonnable. Martin, 388-3282

DÉPANNEUR à Ste-Thérèse, très bon chiffre d'affaires, avec couches, 435-9459

FRANCHISE DISPONIBLE
Salon de bronzage, à Terrebonne. Idée géniale. 386-0988

LAURENTIDES, Dépanneur et Club Vidéo, plus 3 logements, corndor touristique, affaires. \$425.000, et plus \$210.000 plus inventaire. Faites offre. 819-688-3132

MONTREAL, Ste Catherine. Restaurant familial, près du cégep du Vieux-Montréal. Bon prix. Lina Girard, Imm. 80, 525-0144

OCCASION
Moulin à bois, transformation. Préparation et vente au détail du bois, très bien situé. (514) 438-9861

QUARTIER ROSEMONT, Restaurant Snack-Bar 26 places, bonne clientèle, retraite. 507-4231

SALON DE COIFFURE
Rue St-Denis, près métro Laurier, 6 chaises, clientèle établie. Cause malade. Jour: 448-0975. Soir: après 7h. 448-0956

STE-BRIGIDE, 679 rue Principale. Restaurant avec bistrot style "Truck-stop", soir souper chaud, Gilles Marci, Imm. 80, 598-5179

Matériaux de construction 340

ARMOIRES cuisine sur mesures, chêne, pin, mélamine, direct. Manufacturier. Gilles Richard. Entr. 525-9685/259-7115

BOIS pressé, 1/2" - 3/4", \$4,00 2 1/8" - 1 1/8", \$1,60 2 1/8" - 1 1/4", \$4,40 Aspicite, 7 1/8", \$6,95 Aspicite, 1", \$9,50 Bardeau Domit, \$8,95 Black Joe, \$5,25 LACHUTE, 562-8501

Ameublements 351

ARGENTERIE À VENDRE Service 4 grandes pièces cafetière, chocolatière, sucre, pot de lait et plateau en argent. 800. Prix \$3.000. 679-8888

CHOW CHOW 6 semaines, tatoué, vacciné, \$295, père champion. 626-1376

FUTON PLUS BASÉ \$139. CONFIA INC 844-8213

MOBIlier de chambre mélamine, neuf, blanc, 9 cm. \$280. Aussi portes d'armoires. 642-1499

MOBIlier salle à diner antique, table, 6 chaises, buffet, vaisselier, \$2.000. Télécouleur meuble 26 po. Panasonic, \$300. 687-1711, 334-8645. laissez message.

Ordinateurs 371

CLUB C-64, IBM
Commandes extérieures, Micro Data. 1-418-648-8539

Instruments de musique 375

PIANO DROIT, reconditionné, Léonard, 3 garanties, 2000 nég. taxé incl. Pierre, après 20h. 472-4285.

PIANO DROIT ARCHAMBault, avec banc, très bon état, bonne sonorité, 40 ans, hauteur 54". \$1.200. 663-3742

PIANO NORRIS
Blanc, belle sonorité, claire, \$1.950. 645-2510

PIANO "Sherlock Manning", come neuf \$2.000. 382-4176.

Collections, monnaie, timbres 387

TIMBRES "FRANCE" (1849-1900) \$6.000. Catalogue. Liste sur demande. Après 5h. 286-2686

Livres 390

LA TRADITION MARITIME DE MATANE, 152 p., photos, \$10.00. Louis Blanchette, 481, Mgs Langis, Richmond, SGL 5033

ARMOIRE ANTIQUE lie d'Orléans, 125 ans. en pin, bon état condition, \$1.000. 259-5526

MOBIlier SALLE À DINER antique, de marque Galtier, en noyer, comprenant 9 mcs. condition A-1. 600.000. 651-8183

Astrologie/Ésotérisme 393

ANALYSE ET LECTURE DE CARTES
Parfum astral. 335-9370

MADAME DANIELLE cartes, tarot, lignes de la main, boule de cristal. Bienvenue aux professionnels, 581-8552.

Animaux 397

ARA MILITAIRE (perroquet), très bon santé, cage et perchoir inclus. \$3.500. 344-0058

COUGAR (PUMA), 10 mois. Vacciné, dégriffé, \$3.500. 445-8277, Yvan. Échange acceptée, prix discutable.

PERROQUET AFRICAIN, gris, apprivoisé, en plus il parle. Après 5h. 1-796-2083

VÉRIFIEZ LES PRIX, Poulan T Westland Dark Bay, prix par vente: \$5.000, ou meuble offert. Né avril 1986, impeccable fur CHIS. Très intelligent, calme et obéissant, manipulé et soigné par une femme, sera castré, si non-venu avant la fin de septembre, appelez Marie, 1-772-5634

Offres d'emploi 407

ATTENTION - PAYANT!
Préposés au courrier demandés, possibilité de \$1.000./sem. Envoyez \$1 et une enveloppe pré-adressée et timbrée à: Les Entreprises M.R.B. enr. C.P. 543, Montclair, P.Q. G5V 3S9.

CONTRE-MAÎTRE CONTRE-MAÎTRESSE
Grande manufacture de vêtements d'enfants est à la recherche d'une personne ayant la capacité de prendre en charge une usine de manufacture. La personne idéale devra avoir de l'expérience dans le domaine de la couture et devra être capable de déléguer le travail et les responsabilités. La personne en question devra aussi être familière avec l'organisation du roulement de travail. Si vous croyez être cette personne, veuillez répondre à cette annonce avec confiance à: DOSSIER 294 Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, H2Y 3S6.

Propriétés à vendre 101

A CANDIAC, Parc Laurier. Superbe cottage, 9 pièces, secteur de choix, foyer, piscine, piscine creusée chauffée 16 x 32', pompe thermique, air climatisé, aspirateur central, chauffage électrique, très propre, beaucoup d'extras. Grand terrain paysager (11 709 p.c.) situé près d'un magnifique golf, taxes basses. 659-3271, A VOIR ABSOLUMENT.

AHUNTSIC Bungalow, 4 chambres, s/sol fini, grande cour, 100 X 70, 5, rue Lillie, \$130.000, 382-6085.

AHUNTSIC, duplex 2 X 7 1/2, près parc, 2 garages, 1er. Libre \$189.000 négociable. 621-0477, 662-7528.

BORD DE L'EAU, LAVAL-EST, Bungalow + bachelour ou bureau, terrain 14 960 p.c. S. Blain, 328-8748, 274-9491. Royal LePage Ctr.

BOUCHERVILLE Maison canadienne, pierre et brique. Secteur recherché, arbres matures. Prés écoles et autobus \$148.500, 656-9161.

BROSSARD, SECTEUR (M)
Pour vente rapide Bungalow, 3 + 1 chambres, garage. Pas d'agents \$132.000, 445-9939

CURRY HILL Bord de l'eau, cottage très bien conservé, avec grand garage, belle vue du St-Laurent. Vend voir Prix de \$99.800. Appelés: Les Immo-Bisques Sauvée Lise Alexandria, 1-613-525-2940, Sour: 613-525-2943

DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE, A Déesse, 5%, complètement rénové, chauffage bois plus électrique, grand terrain 160 X 145, garage neuf. A 1 mile du Lac Memphrémagog, \$55.000, 1-819-876-5830

LA PRAIRIE
Cottage 8 pièces, sous-sol fini, 2 salles d'eau, 1 s.b.m. complète, chauffage pompe thermique, piscine hors terre 21' x 21'. Prix demandé \$115.000. Pas d'agent. 659-3006

LONGUEUIL collectif nouvelle, propriété Custom Built, de grand luxe, dans secteur recherché. Denys M. Page, 465-3920, 486-8906. Montreal Trust courtier.

LONGUEUIL propriété galeuse, prête à aménager, deux étages, goût, matériaux de choix. Denys M. Page, 465-3920, 486-8906. Montreal Trust courtier.

MAGOG Orford, 23 acres, zone blanc, récréo-touristique, face et vue sur Mont-Orford, avec grande maison, 6 chambres. Faites vite! Imm. Thilo et Ass. Ctr. Inc. 1-819-562-9878

MONTREAL-NORD, Place Léonid-Poulou. Bungalow semi-détaché, salon, 2 c.c., s. familiale, s-sol fini, foyer, garage. 324-4667

OTTAWA/HULL
Bord de l'eau, plage privée. Idéal professionnel, résidence de luxe, 3 460 p.c. neuve, garage 3 voitures, terrain 11 acres. \$199.500, 819-455-2788

PLATEAU MONT-ROYAL de Mentana, superbe duplex, avec grand jardin, entièrement rénové, plus foyer, puits de lumière. \$150.000, 522-4700

QUARTIER VILLERAY, triplex rénové, sous-sol fini, superbe garage. \$178.000, après 15h30, 276-1975.

SAINTE-ADELE
Superbe résidence, près Côtés 4080 + bachelour, garage, terrain paysager. \$159.000, 747-2278, 1-229-2991

SARAGUAY, MTL. superbe cottage canadien 1983, 3 c.c., garage, \$225.000, après 17h. 334-7446

ST-ALEXIS DE MONTCALM, près de Rawdon 2 X 48', 3 c.c., cuisinière, s.manger, salon, s.ban, terrain face 220 X 182' profond avec piscine hors terre 24' toute équipée et 2 cabanons. Prix \$53.000. (514) 839-3818

ST-BRUNO, Maison exclusive 87, beau-cœur de la montagne. Beau-cœur d'inclus. C'est à voir absolument. Benoit Penz, 651-8331

RE/MAX Longueuil Inc. Ctr.

Propriétés à revenus à vendre 113

A GATINEAU, 161 logis, 6,3 X revenu. Construction 1972. Sérieux et qualifiés seulement. S.P.C. Ltée. (1-819) 568-3771

AHUNTSIC, triplex, 10/20, Grande-Allee \$270.000 à discuter. 2 X 3 1/2, rdc 6 1/2, bachelour 4 1/2. Revenus: \$1.950, clair. 387-6197

ANOUJ, duplex, 2 X 5 1/2, 4 c.c., 2 s.ban, s-sol, foyer, garage, près services \$195.000, 353-5857

BOUCHERVILLE 6 X 5 1/2, très bon état, chauffage huile propriétaire, revenus \$32.600.00. Prix: \$135.000.00. 682-4541. 514-538-6720

BOUL. PIE 1X près Beaubien, 18 logements 12 X 4 1/2, 6 X 3 1/2, prix \$750.000.00 comptant \$175.000.00. Agents s'abstenir. particulier: 662-0379

CENTRE-EST, triplex, 4 logements. Revenus \$21.960, très grands, secteur pas possible. 585-4074

FARBEVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

FABREVILLE: 10 log. construction 86, planchers en béton, 6 X 4 1/2, 4 X 3 1/2, rev. \$51.420. Prix \$430.000. Michel 450-5691.

OUTREMONT, triplex en pierre, rue Bloomfield, 2 X 7 1/2, 1 X 6 1/2, superbe état, grandes pièces, entrées séparées. Excellent revenu ou potentiel condos. Demande: \$365.000, 276-1016

QUÉBEC, 44 logements, \$1.500.000. Comptant \$450.000. Direct. proprio. Loués à 100%. 1-418-527-7706

AVIS PUBLICS

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 juillet 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES INDUSTRIES DE MODE G.G.M. INC. / G.G.M. FASHION INDUSTRIES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 17 août 1987, sous le numéro 3906786.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL Avis est donné que DAME IBOLYA KLEIN, ex-qualité exécuteur testamentaire et légataire universel s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer le permis 1-A-000103 antérieurement détenu par feu JENO KLEIN.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 juillet 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES IMPORTATIONS SIMON L'ÉVE / SIMON IMPORTS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4 août 1987, sous le numéro 3912920.

AVIS VOUS est par les présentes donné que la compagnie SERMAT LTD. - SERMAT L'ÉVE, constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Sorel...

AVIS EST donné par la présente que MICHEL HOULE (nommé sous le nom de MICHEL FORGET), homme d'affaires et comédien, résident et domicilié en la ville de Piedmont, district de Terrebonne, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom...

PRENEZ AVIS que le contrat en date du 31 juillet 1987 par lequel TRAVEL WAY MANAGEMENT SYSTEMS INC. SYSTEMES DE GESTION TRAVELWAY INC. a été et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-04-002752-872 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT LYNDIA AUDY CASAVANT

montreal SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS APPELS D'OFFRES SOUMISSION: 5058 INDEX: B-2957 PISCINES EXTÉRIEURES (ABRIS) CARRELAGES DU PLANCHER DES DOUCHES ET TOILETTES (PROTOTYPE) REMPLACEMENT DES DIVISIONS DE TOILETTES

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 juillet 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES INDUSTRIES DE MODE G.G.M. INC. / G.G.M. FASHION INDUSTRIES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4 août 1987, sous le numéro 3912919.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL Avis est donné que DAME IBOLYA KLEIN, ex-qualité exécuteur testamentaire et légataire universel s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer le permis 1-A-000103 antérieurement détenu par feu JENO KLEIN.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 juillet 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à S.M. BOUCHARD (1978) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4 août 1987, sous le numéro 3912918.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 juillet 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à S.M. BOUCHARD (1978) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4 août 1987, sous le numéro 3912918.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 juillet 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à S.M. BOUCHARD (1978) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4 août 1987, sous le numéro 3912918.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-04-002752-872 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT FLORENCE CROSS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-162338-879 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT CHAMBRE DE LA FAMILLE EDDIE NELSON VILLAGRA GARRIDO

SOUMISSION: 5059 INDEX: B-3495 CASERNE 34 MODIFICATION AUX PORTES Date d'ouverture des plis: 02 septembre 1987

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 10 h 30 heure de Montréal CCP.73204.A le mardi 25 août 1987

CEQ.71071.A le mardi 8 septembre 1987 Institut de recherche d'Hydro-Québec Comité de Verchers Construction des BÂTIMENTS ET STRUCTURES ANNEXES POUR LA PROTECTION INCENDIE (LOT, 1)

APPEL D'OFFRES a) Fourniture annuelle d'essence b) Fourniture annuelle d'huile à chauffage c) Fourniture annuelle de sel du transport de la neige

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL. Mis en cause AU HERITIERS DE LA SUCCESSION DE FEU ALDEA LAROSE.

SOUMISSION: 5060 INDEX: B-3385 ARENA JEAN ROUGEAU, RÉFECTION DES MURS LATÉRAUX ET DE L'ENTRÉE PRINCIPALE

WEQ.79042.A le mardi 8 septembre 1987 Aménagement Manicouagan 5 Puissance Additionnelle

CCP.73203.A le mardi 15 septembre 1987 Poste radisson Territoire de la Baie James

PRENEZ AVIS que l'Ontario Truck Leasing Co. Limited, O'Brien Leasing Company Limited et Richard's Delivery Service Limited sous ce dernier nom, ont été déclarés en faillite.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ en vertu de l'article 1571 du Code civil de la province de Québec qu'il a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3905199.

SOUMISSION 7194, 7198 et 7199 DATE D'OUVERTURE DES PLS: 02 septembre 1987

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services Service des Achats et Contrats 855, rue Ste-Catherine est 3^e étage Montréal (Québec) H2L 4P5

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE COMMANDE, TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL ET DE MISE À LA TERRE DU POSTE Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

PRENEZ AVIS que l'Ontario Truck Leasing Co. Limited, O'Brien Leasing Company Limited et Richard's Delivery Service Limited sous ce dernier nom, ont été déclarés en faillite.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ en vertu de l'article 1571 du Code civil de la province de Québec qu'il a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3905199.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

Juste pour... vivre donnez! LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR. 440 O., boul. Dorchester, suite 1401 Montréal (Québec) H2Z 1V7 Tél.: (514) 871-1551

LES MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Internationaux Player's

Une quatrième victoire pour Ivan Lendl

■ En finale, il l'emporte difficilement sur Stefan Edberg

MICHAEL GURRIE

(PC) — Ivan Lendl a signé une quatrième victoire en huit participations au Internationaux de tennis du Canada en disposant du Suédois Stefan Edberg, deuxième favori, en deux sets intenses de 6-4 et 7-6 (7-2), hier, au Stade du parc Jarry de Montréal.

Lendl, première raquette mondiale et premier favori, livrait du fait une sixième grande finale aux Internationaux du Canada, un premier record. Une autre marque, celle-là mondiale, a été établie au chapitre des assistances pour un tournoi Grand Prix extérieur: 118,095 spectateurs ont en effet franchi les guichets du Stade au cours de la semaine, malgré la pluie, vendredi et samedi, comparativement à 98,000 en 1985 lors de la dernière présentation de la classique masculine.

Malade... mais systématique
Lendl n'a pas exactement détruit Edberg, mais il a été régulier comme une horloge sur le court, malgré une indisposition alimentaire qui l'ennuie, prétend-il, « depuis trois ou quatre jours ».

Lendl s'est présenté à la conférence de presse d'après match vêtu d'un gilet d'Équipe-Canada 99, sur le dos... un cadeau de Wayne Gretzky.

Il a précisé qu'il écouterait les matches de la Coupe Canada à partir de son domicile à Greenwich, Connecticut, cette semaine.

« Je ne savais pas que Stefan avait livré trois matches la veille (un simple et deux doubles) et j'étais moins

inquiet pour lui que pour moi », a déclaré le longiligne Tchécoslovaque qui avait aussi signé des victoires au Canada en 1980, 1981 et 1983.

« Je me sentais malade et je l'étais, a dit Lendl. J'ai même songé à déclarer forfait aux premier et deuxième sets ».

« Chose certaine, je n'aurais pas livré de troisième set aujourd'hui (hier). J'ai mal mangé au cours de la semaine et les organisateurs ne m'ont pas accordé un délai raisonnable après ma rencontre contre Connors en matinée ».

Le Tchécoslovaque a connu un début de journée laborieux contre Connors, le quatrième favori, hier matin. Il l'a finalement défait 7-5 et 6-4, mais il aurait aimé que la finale du simple soit reportée afin qu'il puisse récupérer davantage.

« Il n'ont pas voulu », a dit Lendl en commentant la décision des organisateurs avec un hochement d'épaules.

Les quelque 10,000 spectateurs, une salle comble, ont démontré un certain penchant pour Edberg au fil de la rencontre. Le blond Suédois a décliné du *sex appeal*... mais il a toutefois manqué de panache dans les échanges, contrairement à Lendl qui, même malade, possède un coup droit dévastateur et un service précis et méthodique.

Premier bris
Lendl a réussi le premier bris de service de la rencontre à la neuvième partie du premier set pour prendre une avance de 5-4.

C'était suffisant pour qu'il arrache



Ivan Lendl jubile après avoir eu raison du Suédois Stefan Edberg en deux sets intenses de 6-4 et 7-6 (7-2), hier après-midi aux Internationaux Player's.

le set, 6-4, en remportant son service.

Au deuxième set, Edberg lui a rendu la pareille après cinq jeux et cinq égalités, mais Lendl a récidivé au septième jeu pour porter le set à 4-3.

Les deux joueurs ont conservé leur avantage jusqu'à la 13e partie. Au bris d'égalité, Lendl semblait pressé d'en finir et il a exterminé son rival 7-2.

Il s'agissait de la neuvième rencontre entre Lendl et Edberg. Le Tchécoslovaque a signé six gains, match d'hier inclus.

Leur dernier affrontement remontait à Wimbledon, il y a six semaines, et Lendl l'avait emporté par la peau des dents 3-6, 6-4, 7-6 et 6-4.

Becker froissé

En début de journée, les demi-finales ont donné lieu à du jeu palpitant et surprenant. D'une part, Edberg a éliminé Boris Becker en sets consécutifs de 6-2, 6-4 sur le court numéro un alors que Lendl disposait de Jimmy Connors 7-5, 6-4 sur le court central.

Même si Edberg était semé deuxième favori, on s'attendait plutôt à une victoire de Becker, troisième tête de série, puisque l'Allemand de l'Ouest avait battu le Suédois sept fois d'affilée depuis 1985.

Becker a cependant couru à sa propre perte en commettant 11 erreurs non provoquées, dont quatre doubles fautes.

Becker, le champion sortant des Internationaux, s'est plaint d'avoir été lésé par la distribution des matches de doubles, samedi soir, rencon-

tres disputées au club Côte-de-Liesse en raison des averses qui se sont abattues sur Montréal.

Le tandem Becker-Slobodan Zivonovic s'est d'ailleurs incliné en trois sets difficiles face aux frères McEnroe, John et Patrick, 4-6, 7-5 et 7-6 (7-5).

« J'ai besoin de neuf heures de sommeil, a expliqué Becker, âgé de 19 ans. Je n'ai pas retrouvé mon lit avant 1 h. C'est ridicule... J'aurais aimé que les organisateurs m'accordent une meilleure chance de gagner ».

Edberg, lui, a été plus conciliant même s'il avait disputé non pas un mais deux matches de doubles la veille...

Lui et Pat Cash ont d'ailleurs signé deux gains d'affilée contre les duo Hooper-Leach (6-4, 3-6, 6-3) et Edwards-Gonzales (4-6, 7-6, 6-3).

Quant à l'affrontement Connors-Lendl, il a été disputé sous le signe de la logique, Lendl, 27 ans, remportant une 13e victoire d'affilée contre Connors, 35 ans.

« Il aurait suffi de trois ou quatre volées au deuxième set pour que je m'empare d'une avance confortable (il menait 3-0), mais le vent s'est mis de la partie et j'ai échoué », a commenté Connors.

« Ce n'est pas une excuse, remarquez: ce vent soufflait des deux côtés du court ».

« En général, je suis très fier de ma performance ici (il a battu John McEnroe en quarts-de-finale), a-t-il dit. Je poursuis lentement ma remontée ».

EN BREF...

■ La région de Québec finit en tête

VAL D'OR (PC) — La région de Québec a terminé en première place à l'issue des 23e Jeux du Québec qui se sont terminés hier à Val d'Or. Il ne s'agit pas d'une surprise car cette région a remporté le fanion des Jeux d'été à toutes les fois depuis les premiers Jeux de 1971. À l'issue des compétitions dans les 12 disciplines, Québec a recueilli 174 points, 14 de plus que la région de Laval qui prend la deuxième position.

Suivent dans l'ordre l'Estrie (146 points), Lanaudière (139), le Lac-Saint-Louis (136), Montréal-Concordia (135), le Centre du Québec (134) et les Laurentides (133). La région hôte, l'Abitibi-Témiscamingue, a recueilli 131 points, devant la Rive-Sud (124), l'Outaouais (117), Richelieu-Yamaska (115), et Sud-Ouest (107).

■ Ben Johnson en forme pour Rome

COLOGNE, RFA (AFP) — Le coureur noir canadien Ben Johnson est en grande forme avant les Championnats du monde d'athlétisme qui commenceront le 29 août à Rome. Hier, au cours de la réunion internationale de Cologne disputée devant 20,000 spectateurs, il a couru le 100 m en 9 sec 95/100, par vent nul. Ben Johnson a ainsi égalé sa meilleure performance mondiale au niveau de la mer réalisée l'an dernier à Moscou, à 2/100 de seconde seulement du record du monde (9.93), réalisé le 3 juillet 1983 en altitude à Colorado Springs (États-Unis), par l'Américain Calvin Smith... deuxième à Cologne avec 10 sec 09/100.

■ John Cook détrône Ken Greene

CASTLE ROCK, Colorado (AP) — John Cook a réussi un eagle-3 au 17e trou pour devancer le champion en titre Ken Green et a finalement remporté la deuxième édition du tournoi International de golf. Cook a triomphé avec un compte de 11 points selon le système Stableford. Il a terminé avec un compte de 69, trois sous la normale du club Castle Pines. Le champion de l'Omnium des États-Unis Scott Simpson, Chip Beck, Mike Hulbert et Ben Crenshaw ont partagé le troisième rang avec des fiches de six points chacun. D.A. Weibring et Zuzzy Zoeller ont suivi avec cinq points.

Grand Prix d'Autriche

Mansell prend sa revanche sur Piquet

ZELTWEG, Autriche (AFP) — Cette fois, le Britannique Nigel Mansell (Williams Honda) n'a pas laissé échappé la victoire dans le Grand Prix d'Autriche de Formule 1, hier sur le circuit de Zeltweg. Il le désirait tellement ce succès. À tel point que Mansell n'a pas hésité à effectuer un tour supplémentaire pour bien être sûr de s'imposer alors que le directeur de course n'avait pas brandi son drapeau à damiers à l'issue des 52 tours réglementaires.

Il est vrai qu'après ses mésaventures de RFA à Hockenheim et surtout de Budapest la semaine dernière, le Britannique en avait assez de laisser les honneurs à son coéquipier, le Brésilien Nelson Piquet. La troisième fois aura donc été la

bonne. Le troisième départ aussi.

Car, hier à Zeltweg, il aura fallu trois départs pour que le Grand Prix d'Autriche prenne son envol. Un accrochage en fond de grille dû à une sortie de Britannique (Mart) au premier. Un spectaculaire carambolage au deuxième provoqué par une hésitation de... Mansell et une tentative hasardeuse de dépassement sur la droite de l'Américain Cheever (Arrows) et de l'Italien Patrese (Brabham). À chaque fois, plusieurs monoplaces se trouvaient impliquées dans les accidents. Les mêmes. Les écuries concernées se trouvant dans l'obligation d'effectuer des poussoirs pour réparer et permettre à leurs pilotes de prendre ce troisième départ. Sauf le Français Streiff (Tyrrell) et

l'Italien Caffi (Osella), réduits au rôle de spectateurs.

« Au troisième départ, je suis parti mais... doucement car autrement je risquais de détruire l'embranchement, a révélé Mansell. Après, j'ai effectué une course tactique car je suis resté en troisième position pendant plusieurs tours. Je faisais mon possible pour préserver ma consommation, mes pneus. Tout en gardant un œil sur Nelson Piquet ».

Coup du sort encore lors de ce nouveau départ. Le champion du monde, le Français Alain Prost (McLaren), victime d'ennuis électriques, l'Italien Michele Alboreto (Ferrari) d'un volant mal emboîté et le Brésilien Ayrton Senna (Lotus Honda) moteur calé, étaient obligés de partir der-

rière le peloton. Handicap insurmontable.

L'Autrichien Gerhard Berger (Ferrari) et les Benetton Ford de l'Italien Teo Fabi et du Belge Thierry Boutsen en profitaient pour venir se mêler à la lutte des Williams Honda de Piquet et Mansell. Ce dernier prendra définitivement le commandement au 21e tour. Après que Berger eut abandonné. Avant que Prost, Alboreto et Senna remontent. Le champion du monde prenait même la troisième place au 31e. À près d'une minute toutefois de Mansell. Mais une pipe de waste-gate, puis un turbo défaillant freinaient le Français. L'obligation à rétrograder en sixième place derrière les deux Williams de Mansell et Piquet, les Benetton Ford de Fabi et Boutsen, la Lotus Honda de Senna. Alboreto, lui, avait abandonné à dix tours de l'arrivée (échappement).

« Décidément, il n'y a rien à faire, a confié Prost. Je crois qu'il faut prendre cette situation avec le sourire. Pour le championnat, cette fois c'est cuit. Il ne reste plus qu'à travailler pour trouver la fiabilité, la performance et tenter de gagner une ou deux courses d'ici la fin de la saison. Il est nécessaire de rester motivé ».

Mansell, qui espère encore dans la course au titre mondial, Prost qui n'y croit plus, le Brésilien Nelson Piquet aura encore fait une bonne affaire hier. Avec sa deuxième place, la sixième depuis le début de la saison, le voilà nanti de 11 points d'avance sur Senna, de 15 sur Mansell et de... 23 sur Prost, le tenant.

« Je suis très satisfait de prendre six points, a expliqué Piquet. Je conduis pour être champion cette année et il aurait été stupide de tout risquer pour la victoire alors que la deuxième place était assurée. Aussi j'ai opté pour une course tactique. La voiture ne me posait aucun problème et la course était simple car je connaissais la position de mes adversaires. Mais à partir de maintenant, la bataille pour le titre va être rude ».

Jeux Panaméricains

Une 51e victoire douce-amère pour Carl Lewis

INDIANAPOLIS (AFP) — L'Américain Carl Lewis, 26 ans, victime d'un vent trop capricieux, dans sa tentative contre le record du monde de son compatriote Bob Beamon, s'est tout de même consolé avec une superbe 51e victoire d'affilée en longeur depuis 1981, hier à Indianapolis (Indiana), lors de la finale des Xes Jeux Panaméricains.

Vainqueur avec 8.75 m (vent de 1.7 m/s) à son quatrième essai, le quatrième meilleur saut de sa carrière, à l'issue d'un concours de très haut niveau, malgré des conditions difficiles, devant son compatriote Larry Myricks, 8.58 m, et le Cubain Jaime Jefferson, 8.51 m, le quadruple champion olympique n'a pas encore pu concrétiser son vieux rêve d'effacer des tablettes le prestigieux record de Beamon, qui s'était envolé à 8.90 m, le 18 octobre 1968, à Mexico.

Ce sera peut-être pour le rendez-vous du Mondial de Rome, à la fin du mois, où son duel avec le Soviétique Robert Emmyann (8.86 m cette année) s'annonce très prometteur.

Alors que tout restait encore possible sur son sautoir préféré de l'Université de l'Indiana, où il avait atteint 8.79 m le 19 juin 1983, Lewis a tout de même trouvé le temps pour

quitter momentanément le concours de longueur, après son quatrième essai, et dépenser son énergie dans le relais 4 x 100 m, facilement dominé par les États-Unis, en 38 sec 41, troisième chono 1987.

Même gêné par un vent tourbillonnant, soufflant à 3.7 m/s et 4.1 m/s, il a ensuite sauté 8.68 m à deux reprises, pour conclure une série presque aussi exceptionnelle que celle réalisée à Walnut (Californie), le 26 avril dernier, avec six essais à plus de 8.62 m : 6.89 m (vent déf 2.6 m/s), 8.75 m (vent 2.1 m/s), 8.53 m (1.0 m/s), 8.75 m (1.7 m/s), 8.68 m (3.7 m/s), 8.68 m (4.1 m/s).

Véritable phénomène de l'athlétisme, le quadruple champion olympique est donc toujours en quête de son premier record du monde individuel, alors qu'il partage avec l'équipe des États-Unis, celui du relais 4 x 100 m (37 sec 83) établi le 11 août 1984 aux Jeux Olympiques de Los Angeles.

Mais il ne veut pas renoncer à battre un jour le record de Beamon. « Je suis déçu de ne pas avoir réussi, mais les conditions de vent étaient vraiment trop dures. J'ai bien l'intention d'essayer encore, car j'ai encore au moins deux ans de compétition

devant moi », a affirmé Lewis, qui avait été très encouragé par les 13,000 spectateurs.

En dépit du nouvel échec de Carl Lewis, le public américain a tout de même pu se retirer satisfait, hier, à l'issue de la dernière journée des compétitions d'athlétisme, qui ont tout de même été marquées par le record du monde de la longueur, égalé, avec 7.45 m, par Jackie Joyner-Kersey.

Les beaux succès sur 800 m de Johnny Gray, aux dépens du Brésilien Jose Luis Barbosa, le champion du monde en salle, et des quatre relais américains, ont pu faire oublier aux États-Unis le doublé de la Cubaine Ana Quirot (400 et 800 m), et la victoire-surprise du lanceur chilien Geri Weil. Un succès en forme de pied de nez à une équipe américaine à la domination presque aussi insolente qu'en natation...

■ Les compétitions d'athlétisme des Jeux panaméricains ont pris fin hier et le Canada en a profité pour rafler deux médailles d'argent: Angela Chalmers, de Brandon, Manitoba, au 800-mètres, et l'équipe de relais féminin 4 X 400m. Renée Bélanger, de Longueuil, s'est classée sixième au 800m et Céline Chartrand, de Laval, huitième et dernière au lancer du javelot, avec un jet de 52.60 mètres, à une dizaine de mètres des Cubaines et cinq mètres de moins que ses récentes meilleures performances.

■ Le Canada n'a remporté que 10 médailles en athlétisme, aucune en or et aucune par un Québécois. Il n'était pas représenté dans toutes les épreuves individuelles, ni dans les relais, à l'exception du 4 x 400m féminin, et il était prévu que son équipe 'B' ne ferait pas le poids, notamment contre les Américains et les Cubains.



DEVENEZ AMI(E)
DE LA FONDATION

Faites parvenir votre contribution de 10.00 \$ ou plus à:

La Fondation québécoise en environnement
C.P. 1055, Succursale Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1C2

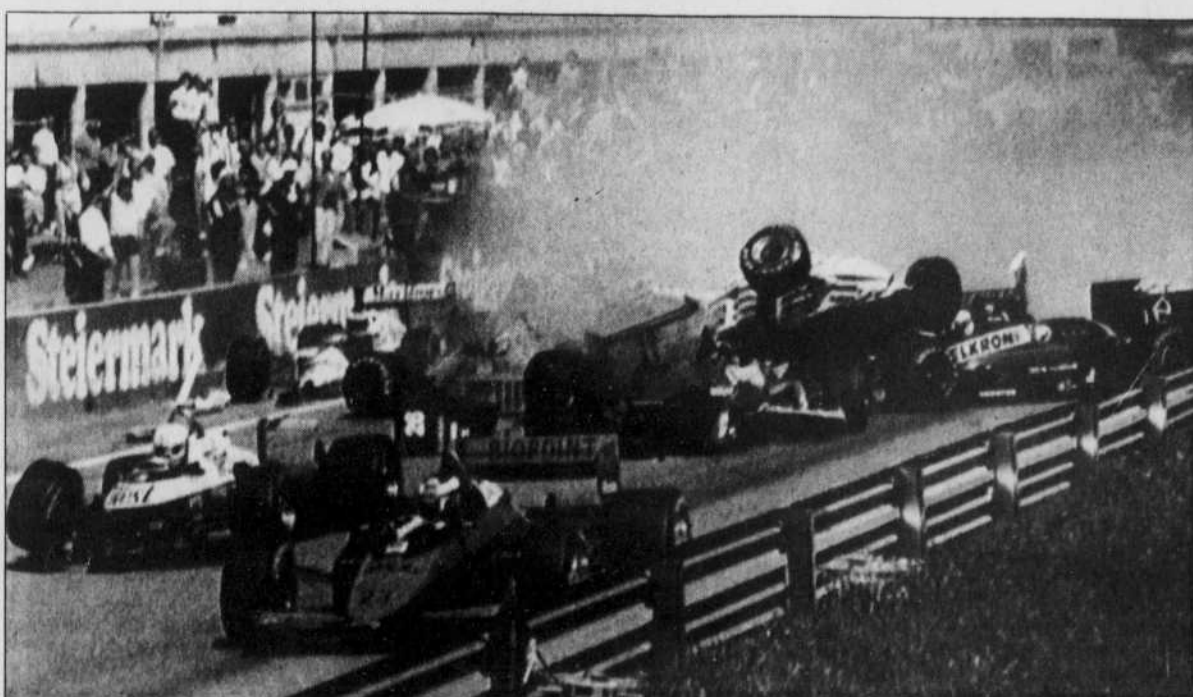
Nom: _____

Âge: _____

Profession: _____

Adresse: _____

Code postal: _____



Dix voitures ont été accidentées dans le carambolage survenu lors du deuxième départ du Grand Prix d'Autriche de Formule 1, hier après-midi sur le circuit de Zeltweg. Personne n'a été blessé gravement. Seul le Français Fabre s'est plaint d'une douleur à la main droite.

SPORTS

Gain de 6-3, samedi

Law impose sa loi

■ Son premier grand chelem en carrière donne la victoire aux Expos

RICHARD MILO

(PC) — Vance Law a soulevé l'assistance en claquant un grand chelem, après un retrait à la neuvième, pour donner la victoire aux Expos contre les Pirates de Pittsburgh, 6-3, devant 23,894 personnes, samedi soir.

Law a expédié une offrande de Brian Fisher (7-8) dans les gradins du champ gauche, avec les buts remplis, pour réussir le premier grand chelem de sa carrière. La balle a touché au poteau de démarcation pour tomber dans les estrades du champ gauche.

« C'est toute une sensation. Je n'avais jamais frappé un grand chelem dans les ligues majeures, les ligues mineures ou les... petites ligues », a-t-il lancé, enthousiaste.

« C'est mon premier grand chelem mais ce n'est pas la première fois que je frappe un circuit victorieux à la neuvième, a-t-il indiqué.

J'ai réussi contre Bob Welch (des Dodgers), l'an dernier, et j'en ai fait autant avec les White Sox, en 1984 », a-t-il précisé.

Law se sentait bien, samedi. Avant la neuvième, il a dit à Tom Foley qu'il espérait avoir une chance de frapper... encore. Il a canonné une balle rapide de Fisher, avec un compte de deux balles et une prise. La balle a touché le filet du poteau de démarcation, quelque 80 pieds par-dessus la clôture.

En plus de Law, Tim Wallach (19e), un coup à l'intérieur du terrain, et Tom Foley (3e) ont également réussi des circuits. Ils ont frappé la longue balle, à la quatrième.

Tim Burke (3-0), en relève à Dennis Martinez, a remporté la victoire. Hubie Brooks n'a pas aidé Martinez en commettant une erreur coûteuse lorsque les Pirates ont créé l'égalité, à la cinquième. L'arrêt-court a relayé hors cible une balle frappée par Al Pedrique.

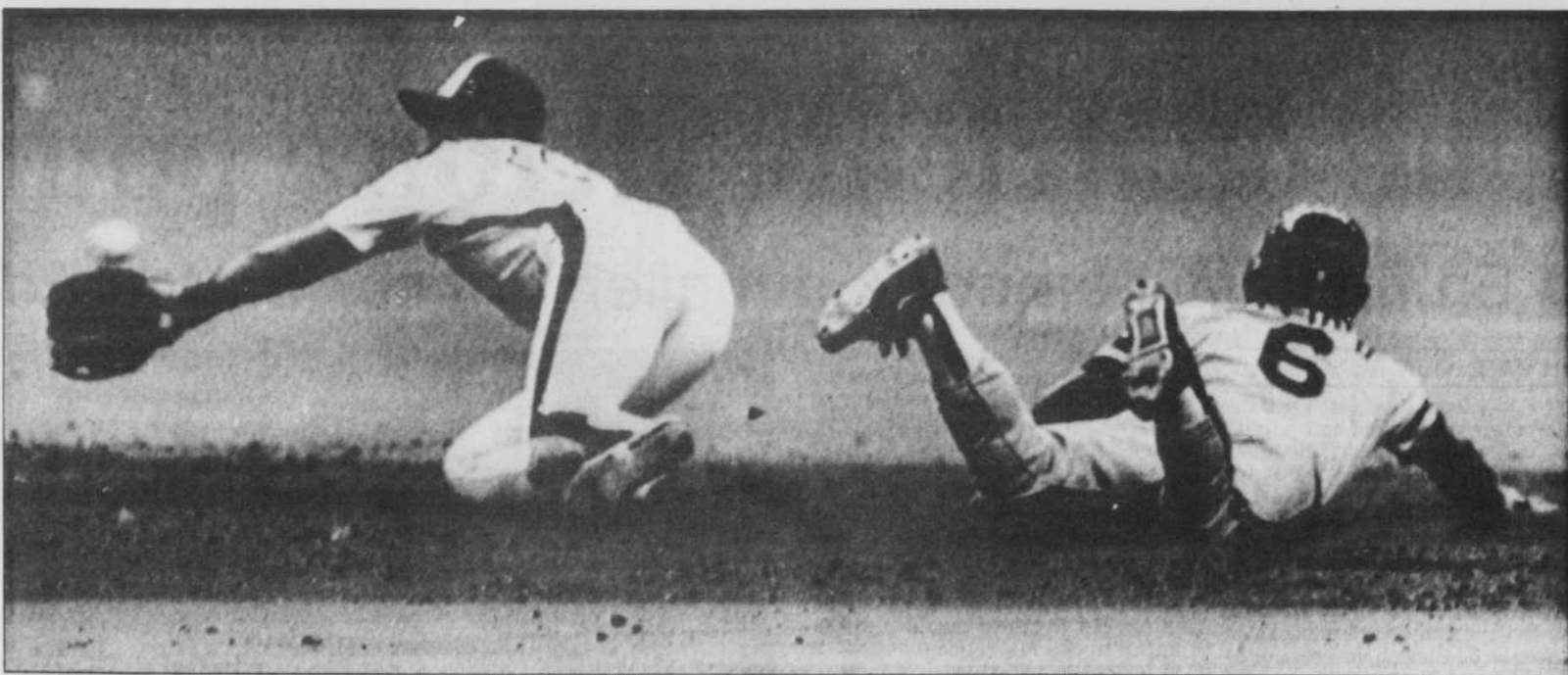
À la huitième, les Pirates ont pris l'avance, 3-2, lorsque R.J. Reynolds a frappé un simple d'un point à la suite d'un double, puis d'un vol de but de Andy Van Slyke.

À la neuvième, Casey Candaele a obtenu un but sur balles, Hubie Brooks a frappé dans un optionnel, puis Tim Wallach et Tom Foley ont réussi des simples pour remplir les sentiers.

« Fisher leur a donné la victoire », a lancé Jim Leyland, furieux. Le gérant des Pirates a enguirlandé ses joueurs à l'issue du match. On entendait ses cris et ses jurons à la porte du vestiaire.

« Fisher a bien lancé... pendant huit manches. Il n'avait aucune raison d'accorder un but sur balles à Candaele, le premier frappeur des Expos à la neuvième », a-t-il expliqué.

Le dossier des Expos s'établit à 8-5 contre les Pirates cette saison. Les deux équipes ont réussi sept coups sûrs chacune.



Rafael Belliard, des Pirates, plonge vers le deuxième coussin alors que Tom Foley tente de saisir le mauvais lancer de Mike Fitzgerald. Sauf au deuxième, Belliard s'est rendu au troisième but quand Foley n'a pas réussi à stopper la balle.

Ils balaient la série contre les Pirates en l'emportant 10-7, hier

Les Expos à quatre matchs des Cards

■ Circuit de 3 points de Foley; un carroussel pour Raines

RICHARD MILO

(PC) — Les Expos sont revenus de l'arrière une quatrième fois en autant de matchs pour balayer la série contre les Pirates de Pittsburgh en l'emportant 10-7 devant une foule survoltée de 26,134 personnes, hier après-midi. Ils se sont ainsi approchés à quatre matchs des Cards de St. Louis.

Tom Foley (4e) a couronné une poussée de cinq points, à la septième, en claquant un circuit de trois points. Il a expédié le premier lancer de Brett Gideon à la suite d'une erreur coûteuse de Johnny Ray, après un retrait. Le deuxième-but a laissé filer une balle à double-jeu d'Andres Galarraga.

« Quelle victoire. Il est difficile de demander mieux comme cadeau », a lancé Buck Rodgers, le jour de son 49e anniversaire. Radeux, le gérant a affublé Foley d'un surnom: 'Rocket'.

Si Foley a réussi le 'gros coup', Tim Raines, lui, a connu un match exceptionnel. À la huitième, il a claqué un circuit, son 16e, pour devenir le troisième joueur des Expos à réussir un carroussel, après Tim Foli, en avril 76, et Chris Speier, en juillet 78.

Raines a haussé sa moyenne à .338 en obtenant cinq coups sûrs en autant de présences, dont un triple et deux doubles. Il ne visait pas le circuit contre Mark Ross, à la huitième.

« Tout ce que je voulais, c'était un cinquième coup sûr », a-t-il révélé.

« Avant de partir, ma femme Vir-

ginia m'a dit qu'il serait bon que j'obtienne plus d'un coup sûr... pour une fois », a-t-il confié. Il a ajouté qu'il ne se souvient pas d'avoir réussi un carroussel depuis qu'il joue au baseball.

Jeff Parrett (4-4) a remporté la victoire tandis que Gideon (1-4) a subi la défaite... malgré lui. Appelé au secours de John Smiley, il venait de retirer Tim Wallach au bâton lorsque Johnny Ray a commis l'erreur du match.

« Je ne veux pas blâmer personne mais c'est ce qui nous a coûté le match. C'était une balle à double-jeu », a tranché Jim Leyland, le gérant des Pirates. Ils ont totalisé 13 coups sûrs en plus de chasser Floyd Youmans, à la quatrième.

Neryeux, 'Yo' ne l'avait pas. Il a alloué huit coups sûrs en trois manches et un tiers avant de céder le mouticule à Joe Hesketh lorsque les Pirates ont pris l'avance, 5-2, à la quatrième.

« Youmans n'a pas été constant. Il a lancé des balles rapides de 91, 85, 92 et 84 milles à l'heure », a expliqué Rodgers.

« Je suis inquiet. C'est certain. Il n'a pas gagné à ses quatre derniers départs. Il avait réussi trois jeux blancs en juillet », a-t-il reconnu.

Les Expos ont frappé 14 coups sûrs.

Raines: 16e triple
Les Expos ont pris l'avance, 2-0, en frappant trois coups sûrs contre Rick Reuschel, à la première.

Raines a amorcé l'attaque en claquant son 16e triple de la saison. Après un retrait, Herm Wingham a produit le premier point à l'aide d'un double, puis il a marqué, après deux retraits, lorsque Andres Galarraga a frappé un simple dans la gauche.

Le 'gros chat' effectuait un retour au jeu après une absence de deux matchs. Il a été atteint au bras gauche par un tir de Gideon, jeudi.

À la deuxième, les Pirates ont égalé le compte en frappant trois coups sûrs contre Youmans. Après un retrait, Sid Bream a réussi un simple et après deux retraits, Rafael Belliard a claqué un triple, puis Reuschel a frappé un simple.

À la troisième, les Pirates ont porté le compte 4-2 lorsque Ray et Bobby Bonilla ont frappé des simples pour marquer à la suite du double de R.J. Reynolds.

À la quatrième, Barry Bonds a chassé Youmans du mouticule en

frappant un double d'un point lorsque les Pirates ont pris l'avance, 5-2.

Erreur coûteuse
Les Expos ont réduit l'écart à un point grâce à un double de Foley, à la quatrième, et un amorti parfait de Tim Wallach, à la cinquième.

À la sixième, Hesketh a commis une erreur coûteuse pour ouvrir la porte aux Pirates. Il a saboté une balle à double-jeu sur un roulant de Bonds. Il a effectué un relais hors cible à l'arrêt-court Foley, qui couvrait le deuxième but. Les deux coureurs ont été saufs et après deux retraits, Bonilla a claqué un simple de deux points pour porter le compte 7-4.

« Buck Rodgers a eu 49 ans, hier. Pour célébrer l'événement, la direction lui a présenté un gâteau d'anniversaire au moment où il s'entretenait avec les arbitres. Le gérant Bruce Froemming n'a pu résister. Il a plongé un doigt dans le gâteau pour y goûter... »

« Samedi, Tim Wallach a égalé le record d'équipe en frappant son deuxième circuit de la saison à l'intérieur du terrain. Seul Ellis Valentine a déjà réussi l'exploit, en 1977. J'étais à bout de souffle. Il était temps que j'arrive au marbre », a-t-il révélé.

Les Expos ont congé, aujourd'hui. Plusieurs joueurs et leurs épouses doivent profiter de l'occasion pour jouer au golf, à Bromont. Le tournoi est organisé par Tim Wallach.

« Bob Sebra (6-13), Bryn Smith (7-6) et Neil Heaton (12-4) seront les partants des Expos contre les Dodgers de Los Angeles. Ils seront opposés à Orel Hershiser (12-11), Shawn Hillegas (2-0) et Fernando Valenzuela (9-11).

Dimanche		EXPOS		10		
ab	p	cs	pp	ab	p	
Bonds cg	4	1	1	Raines cg	5	4
VanSlyk cc	5	0	0	Webster cd	5	1
Roy 2b	4	1	0	Winghm cc	4	2
Bonilla 3b	5	1	3	Wallach 3b	4	0
RReynolds cd	5	0	2	Galarrg 1b	4	1
Bream 1b	5	1	1	Foley ac	4	2
VLire r	5	0	1	Low 2b	4	0
Pedrique ac	4	2	3	Fitzgerld r	3	0
Fisher l	3	0	0	Parrett l	1	0
				Younms l	2	0
				Smiley l	0	0
				Hesketh l	0	0
				Reed r	2	0
Totaux	40	7	13	Totaux	38	10
Pittsburgh	022	120	000	7		
Montréal	200	110	51x	10		

Point victorieux — Foley (3).
E—Fitzgerald, Hesketh, Roy, DJ—Pittsburgh 1, Montréal 1, LSB—Pittsburgh 9, Montréal 5, 2B—Raines 2, Wingham, RReynolds, Bonds, Foley, Lavalliere, 3B—Raines, Belliard, C—Foley (4), Raines (16), BV—RReynolds (12), Belliard (5), Bonds (22).

MI		CS		P		PM		BB		RB	
Reuschel	6	10	4	4	0	1	0				
Smiley	0	2	3	3	1	0	0				
Gideon P, 1-4	1	1	2	1	0	1	0				
Ross	1	1	1	1	0	0	0				
Montréal											
Younms	3	1	3	5	5	1	4				
Hesketh	2	2	3	2	0	2	2				
Parrett G, 4-4	3	2	0	0	0	0	0				

Smiley a lancé à 3 frappeurs à la 7e.
BP — Fitzgerald, Hesketh, Roy, DJ—Pittsburgh 1, Montréal 1, LSB—Pittsburgh 9, Montréal 5, 2B—Raines 2, Wingham, RReynolds, Bonds, Foley, Lavalliere, 3B—Raines, Belliard, C—Foley (4), Raines (16), BV—RReynolds (12), Belliard (5), Bonds (22).

Le Canada affronte les Etats-Unis, ce soir au Forum

L'avenir de certains joueurs avec l'équipe est en jeu

MARIO LECLERC

(PC) — Certains patineurs d'Équipe-Canada joueront leur poste, ce soir, lors du match présenté au Forum de Montréal face à Team-USA.

C'est ce qu'a indiqué, hier, l'instructeur-chef Mike Keenan après avoir fait connaître la composition de son alignement. Keenan n'a pas voulu faire de liens directs entre l'utilisation de Dino Ciccarelli, Claude Lemieux, Dale Hawerchuk ainsi que Wendel Clark et le fait que certains joueront leur avenir avec l'équipe. Ces quatre joueurs ont participé au match de jeudi à Ottawa et constituent les seuls qui seront à nouveau sur la patinoire contre les Américains ce soir.

« Il n'y a pas de raisons précises pour lesquelles j'ai choisi ces joueurs pour compléter mon alignement. Le règlement nous permet d'utiliser 20 joueurs et il y en avait 17 qui n'avaient pas joué. Avec la blessure à Anderson (qui n'a pas joué à Ottawa), je devais ajouter quatre joueurs », a signifié l'instructeur.

Keenan a mentionné que Kelly Hrudey serait devant le filet pour toute la durée du match de ce soir. En voilà un qui pourrait être sur la corde raide s'il ne connaît pas un bon match. Hrudey a bien fait jusqu'ici mais il semble qu'il s'agira de son véritable test. Les autres joueurs susceptibles d'être en danger après le match sont, pour l'instant, Ciccarelli, Derrick Smith, Brent Sutter, James Patrick et Doug Crossman.

Le temps est venu
Commentant le fait que Keenan s'appête à effectuer des coupures, l'aïeul gauche des Nordiques de Québec, Michel Goulet, a mentionné que cette décision arrivait à point. Goulet a indiqué que les joueurs avaient maintenant hâte de savoir qui restera avec l'équipe de façon à pouvoir jouer les uns avec les autres de façon plus régulière.

« En 1984, la direction avait pris autant de temps pour procéder aux premières coupures et je crois que, dans l'ensemble, les joueurs apprécient ce geste. Chacun a l'impression d'avoir passablement de temps de s'affirmer », a-t-il rappelé.

Goulet a tout de même ajouté que les matchs hors-concours actuellement étaient encore au stade expérimental pour voir le vrai visage de l'équipe. Les instructeurs en sont encore au stade des expériences. C'est pourquoi, on ne voit pas s'entraîner les unités spéciales. Mais, j'ai vraiment hâte que ça commence pour voir avec qui on va me jumeler ».

Par ailleurs, Goulet s'est dit d'accord avec l'évaluation de Wayne Gretzky qui prétendait, hier, que l'édition de cette année d'Équipe-Canada avait plus de profondeur que celle de 1984. « L'équipe affiche les mêmes qualités que celles démontrées en 1984. La principale différence se situe au niveau des joueurs qui peuvent, à la fois, marquer des buts et pratiquer un style robuste », a-t-il analysé en mentionnant les noms de Wendel Clark et Cam Neely.

Outre les joueurs déjà mentionnés, l'alignement d'Équipe-Canada sera composé, ce soir, de Harnsburg, Murphy, Coffey, MacInnis, Messier, Gartner, Tocchet, Poulin, Gretzky et Hextall.

Les Rouges ont fait pâlir les Blancs, hier, dans le cadre d'un match simulé entre joueurs d'Équipe-Canada. Les Rouges l'ont facilement emporté 8-2. Dale Hawerchuck, deux

fois, Dave Poulin, Glenn Anderson, Wendel Clark, Kirk Muller, Cam Neely ainsi que Tony Tanti ont marqué pour les vainqueurs. Mike Gartner a récolté trois passes alors que Normand Rochefort participait à deux buts. Du côté des Blancs, qui alignaient les Gretzky, Lemieux, Propp, Coffey ainsi que Goulet, Kevin Dineen et Steve Yzerman ont riposté. Ron Hextall a mal paru en allouant cinq buts alors que Kelly Hrudey était déjoué à trois reprises. Pour les Rouges, Grant Fuhr et Patrick Roy ont concédé chacun un but.

Le match de ce soir devrait être joué devant près de 12,000 personnes au Forum. Les détenteurs d'abonnements du Canadien ont obtenu la priorité pour s'approprier les meilleurs billets. On évalue à 6,000 le nombre de ceux qui se sont prévalus de leur privilège. Les amateurs intéressés à assister à ce match, pourront le faire en se présentant aujourd'hui aux guichets du Forum. Le match est prévu pour 19 h 30.

Team-USA, qui s'est entraîné à 16 h, hier, au Forum, saute sur la patinoire ce matin à 9 h. Du côté d'Équipe-Canada, un léger exercice aura lieu à 10 h 30 pour les joueurs qui évolueront en soirée, alors que les autres ont rendez-vous sur la patinoire à 11 h 30.

Picotte donne le feu vert au Jeux du Québec

■ À condition que les investissements soient raisonnables

NORMAN DELISLE

VAL D'OR (PC) — L'avenir des Jeux du Québec est assuré. Les sombres nuages noirs qui planaient sur la tenue de cet événement ont été largement dissipés hier par le ministre des Loisirs, M. Yvon Picotte.

En conférence de presse, M. Picotte a assuré que le gouvernement allait faire « le maximum d'efforts » pour faire en sorte que les Jeux puissent continuer à se dérouler dans les régions éloignées.

Le ministre a averti que les villes-hôtes ne devaient pas être choisies si la tenue des Jeux y nécessitait des investissements de \$10 ou \$20 millions.

Mais tant que les Jeux se dérouleront de la façon dont ils se sont passés à Val d'Or, le « gouvernement donnera le feu vert », a dit M. Picotte.

« C'est le transport de 4,000 athlètes qui cause des problèmes. Amener tant de jeunes dans une région éloignée des grands centres urbains de Montréal ou de Québec coûte quelque \$350,000 en frais de transport.

Le gouvernement, qui avait fixé sa subvention originale à \$125,000 pour le transport à Val d'Or, a dû réviser sa position et la hausser à \$250,000 à la suite des protestations générales.

Il restait hier encore quelque \$40,000 à trouver pour combler le déficit du coût du transport, mais le président de la Société des Jeux du Québec, Me Claude Poirier-Defoy, a révélé que les négociations se poursuivaient avec le ministère québécois des Transports à ce sujet.



Les athlètes sont transportés aux Jeux par autobus Voyageur, sauf lorsque les distances sont telles qu'il faut nolisier des avions. À Val d'Or, les athlètes de l'Est du Québec et de la Côte-Nord se sont rendus par voie aérienne, les autres par autobus.

Interrogé par la presse, le ministre Picotte, a par ailleurs signalé que la Société des Jeux du Québec et la Société des sports du Québec devront s'entendre sur un protocole de fusion.

« Je les condamne à se parler, sinon, c'est moi qui parlerai lors de mon budget du 1er avril 1988 », a dit le ministre.

Le ministre veut procéder à la fusion des deux organismes par souci d'économie, mais il y a des réticences dans plusieurs milieux. La Société des Jeux du Québec est un organisme à but non lucratif qui organise les Jeux du Québec depuis 1971 tandis que la Société des sports du Québec regroupe les différentes fédérations sportives du Québec. M. Picotte a prétendu que la fusion

BASEBALL

Ligue nationale

Vendredi
Chicago 6, New York 1
Montréal 4, Pittsburgh 3
Cincinnati 2-8, S. Diego 0-15
St. Louis 8, Philadelphie 4
Houston 8, Atlanta 4
Los Angeles 4, S. Francisco 3

Samedi
Montréal 6, Pittsburgh 3
Houston 8, Atlanta 0
Chicago 7, New York 3
Philadelphie 5, St. Louis 2
S. Francisco 5, Los Angeles 0

Hier
Montréal 10, Pittsburgh 7
Philadelphie 4, St. Louis 3
New York 23, Chicago 10
Houston 6, Atlanta 2
Cincinnati 2, San Diego 0
S. Francisco 1, Los Angeles 0

Aujourd'hui
Atlanta, Gvavine (0-0) à Houston, Scott (12-9), Detroit 10, Kansas City 6

20 h 35

Ligue américaine

Vendredi
Boston 9-4, Texas 3-9
Cleveland 6, New York 5
Toronto 3, Chicago 2
Milwaukee 6, Baltimore 2
Minnesota 6, Seattle 3
Kansas City 7, Detroit 5

Samedi
Montréal 6, Pittsburgh 3
Houston 8, Atlanta 0
Chicago 7, New York 3
Philadelphie 5, St. Louis 2
S. Francisco 5, Los Angeles 0

Hier
Montréal 10, Pittsburgh 7
Philadelphie 4, St. Louis 3
New York 23, Chicago 10
Houston 6, Atlanta 2
Cincinnati 2, San Diego 0
S. Francisco 1, Los Angeles 0

Aujourd'hui
Atlanta, Gvavine (0-0) à Houston, Scott (12-9), Detroit 10, Kansas City 6

Milwaukee 6, Baltimore 2

Oakland 9, Californie 6

Aujourd'hui
Milwaukee, Knudson (2-3) à Cleveland, Bailes (6-4), 19 h 35
Boston, Sellers (4-5) à Chicago, Allen (0-7), 20 h
Seattle, Langston (13-9) au Minnesota, Straker (5-7), 20 h 05
Kansas City, Leibbrandt (12-9) au Texas, Kilgus (2-4), 20 h 35
Oakland, Rijo (2-6) en Californie, Witt (14-8), 22 h 35

Samedi
Boston 7, Texas 6
Chicago 1, Toronto 0
Minnesota 14, Seattle 4
New York 11, Cleveland 2
Baltimore 2, Milwaukee 1
Detroit 8, Kansas City 4
Oakland 13, Californie 6

Hier
Boston 12, Texas 2
Cleveland 1, New York 0
Toronto 6, Chicago 4
Minnesota 5, Seattle 1
Detroit 10, Kansas City 6

Aujourd'hui
Atlanta, Gvavine (0-0) à Houston, Scott (12-9), Detroit 10, Kansas City 6

LIGUE NATIONALE

Section Est		moy.		diff.	
g	p				
ST. LOUIS	70	47	598	—	—
MONTRÉAL	66	51	564	4	—
NEW YORK	66	52	559	4 1/2	—
PHILADELPHIE	61	56	521	9	—
CHICAGO	60	58	508	10 1/2	—
PITTSBURGH	51	67	432	19 1/2	—
Section Ouest		moy.		diff.	
g	p				
CINCINNATI	62	57	521	—	—
SAN FRANCISCO	62	57	517	—	—
HOUSTON	58	59	496	3	—
LOS ANGELES	52	65	444	9	—
ATLANTA	50	67	427	11	—
SAN DIEGO	48	70	407	13 1/2	—

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est		moy.		diff.	
g	p				
TORONTO	70	48	593	—	—
DETROIT	68	47	591	1/2	—
NEW YORK	67	51	568	3	—
MILWAUKEE	61	56	521	8 1/2	—
BOSTON	56	61	479	13 1/2	—
BALTIMORE	53	65	449	17	—
CLEVELAND	45	72	385	24 1/2	—
Section Ouest		moy.		diff.	
g	p				
MINNESOTA	65	54	546	—	—
OAKLAND	60				